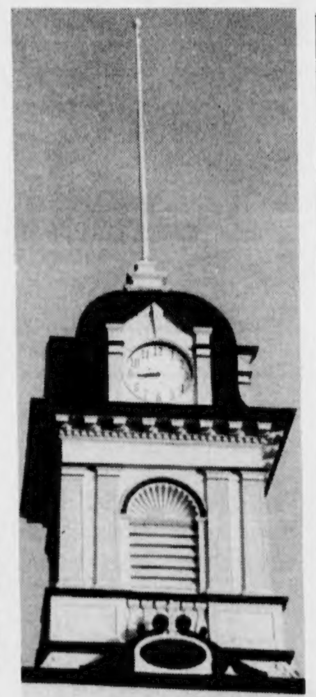
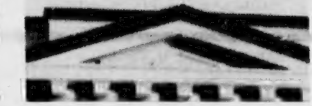
60¢

LIBERTÉ

Volume 76 n° 31 Saint-Boniface, du 27 octobre au 2 novembre 1989



Une heure en plus

Combien de fois ne nous est-il pas arrivé de rêver d'une heure de sommeil supplémentaire? Une heure que l'on volerait à la course insensible du temps.

Une fois par an, les technocrates à la recherche d'économie d'énergie ou d'une meilleure rationalisation du temps de travail, nous donnent à l'automne cette heure de tous les désirs. Mais rien ne se gagne, rien ne se perd, ils nous la reprendront au printemps.

Les Uns en profiterons pour enfin réaliser leur projet téméraire: se lever une heure plus tôt pour mieux organiser leur journée. Les Autres pourront tout simplement se laisser aller sous leur couette chaude : une heure de dodo aux frais de la princesse.

Le retour officiel à l'heure d'hiver aura lieu dans la nuit de samedi 28 octobre à dimanche 29 octobre. A 3 heures du matin, il sera 2 heures, heure d'hiver.

Ph.D.

Un pavé manitobain dans le Lac Meech

Après le prise de position retentissante du Manitoba sur le Lac Meech, Philippe Descamps explique les enjeux et Bernard Bocquel fait le point en éditorial.
Lire pages 3, 4 et 11.

Les combattants de la plume

Ils sont plusieurs milliers dans le monde et 130 au Manitoba français à militer au sein d'Amnistie Internationale. Leur combat: la libération des prisonniers injustement incarcérés. Leur arme: le crayon.
Lire Page 22.

Richard Séguin a gardé son souffle

Richard Séguin a beau chanter depuis les 70, il a su garder tout son allant, comme ont pu le constater les Manitobains il y a quelques jours. Lucien Chaput l'a rencontré avant son départ.
Lire page 13.

Citation de la semaine

«Il faut une foi qui se traduit dans le quotidien, pas simplement une foi de banc d'église».

Nous voilà prévenus! Soeur Fernande Vermette ne mâche pas ses mots, pas plus qu'elle ne comptera ses pas pour aller rencontrer à domicile les paroissiens de la Cathédrale dimanche 29 octobre.
Lire page 9.

L'avenir de la ville de Winnipeg

Le test de l'ouverture

Pour Greg Selinger, le nouveau conseiller du quartier Taché, le test d'ouverture du conseil de ville viendra avec la place qui sera accordée aux 13 nouveaux élus, dont membres de WIN, y compris Evélyne Reese, de retour dans Langevin.

WIN *(Winnipeg Into the Nineties)*, dont Greg Selinger est un fondateur, veut véhiculer «une vision cohérente pour Winnipeg et présenter d'autres options aux Winnipégois».

Sa première priorité au niveau du quartier est «d'apprendre plus à fond les dossiers», étant entendu que «ce sont les petites choses, comme les trottoirs et les rues, qui comptent beaucoup pour les gens. Les grandes choses, comme les ponts, se font avec Guy Savoie comme Greg Selinger». Précisons «qu'en principe», il votera en faveur de la localisation du Laboratoire fédéral de virologie au centre-ville.


Archives La Liberté
Greg Selinger, le nouveau conseiller de Taché.

Greg Selinger, 38 ans, bilingue, deviendra professeur à temps partiel. C'est son premier mandat politique. Il a tenu à souligner son «respect pour Guy Savoie et sa famille. Il est nécessaire de reconnaître leur contribution pour la communauté».

Guy Savoie, qui a représenté le quartier Taché pendant 10 ans, a attribué sa défaite en partie à un vote «anti-francophone. C'est malheureux, mais c'est comme ça».

B.B.



photo: Bernard Bocquel

Le salut à Riel

Des centaines de personnes ont profité d'une journée exceptionnellement belle pour assister au dévoilement du monument dédié à Louis Riel, exactement 145 ans après sa naissance, dimanche 22 octobre.

Au premier plan, Réal Bérard, le créateur du monument en compagnie d'Aurèle Desaulniers, président du Comité centenaire. Près de la statue on remarque Neil Gaudry, député de Saint-Boniface et Georges Forest.

Une couverture spéciale
Voir page 10.

LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée
Le journal de l'année de APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

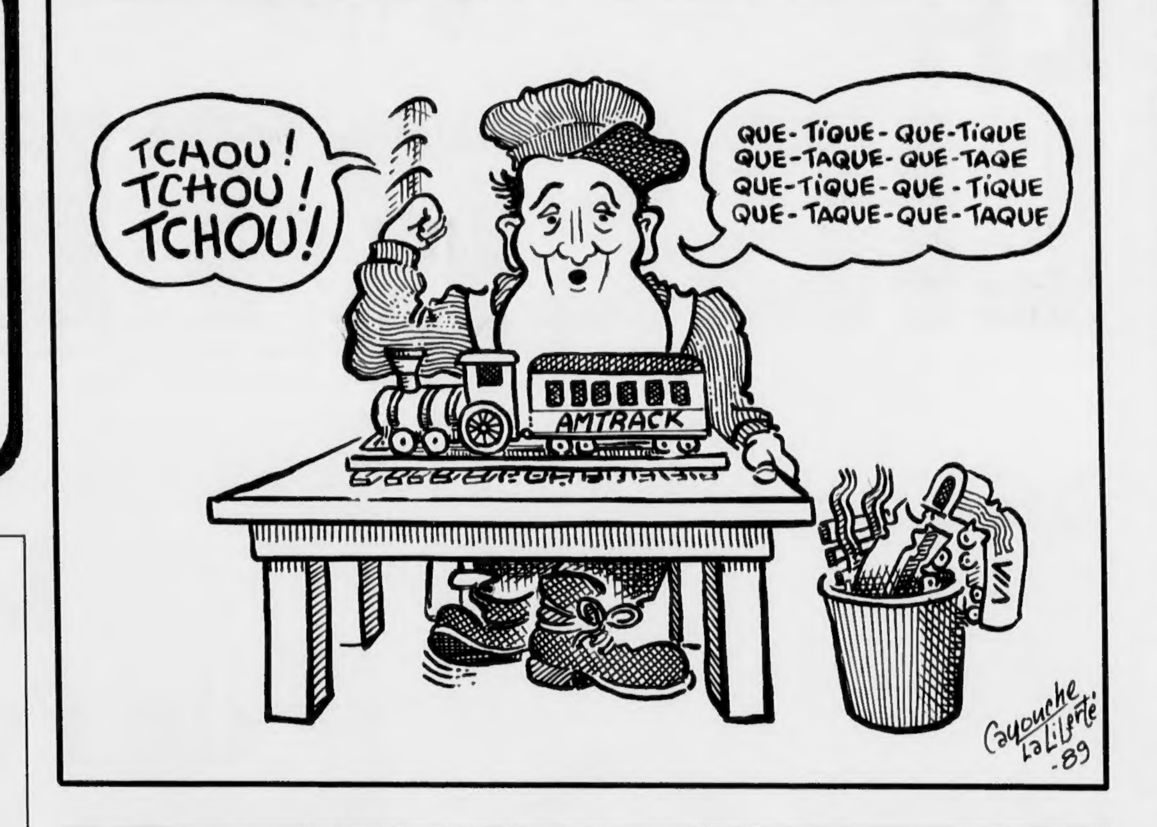
Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

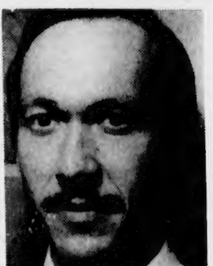
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL


Paul Blanchette, réélu. Page 7.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ


Deux soeurs au Tchad. Page 23.

Le MANITOBA de A à Z


Albert Bilodeau, élu à Sainte-Agathe.

ACTUEL

Au Manitoba

Un bureau Manitobain à Ottawa

John Blackwood, originaire de Brandon, prendra ses fonctions de premier représentant officiel du gouvernement manitobain à Ottawa le 1er novembre. Le rôle de ce bureau manitobain est de défendre les intérêts de la province dans le domaine des ententes et des contrats économiques avec le gouvernement fédéral. Le Manitoba était jusqu'à présent la seule province de plus d'un million d'habitants à ne pas avoir de bureau officiel dans la capitale fédérale.

La pénurie d'eau menace

Certaines communautés rurales du Manitoba risquent de connaître des problèmes d'approvisionnement en eau au printemps prochain, vient de révéler une étude du ministère des ressources naturelles. A Neepawa et Morden, par exemple, dans l'ouest et le sud-ouest de la province, on a constaté que les réservoirs n'étaient remplis qu'à moins d'un tiers de leur capacité. Ce manque d'eau est dû à la sécheresse des dernières années et à l'insuffisance des précipitations. Aucune pénurie d'eau n'est cependant à craindre cet hiver.

Au Canada

Dye pas content

Le rapport annuel du vérificateur général du Canada, rendu public le 24 octobre, n'est pas tendre pour le gouvernement fédéral et pour les hauts fonctionnaires fédéraux. Tout en rendant hommage au service public, Ken Dye met l'accent sur les laisser-aller d'Ottawa dans de nombreux domaines. Exemples: les carences du système de perception fiscale qui coûtent chaque année aux canadiens entre 300 et 350 millions de dollars. Autres «faiblesses» soulignées par Ken Dye: les ministres qui refusent de rendre compte de leurs frais de voyage et l'absence de contrôle des dépenses consacrées aux programmes sociaux.

Dure, la vie d'artiste!

La plupart des artistes qui vivent (ou essayent de vivre) de leur art au Canada sont sous-payés et n'ont généralement pas accès à l'assurance-chômage. Ce triste constat est dressé dans une étude du gouvernement fédéral dont certains extraits ont été révélés à Winnipeg par le Conseil des arts du Manitoba au cours d'audiences publiques. Selon cette même étude, un écrivain gagne en moyenne 9 550$ par an et un danseur 8 500$ au Canada.

Un premier feu vert du gouvernement fédéral

Un refuge pour victimes de violence au printemps?

Une nouvelle étape vient d'être franchie vers la réalisation d'un refuge pour femmes et enfants francophones victimes de violences.

Le gouverment fédéral a «laissé entendre» aux responsables de ce projet son approbation sous certaines conditions. Selon Cécile Rémillard-Beaudry, porte-parole du futur refuge: «De bons sons de cloches nous permettent d'être confiants et d'espérer la réalisation de ce projet pour le printemps.»

Le gouvernement fédéral pourrait prendre à sa charge l'achat d'une maison et son aménagement pour une somme d'environ 300 000$. Mais il souhaite une assurance écrite que d'autres fonds seront débloqués pour les frais de fonctionnement. La province du Manitoba a été sollicitée pour assurer cette charge, soit environ 160 000$ par an.

Un conseil d'administration du futur établissement a déjà été formé l'hiver dernier. Pour Cécile Rémillard-Beaudry : «On veut que ce refuge reflète la volonté de la communauté de combattre la violence sous toutes ses formes. Ce n'est pas qu'une question de femmes, c'est une question de société. Il faut que toute la société s'engage. Je suis très contente qu'il y a des hommes au conseil d'administration.»

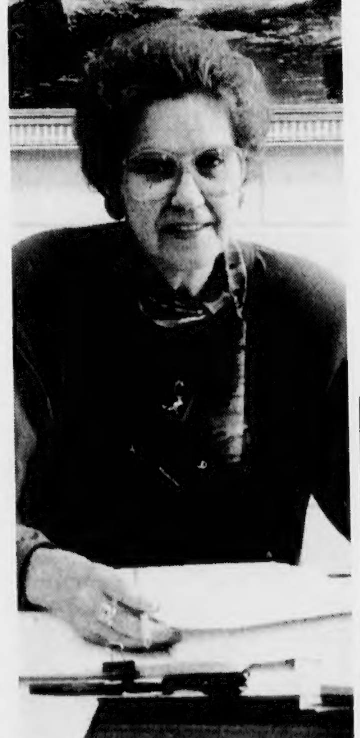


photo: Philippe Descamps

Grâce à l'opération refuge de la Société canadienne d'hypothèque et de logement lancée en 1988, Cécile Rémillard-Beaudry espère offrir prochainement un centre pour les femmes et les enfants victimes de violences.

Le refuge projeté pourrait acueillir une douzaine de femmes et enfants. Les responsables du projet ont déjà les yeux sur une maison à Saint-Boniface. Ils concentrent maintenant leur énergie sur le recrutement et la formation des bénévoles et la «sensibilisation» de la population.

Cécile Rémillard-Beaudry et les gens qui l'entourent veulent éveiller la communauté au problème de la violence en rencontrant la population et ses guides. Une demi-journée de rencontre avec le clergé est planifiée pour le mois de novembre.

Pour Cécile Rémillard-Beaudry, on commence à voir le bout du tunnel: «Quand cela devient réalité, les gens parlent.»

Philippe DESCAMPS

Réaction à la position manitobaine sur «Meech»

La SFM voit un recul pour les Canadiens français

La Liberté: ***Les modifications proposées par le groupe de travail manitobain représentent-elles un plus ou un moins par rapport à l'Accord du lac Meech ?***

Denis Clément, président de la Société franco-manitobaine: «C'est un moins. Jamais un gouvernement québécois ne pourra accepter les propositions du Manitoba. Le Manitoba vient de dire non à tout ce que veut le Québec.»

«Pour la SFM, l'Accord devait être amendé pour reconnaître les droits collectifs des 2 groupes linguistiques. Il fallait remplacer l'expression «Canadiens d'expression française» par «communauté canadienne d'expression française».



Archives La Liberté

Denis Clément, président de la SFM. Le Québec est affecté.

Crise constitutionnelle?

«Nous voulions que les 2 niveaux de gouvernement «protègent et promeuvent» la dualité linguistique et que le Québec «protège et promeuve» son caractère distinct. Nous sommes déçus car on a minimisé le bilinguisme.»

«En employant le terme «sauvegarder» dans les deux cas, le groupe manitobain ne veut pas plus qu'actuellement. Comme le rapport le précise, aucun pouvoir ne peut être imposé ou conféré à quelque gouvernement que ce soit, y compris celui du Québec. Cela affecte le Québec dans sa capacité de promouvoir la langue française. Toutes les minorités francophones en souffrent.»

La Liberté: ***Entrons-nous dans une nouvelle crise constitutionnelle ?***

Denis Clément: «Nous sommes dans une période intéressante pour la vie de Canada. Il y a deux visions, celle du Manitoba et celle du Québec. Tout accord excluant le Québec risque d'ouvrir une crise constitutionnelle.»

«Il faut absolument qu'il y ait un accord qui reconnaisse une certaine spécificité au Québec, mais qui, en même temps, assure le respect et la promotion des droits des 2 groupes linguistiques du Canada.»

La Liberté: ***«Quelles démarches la SFM doit-elle entamer ?***

Denis Clément: «En tant que président sortant, je n'ai que des suggestions à faire. La SFM doit tenter d'influencer le processus de décision en intervenant auprès des responsables politiques et des gouvernements.»

Propos recueillis par Philippe DESCAMPS

Voir aussi le dossier en page 11

D'abord, une vision du Canada

Il aura fallu le «non» tripartite et sans équivoque du Manitoba pour qu'enfin on admette que le fond du contentieux politique au sujet de l'entente du lac Meech réside dans les visions divergentes du Canada.

Dans cet esprit, le rapport du Groupe de travail manitobain mérite d'être salué. Un effort sérieux a été entrepris pour cerner les caractéristiques fondamentales du Canada. Des caractéristiques qui prennent en compte la réalité autochtone, la dualité linguistique et la dimension multiculturelle, plus récente, mais fondamentale dans la perspective d'un avenir qui restera axé sur l'immigration.

Le Groupe de travail croit aussi que l'existence du Canada passe par une prééminence incontestable du gouvernement national. Dans le même souffle, il ne veut pas d'un arrangement constitutionnel «à la Meech», qui confère plus de pouvoirs à une province en particulier.

Il s'est attaqué de front à l'obligation de «protection» et de «promotion» de son caractère distinct, car elle mine directement l'égalité des responsabilités entre provinces, les neuf provinces majoritairement anglophones étant simplement tenues de «protéger» leur minorité. Les politiciens manitobains préfèrent utiliser «sauvegarder» à la place des verbes «protéger et promouvoir» qui «évoquent plutôt la division», alors que «sauvegarder a une forte connotation d'engagement».

D'autant plus que «sauvegarder» est plus fort que «protéger», ce qui constitue une amélioration pour, disons, les Franco-Manitobains. Bien entendu, si le Québec estime que «sauvegarder» n'est pas assez fort à ses yeux, on compte sur Robert Bourassa pour exiger, cette fois, de trouver un verbe qui oblige toutes les provinces à donner le même traitement à tous les minoritaires de langues officielles. Autant dire que les francophones à l'extérieur du Québec risquent de faire encore les frais d'un marchandage. A moins que le Manitoba n'arrive à imposer son idée centrale de responsabilités identiques pour toutes les provinces.

ÉDITORIAL

Mais c'est bien cette idée qui est présentée au Québec comme un retour à la vision trudeauiste du pays, traduite dans la Loi constitutionnelle de 1982, à laquelle le Québec avait refusé d'adhérer. Une manière comme une autre de confirmer que l'entente du Lac Meech est bien l'expression d'une autre conception du pays. Autrement dit, force est de conclure que pour satisfaire le Québec, il faut changer la nature du Canada inscrie dans la Constitution de 1982.

Mais jamais un Robert Bourassa n'aura le courage intellectuel de présenter ainsi l'accord du Lac Meech. Plutôt, il va parler de simples conditions à remplir pour que Québec puisse signer l'entente. Son argument ultime étant que si le Canada refusait ces conditions, le Québec devrait en tirer les dures conséquences. C'est la vieille histoire: c'est nous contre les anglais.

Le gros problème avec cet argument, outre de provoquer la paranoïa québécoise et de faire ressortir les complexes de colonisés, c'est qu'il présente le Lac Meech comme une question essentiellement de nature linguistique. Ce qui, on l'a vu, est faux. Car à partir du moment où il faut bien accepter que des pouvoirs fédéraux et provinciaux sont en jeu, le problème déborde le cadre linguistique et il devient alors malhonnête de présenter le Canada anglais comme un monolithe anti-québécois (donc anti-francophone).

Au gouvernement fédéral de s'assurer au plus vite que les tensions actuelles ne prennent pas des proportions telles qu'il faille vraiment parler de crise constitutionnelle. La réaction d'Ottawa était encourageante suite au dépôt du rapport manitobain. La volonté de discuter montre que le fédéral mesure la gravité de la situation.

Mais pour vraiment justifier un certain optimisme, il va falloir que les politiciens provinciaux et fédéraux démontrent qu'ils veulent s'entendre sur une vision commune pour le pays et qu'ils sont prêts à assumer le leadership pour défendre cette vision à long terme.

Bernard BOCQUEL

LETTRES

Venons nombreux à la réunion du 3

Servir comme membre du conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée et du comité conjoint de la S.F.M.\Presse-Ouest à ce temps-ci est pour moi à la fois un privilège et un défi. Un privilège, car l'importance pour un peuple d'avoir son journal ne me laisse pas indifférente; un défi, car je constate que ce peuple a déjà été, par le passé, polarisé en ce qui concerne la question pour ce journal de rompre ses liens avec la S.F.M.

Ce qui est proposé à votre étude d'ici le 3 novembre, ce n'est pas de rompre totalement ces liens. Car dans la structure proposée, la S.F.M., par le truchement de UNE action sur CENT, devient mandataire avec certains droits et devoirs très clairs.

Je me permets d'exprimer un rêve, un espoir que je nourris dans mon coeur de «Franco-Manitobaine». Je rêve que les Franco-Manitobain(e)s vont se donner la main étant donné que les promoteurs du «oui, vendez» tout aussi bien que les partisans du «non, ne vendez pas» ont exactement le même objectif (j'ose croire que même les indifférent(e)s partagent cet objectif): «assurer la continuité et même l'épanouissement de notre journal La Liberté».

Est-ce utopique de croire que d'ici le 3 novembre nous allons toutes et tous prendre le temps d'étudier la structure proposée afin de chercher ensemble, de s'écouter et de décider ensemble ce qui va mieux assurer la parution d'au moins UN journal en français pour les années à venir au Manitoba?

Venons nombreux à cette réunion, venons avec un esprit ouvert, prêt à évoluer avec l'échange qui est toujours source de lumière!

Venons prêts et prêtes à célébrer la décision, quelle qu'elle soit, qui sera prise ensemble par les Franco-Manitobain(e)s lors de cette assemblée.

Au plaisir de vous y rencontrer!

Amanda Desharnais, s.n.j.m.
Saint-Boniface
le 19 octobre 1989

Un vote pour le statu quo

Je suis un membre du conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée et je ne pourrai pas être présent à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine les 3 et 4 novembre.

Je veux cependant vous dire que tous les membres de Presse-Ouest ne sont pas nécessairement d'accord avec le projet de vendre La Liberté. Je suis une personne (ainsi que d'autres) qui s'oppose à la vente de notre journal.

Je ne trouve aucune raison valable pour justifier cette vente. Nous sommes en bonne situation financière. Dans le passé, la SFM donnait comme raison qu'en étant le propriétaire du journal, elle se trouvait en situation de conflit d'intérêt.

La nouvelle proposition ne change en rien la situation. Puisque la SFM aurait toujours le droit de vérifier la conduite du journal, elle serait encore ni plus ni moins responsable, donc dans cette même situation de conflit d'intérêt. La proposition de vente n'est donc pas une solution.

Je vous demande donc de vous prévaloir de votre droit de vote à l'assemblée générale du 3 novembre en votant pour le statu quo. Merci.

Alain Labossière
Saint-Boniface
Le 22 octobre 1989

La Liberté: un comité

M. le rédacteur,

J'ai lu les documents au sujet de La Liberté. Je constate que si le journal est vendu, il n'y aura plus de mécanisme de contrôle majeur par la SFM, sauf l'option du rachat.

Avec un seul représentant de la SFM au conseil d'administration de La Liberté, il n'y aura pas de moyen pour garantir à la SFM d'obtenir des rapports écrits des propriétaires après la vente.

A cause de l'importance de La Liberté pour notre communauté francophone et francophile, il serait réaliste de demander aux futurs propriétaires de défendre ou d'expliquer leurs activités devant un comité permanent de la SFM (notre parlement purement francophone) à l'assemblée annuelle.

Je suggère qu'il y ait un rapport annuel des activités de La Liberté soumis à la SFM, par lequel notre communauté aura un degré de contrôle, mais pas le contrôle complet. Ce rapport aurait trois aspects essentiels: autocritique du contenu comparé à d'autres hebdomadaires; analyse des finances; projets d'amélioration.

Ce rapport, présenté à la SFM, devrait être transmis sans commentaire au comité permanent de l'assemblée annuelle de la SFM, qui organiserait une audience publique pour permettre de donner plaintes et suggestions et donnerait son rapport à la SFM qui le transmettrait sans commentaire à la réunion annuelle de notre parlement purement francophone.

Ce nouveau comité permanent de l'assemblée annuelle n'aurait pas la responsabilité de contrôler La Liberté, mais fonctionnerait comme une société de la Couronne de type Radio-Canada.

Je suggère que les règlements généraux de la SFM soient amendés le 3 novembre pour qu'ils se conforment à ces nouvelles procédures et institutions mentionnées pour les besoins et intérêts légitimes de notre communauté. Sinon...

Allan R. Kear
Politicologue
Membre à vie de la SFM
Winnipeg
le 24 octobre 1989

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

La vente de La Liberté ?

Presse-Ouest explique

Voilà deux semaines, le comité conjoint SFM-Presse-Ouest a fait connaître sa recommandation pour assurer à La Liberté un avenir stable: vendre La Liberté à condition de trouver des acheteurs compétents et donner à la SFM des pouvoirs pour veiller aux intérêts de la communauté.

Huit personnes siégeaient au comité conjoint: Fernand Vermette, Amanda Desharnais, S.N.J.M., Donald Smith, Denise Pambrun *(pour Presse-Ouest)*; Denis Clément, Léonard Robidoux, Ibrahima Diallo, Marc-Yvan Hébert *(pour la SFM).*

Voici, sous forme de question-réponse, un résumé des éléments essentiels du dossier pour expliquer comment le comité conjoint est arrivé à la solution proposée.

Question: ***Comment La Liberté est-elle dirigée aujourd'hui?***

Réponse: En obtenant La Liberté des Oblats en 1970, la SFM a créé une société privée, Presse-Ouest Ltée. 7 bénévoles nommés par la SFM pour des mandats de deux ans se réunissent une fois par mois pour superviser le travail des employés. Toute la responsabilité du fonctionnement du journal repose sur les employés. ❑

Question: ***Pourquoi faut-il changer ce système?***

Réponse: On sait que le succès d'une petite entreprise dépend des efforts constants et des connaissances des propriétaires. Dans le cas de La Liberté, les propriétaires sont des bénévoles nommés pour de courtes périodes et chargés de surveiller de simples employés, qui pourtant sont les personnes clé dont dépend le succès du journal.

Le système actuel n'offre donc aucune stabilité à long terme car il dépend trop de la bonne volonté des bénévoles et des employés. ❑

Question: ***Quel serait le système idéal?***

Réponse: Dans toute petite entreprise, il faut que les propriétaires s'impliquent directement dans la gestion et prennent des responsabilités financières à long terme.

Le succès d'une entreprise dépend d'abord de la qualité du leadership et des motivations de ses propriétaires et non de ses employés. Ainsi, en plus de la stabilité, des propriétaires engagés peuvent donner de nouvelles ambitions à La Liberté: par exemple établir des suppléments culturels, religieux. ❑

Question: ***En quoi la proposition de vendre La Liberté «sous contrôle» est-elle différente des propositions antérieures?***

Réponse: Les précédentes réunions publiques avaient provoqué des inquiétudes parce que la SFM et Presse-Ouest n'étaient pas d'accord sur la manière de vendre et sur le rôle que la SFM devait continuer de jouer.

Cette fois, la SFM et Presse-Ouest se sont entendues sur des propositions très précises et des conditions très strictes de vente du journal *(échéancier précis, documents légaux rédigés par un avocat)* pour éliminer toute ambiguïté. ❑

Question: ***Quel sera le rôle de la SFM si la vente est acceptée?***

Réponse: La SFM, comme représentante de la communauté, deviendra mandataire, c'est-à-dire devra s'assurer que les propriétaires respectent leurs engagements. Ça veut dire en pratique que la SFM gardera 1 des 100 actions de Presse-Ouest et aura le pouvoir de racheter La Liberté. ❑

Question: ***Si l'assemblée accepte le principe de la vente le 3 novembre, la vente du journal sera-t-elle automatique?***

Réponse: NON. Encore une fois, il s'agit de voir s'il existe dans la communauté des gens capables d'assurer un avenir solide pour La Liberté selon les critères établis par le comité conjoint SFM-Presse-Ouest.

Si la commission spéciale ne reçoit pas de soumission valable, elle recommandera le statu quo à la SFM. ❑

Question: ***Qui aura le dernier mot sur la vente?***

Réponse: Le conseil d'administration de la nouvelle SFM, qui sera élu le 4 novembre. Ces élu(e)s pourront accepter ou rejeter les recommandations faites par la commission spéciale. En somme, à eux de décider si les propriétaires potentiels peuvent faire une job au moins aussi bonne qu'à l'heure actuelle. ❑

Question: ***Qui peut devenir propriétaire?***

Réponse: La commission spéciale sera ouverte à toute proposition: qu'elle vienne d'un individu, d'un groupe d'individus, d'un organisme, d'un groupe d'organismes. Tout est envisageable, y compris une coopérative, dont certains sociétaires pourraient s'impliquer dans la gestion de l'entreprise. ❑

Question: ***Quel serait le prix de La Liberté?***

Réponse: S'il avait fallu faire une étude, elle aurait coûté environ 10 000$. Le prix du journal sera défini en fonction de l'intérêt des soumissions. Une chose est certaine: le prix sera suffisamment élevé ***(plusieurs dizaines de milliers de dollars)*** pour garantir que les propriétaires seraient vraiment sérieux. ❑

Question: ***La vente de La Liberté menace-t-elle l'aspect communautaire?***

Réponse: Absolument pas. Il existe une fausse conception au sujet du système actuel, qui veut que c'est la SFM qui garantisse la vocation communautaire de La Liberté. C'est une idée erronée. En fait, ce sont les Franco-Manitobains qui s'abonnent à La Liberté qui garantissent la dimension communautaire. Car ce sont eux qui déterminent ce qu'ils veulent lire.

En résumé, le caractère communautaire est garanti par la volonté des propriétaires de coller aux besoins et aux intérêts de leurs abonné(e)s. ❑

Le CUSB se lance dans le bâtiment

Dans sa campagne de levée de fonds, le Collège universitaire de Saint-Boniface vient de lancer son plan No 2 : le béton.

Le Collège entreprend la construction d'une maison particulière dans le domaine Marius-Benoit pour...la vendre. Le CUSB demande aux fournisseurs des rabais. En échange, la maison une fois construite sera exposée pendant trois mois aux visiteurs avec mention des fournisseurs. Enfin, la maison sera vendue aux enchères.

Au total, David Dandeneau, le directeur de la levée de fonds, espère un bénéfice de 30 000$. Par ce biais, il pense toucher des gens d'affaires qui ne donneraient pas directement au Collège, mais qui sont «satisfaits d'une relation d'échanges», publicité/rabais.



Archives La Liberté

La construction de la maison Alexandre-Taché est une autre façon de prélever des fonds. Au printemps, David Dandenau (à droite) avait trouvé des sociétés pour contribuer au fonds de dotation. Greg Nordal (au centre), directeur général de Canlab, avait contribué 2 000$. On reconnaît, à gauche, Paul Ruest, recteur du Collège de Saint-Boniface.

La campagne de levée de fonds du CUSB s'étendra jusqu'en 1992. Il s'agit, d'ici cette date, de trouver 1,5 million de dollars pour donner au Collège un fonds de dotation.

Pour David Dandeneau, ce fonds permettra de donner au CUSB une flexibilité et une autonomie. Seuls, les intérêts seront utilisés. En constituant une réserve, l'université francophone pourra mener à bien les projets qu'elle juge importants même sans l'aval du gouvernement.

Selon David Dandeneau l'autonomie est nécessaire car «les gouvernements gèrent toutes les universités de la même façon», alors que le CUSB tient à son particularisme.

Parmi les projets et les nouveaux programmes que le Collège a mis à l'étude, et qui pourraient être financés par ce fonds spécial, le bac en communication, la radio des étudiants, le journal des étudiants etc. Selon David Dandeneau, le secteur culturel est «à la merci du financement» gouvernemental, alors qu'il est primordial dans «l'expression de la différence linguistique du CUSB».

Ph.D.

DE SALABERRY

25 000$ pour la patinoire

La municipalité rurale de De Salaberry a répondu favorablement à la demande de subvention de Saint-Pierre-Jolys pour la rénovation de la patinoire.

La municipalité versera 25 000$ qui s'ajouteront au 25 000$ versés par le village et aux 50 000$ débloqués par la province.

Ph.D.

Élections 1989: scolaires

Les patrons des écoles

Voici, par divisions scolaires, les membres des commissions scolaires pour les trois prochaines années. Le chiffre entre parenthèse indique le nombre de voix recueillies. Les lettres «sc» entre parenthèses indiquent que la personne a été élue sans concurrence.

Cheval-Blanc

Quartier 1: **Karen Emms (127)**; Richard Schon (74); David Gareau (25). Quartier 2: **Guy Dumont (106)**; Ido Van Den Broek (99); Richard Gratton (52).

Quartier 3: Shirley Dyck (sc). Quartier 4: Claude Lachance (sc). Quartier 5: Sheila Champagne (sc). Quartier 6: **Gilbert Paul (158)**; Peter Piskor (54). Quartier 7: Patricia Nadeau (sc).

La Montagne

Quartier 1: Jack Van de Velde (sc). Quartier 2: Fernand Rondeau (sc). Quartier 3: Roland Rey (sc).

La Rivière-Rouge

Quartier 1: Paul Damphousse (sc). Quartier 2 (2 postes): Claude Lafond (sc); Louis Roy (sc). Quartier 3 (2 postes): Lorette Courcelles (sc); Jean Desrosiers (sc).

Quartier 4 (2 élus): **Maurice Laroche (285); René Desharnais (233)** ; Philippe Côté (133).

Quartier 5: Robert Poirier (sc). Quartier 6: Claude Vermette (sc). Quartier 7: Guy Gagnon (sc).

La Rivière-Seine

Quartier 1 (3 élu(e)s): **Wendy Bloomfield (1045); Gary Nelson (755); Richard Haugh (751)**; Bernard Rolle (691).

Quartier 2: Lewis Layman (sc). Quartier 3: Jacques Trudeau (sc). Quartier 4 (2 postes): Guy Lacroix (sc); Marinus Van Osch (sc). Quartier 5 (2 postes): Elaine Kotowicz (sc); Benjamin Sveinson (sc). Quartier 6: Roland Gauthier (sc).

SAINTE-ANNE

Artistes de chez nous au Centre culturel

L'exposition photographique «Artistes de chez nous 1989» préparée par le Centre culturel franco-manitobain circule en région. Première étape : le Centre culturel de Sainte-Anne-des-Chênes du 24 octobre au 3 novembre.

Cette exposition regroupe des photos de quatre manitobains : Paul Balcaen, François Blanchette, Maxime Hamonic et Raymond Vrignon. Les tirages sur papier couleur ont été choisis par Gilles Hébert, le président du regroupement d'artistes des centres alternatifs du Canada.

WINNIPEG

Une job après 45 ans?

Un programme d'aide aux personnes âgées de plus de 45 ans à la recherche d'un emploi est proposé gratuitement au Collège St-James de Winnipeg (202-1900, avenue Portage).

Le Job Finding Club est une initiative du gouvernement fédéral qui offre aux chômeurs de plus de 45 ans un programme d'activités diverses destinées à les aider à retrouver au plus vite un emploi (il existe une quinzaine de ces clubs au Canada).

Durant 3 semaines, à raison de 5 heures et demie de cours par jour (5 jours par semaine), les membres du club apprennent notamment à rédiger un curriculum vitae, à accomplir les bonnes démarches pour se trouver une job et à se présenter aux entrevues d'embauche dans les meilleures conditions.

Les statistiques montrent que 65% des personnes qui suivent ce programme trouvent un emploi au bout de 3 à 8 semaines. L'an passé, 24 des 36 participants à Winnipeg (67%) sont parvenus à se trouver un emploi.

Pour tout renseignement, appeler Ron Bartlette ou Wendell Wiebe au 832-1621 ou 832-2080.

L.G.

Élections 1989: municipales

Bilan détaillé du Manitoba rural

Voici, par village et municipalité rurale, les membres des conseils municipaux pour les trois prochaines années. Le nombre entre parenthèses indique le nombre de voix recueillis. Les lettres «sc» entre parenthèses indique que la personne a été élue sans concurrence.

Cartier

Préfet: Joseph Legault (sc).

Conseillers: Quartier 1: Henry Rempel (110); **Neil Williment (116).** Quartier 2: Patricia Thomaschewski (sc). Quartier 3: Leonard Losto (sc). Quartier 4: Ben Wips (sc). Quartier 5: René Arnol (117); **Russel Mierke (119).**

Les membres du comité du village de **Élie**, tous élus sans concurrence, sont: Léonard Desilets, Dennis Rice, Colin Vann.

De Salaberry

Préfet: Fernand Bérard (sc)

Conseillers: Quartier 1: Leroy Johnson (sc). Quartier 2: **Brian Copple (192);** Emilien Lussier (91). Quartier 3: Luc Catellier (sc). Quartier 4: Larry Bugera (sc). Quartier 5: Gabriel Catellier (sc). Quartier 6: Gérard Gosselin (sc).



Archives La Liberté

John Wallace, préfet de Ritchot pour trois autres années.

La Broquerie

Préfet: John Giesbrecht (sc).

Conseillers: Quartier 1: **Ernest Klassen (134);** Heinz Reimer (59). Quartier 2: Cornelius Goertzen (sc). Quartier 3: Aimé Vielfaure (sc). Quartier 4: David Gromniski (61); **Gilbert Tétrault (131).** Quartier 5: Jean Gagnon (sc). Quartier 6: **Wilfrid Chabot (85);** William Hornick (77).

Les membres du comité du village de **La Broquerie**, tous élus sans concurrence, sont: Gilbert Fournier, Lionel Gauthier, Roland Gauthier.

Montcalm

Préfet: Florent Beaudette (sc).

Conseillers: Quartier 1: Jacob Klassen (sc). Quartier 2: Brunel Jutras (sc). Quartier 3: égalité; Guy Fillion (43); Raymond Sabourin (43). Quartier 4: Adrien Bouchard (sc). Quartier 5: aucun candidat. Quartier 6: **Daryl Warren Derksen (157);** Paul Duval (148).

Les membres du comité du village de **Saint-Jean-Baptiste**, tous élus sans concurrence, sont: Brian Bolduc et Henry Van Den Bosch. Il reste un poste à combler.

Notre-Dame-de-Lourdes

Tous les membres du nouveau conseil ont été élus sans concurrence. Ils sont: Yves Julien (maire) et les conseillers René Badiou, Denis Bibault, Jean Foidart, André Talbot.

Ritchot

Préfet: Edward Hilger (341); Albert Therrien (142); Joseph Turski (520); **John Wallace (589).**

Conseillers: Quartier 1: Joël Leclaire (sc). Quartier 2: **Paul Gagnon (303);** Leslie Wallace (271). Quartier 3: Marcel Barrette 161); **Albert Bilodeau (226).** Quartier 4: Adam Bartmanovich (108); **Valérie Rutherford (272).**

Sainte-Anne rural

Tous les membres du nouveau conseil ont été élus sans concurrence. Ils sont: Francis Benoit, préfet, et les conseillers Hubert Gagnon (quartier 1); Ron Barkman (quartier 2); Albert Chaput (quartier 3); Oram Proulx (quartier 4); Abe Unger (quartier 5); René Picard (quartier 6).

Sainte-Anne-des-Chênes

Maire: Paul Blanchette (443); Norman Larocque (380).

Conseillers (4 élus): Armand Guénette (340); Brighton Fraser (57); **Robert Gosselin (418);** Walter McDowell (360); Gérald St-Vincent (279); **Paul Slawinski (377); Mildred Sveinson (472); François Tétrault (366);** Robert Tytgat (345).

Saint-Claude

Maire: Roger Chapellaz (323); Charles Dedieu (76).

Conseillers (4 élus): **Leslie Demas (256); Agnès Lacroix (303); Raymond Lacroix (246);** Roland Tranq (193); **Louis Viallet (306).**

Saint-Georges

Préfet: Ken Danwich (701); **Richard Lowing (917).**

Conseillers: Quartier 1: Bill Eisler (306); Michael Gelmych (58); Raymond Headley (125); **Monty Vialoux (477).** Quartier 2: Nick Roman. Quartier 3: Raymond Berthelette (182); **Diane Dubé (184).** Quartier 4: Jos Papineau (sc).

Saint-Pierre-Jolys

Tous les membres du nouveau conseil ont été élus sans concurrence. Ils sont: Gérald Fontaine (maire) et les conseillers Mat Lussier, Philippe Préfontaine, Jacques Tessier. Un quatrième conseiller sera choisi par le nouveau conseil.

Sainte-Rose rural

Préfet: Dwight Hopfner

Conseillers: Quartier 1: Jos Dupré (battu); **Michel Verhaeghe** (élu). Quartier 2: Jules Chaput (sc). Quartier 3: aucun candidat. Quartier 4: Léopold Roussin (sc). Quartier 5: Albert Mongrain (sc). Quartier 6: Jim Ives (sc).

Pour le comité du village de **Laurier**, il y avait 5 postes à combler. **Jos Dupré (élu);** Caroline Lambert (battue); **Jos Letain (élu); Arthur Milette (élu);** Debra **Soucy (élu); Michel Verhaeghe (élu).**

Archives La Liberté

Marcel Roch, ancien préfet de Taché (à gauche) et William Danylchuk, le vainqueur.

Sainte-Rose-du-Lac

Maire: René Maillard (sc).

Conseillers (4 élus): Gordon Bishop (102); **Émile Jacob (297); Edward Lysiyko (248); Frank Parent (276); Victor Stinson (253);** David Thomson (38).

Somerset

Maire: aucun candidat.

Conseillers (4 élus): **Georges Mabon (138); Henri Pittet (140); Roger Poiron (135); Rick Sierens (142);** Gilbert Lafrenière (124).

Taché

Préfet: William Danylchuck (1326); Marcel Roch (654); Dave Simard (226).

Conseillers: Quartier 1: Melvin Unger (sc). Quartier 2: **Walter Plett (240);** Susan MacAuleu (177); Douglas Simpson (26). Quartier 3: Maurice Gobeil (sc). Quartier 4: **Georges Bohémier (356);** Carol Laramée (192); Bernard Trudeau (32). Quartier 5: **Gary Ammeter (279);** Paul Lebrun (143). Quartier 6: Louis Ross (sc).

Les membres du comité du village de **Landmark**, tous élus sans concurrence, sont: Marcelle Bergeron, Earle O'Neale, Don Plett.

Les membres du comité du village de **Lorette** sont (3 élus): **Léo Dubois (376); Carol Laramée (312); Denis Ross (291);** Robert Leclerc (233); Bernard Trudeau (151).

SAINT-LAZARE

Le conseil au complet

Faute de candidats aux élections, il revenait à l'ancien conseil du village de trouver 3 personnes pour combler les 3 postes vacants.

Allan Rittaler et Jean-Paul Chartier, qui ne s'étaient pas représentés, ont accepté de retourner à leur siège. Philippe Fafard est le 3e homme. Étaient élus depuis le 4 octobre: Martin Dupont (maire) et Robin Tremblay (conseiller).

B.B.

SFM: la crédibilité passe par l'ouverture

Sauf surprise, Raymond Bisson sera élu sans concurrence président de la nouvelle Société franco-manitobaine samedi 4 novembre. Son ambition? «Donner un leadership pour que les gens puissent s'identifier avec confiance à la SFM».

Le directeur général adjoint de la division scolaire Norwood est parfaitement conscient du problème d'image dont la SFM souffre depuis quelques années. Il est l'un des principaux artisans de la restructuration de l'organisme politique, approuvée par l'assemblée générale au mois de juin 89.

Pour Raymond Bisson, durant la prochaine année, «le plus important sera de traduire l'esprit de la restructuration dans les faits. La SFM doit travailler de concert avec les autres organismes. Il faut augmenter le sens d'appartenance de la communauté à la SFM».

Et comment compte-t-il s'y prendre? «Tout simplement: la SFM ne croira plus que c'est à elle seule que revient la responsabilité de tout chapeauter. Les responsabilités seront partagées, parfois déléguées. La SFM, ce n'est pas l'affaire d'une personne, mais de tous!».



photo: Bernard Bocquel

Raymond Bisson, seul candidat en lice à la présidence de la nouvelle SFM.

Raymond Bisson a déjà présidé une organisation de taille au début des années 80: le Festival du Voyageur. «Les gens qui me connaissent savent que je fonctionne beaucoup à partir de consultations. Ensuite, une fois les orientations déterminées, on prend des décisions et on les met en application».

«Le premier rôle du président, c'est de recueillir la pensée des gens pour donner une direction. Je pense que le leadership, c'est de tenter d'inspirer. Les Franco-Manitobains, on est un peuple très fier, qui résiste. Vraiment, on ne peut pas être autre chose que ce qu'on est».

«Ce qui compte maintenant pour la SFM, c'est d'être capable de transmettre sa volonté d'ouverture pour acquérir la crédibilité dont elle a besoin. La SFM n'est pas ouverte parce qu'elle le dit. La SFM sera ouverte quand les gens le diront». Une ouverture qui passe par une décentralisation de la SFM, estime Raymond Bisson.

Une ouverture qui semble déjà acquise au niveau du futur conseil d'administration de la SFM: «D'abord, il va y avoir des élections. Et ce n'est pas une affaire de clique. Je connais à peine la moitié des gens qui se présentent. Et Dieu sait si j'en connais des francophones! C'est un beau problème d'avoir tant de personnes pour qui voter».

Bernard BOCQUEL

Oui à une entente Canada-Manitoba-communauté

Les quelque 85 personnes, représentants d'organismes et simples particuliers, réunies le 24 octobre au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface, ont donné leur accord pour qu'une entente Canada-Manitoba-communauté soit conclue dans les mois qui viennent.

Un comité de planification provinciale a été nommé pour entamer le processus (1). La première démarche consistera à demander une subvention de 100 000$ au Secrétariat d'État pour financer les travaux. Cette somme devrait notamment permettre d'embaucher 6 agents à plein temps qui parcoureront la province pour consulter les communautés.

Léo Robert, membre du comité de planification provinciale, précise que le but des consultations ne sera pas tant de recenser les besoins des Franco-Manitobains (ce qui a déjà été fait, en particulier lors des États généraux) que de leur permettre de participer directement à l'élaboration de projets concrets.

«Nous irons voir les communautés à deux reprises, souligne Léo Robert, et nous demanderont à la communauté franco-manitobaine de ratifier le document final, lors d'une rencontre spéciale, avant d'entamer les négociations avec les gouvernements».

Léo Robert estime que le document final sera présenté à la communauté au plus tôt au mois de juin 1990.

Laurent GIMENEZ

(1) Les membres du comité de planification provinciale sont: Cécile Berard, Maria Chaput, Paul Grenier, Roger Legal, Aline Taillefer, Léo Robert, ainsi que le ou la président(e) de la SFM, ou son (sa) délégué(e).

SAINT-VITAL

Souper le 5

Le souper paroissial de Saint-Eugène aura lieu au 1007, chemin Sainte-Marie entre 16h et 20h dimanche 5 novembre.

Les prix des repas: 7$ (adultes), 3.50$ (5 à 12 ans), gratuit pour les tout petits. Les profits serviront à payer les coûts de la rénovation de l'église.

Opération «Cité Nouvelle» pour rajeunir la paroisse

La Cathédrale dans les rues de St-Boniface

Une centaine de bénévoles frapperont à un bon millier de portes de Saint-Boniface dimanche 29 pour mesurer les besoins, les intérêts et les désirs d'entraide des paroissiens de la Cathédrale.

«C'est un premier effort pour rajeunir notre Église paroissiale de la Cathédrale. Il s'agit de briser l'isolement et l'individualisme», explique Fernande Vermette, m.o., responsable de la pastorale de la rue.

Ce projet sans précédent, baptisé «Cité Nouvelle», s'inscrit dans le droit fil du Renouveau, qui a impliqué quelque 300 personnes de la paroisse, surtout des femmes, âgées de 40 ans et plus.

Germaine Malo, responsable de la pastorale à la Cathédrale, précise: «Après avoir vécu 3 ans de Renouveau, les gens sont sensibilisés, plus prêts à s'embarquer».



photo: Bernard Bocquel

Fernande Vermette, m.o., et Germaine Malo (à droite). Une centaine de bénévoles, surtout de plus de 50 ans, couvriront 30 des 40 rues de Saint-Boniface dimanche 29. «Il y a une possibilité d'ouverture sur l'entourage. Il ne faut pas se contenter de belles cérémonies à l'église, il faut établir un lien entre ce qui est célébré et la réalité de tous les jours».

Fernande Vermette ajoute: «Et certains sont concernés par l'âge des personnes pratiquantes, par la diminution de la participation à la messe. Cité Nouvelle est une initiative des gens, qui concorde avec la vision pastorale exprimée par Mgr Hacault, qui veut mettre du neuf dans notre évangélisation».

Fernande Vermette, originaire de Saint-Jean-Baptiste, est revenue à Saint-Boniface après avoir passé les 7 dernières années à Hull, dans la pastorale de la famille. Les Missionnaires Oblates ont prêté ses services à la Cathédrale.

De son expérience, elle sait qu'il «faut respecter le rythme des gens. Il faut partir d'où ils sont et non d'où on aimerait les voir. C'est une démarche à base d'écoute et de respect et ça prend du temps».

«J'ai l'espérance que Cité Nouvelle va transformer la communauté paroissiale. Il faut une foi qui se traduit dans le quotidien, pas simplement une foi de banc d'église. Aller à l'église n'est qu'un moyen pour nourrir sa foi, pour ensuite aller la vivre».

Germaine Malo note que le projet de porte à porte «n'est qu'un tout petit début. Mais il y a déjà des choses qui s'animent avant même que la visite commence. On sent que le grain est déjà semé».

Les deux coordonnatrices de Cité Nouvelle espèrent pouvoir compter sur une équipe pour compiler toutes les données recueillies et assurer le suivi.

Bernard BOCQUEL

SAINT-BONIFACE

Maison Bernier: la province s'en mêle

La Direction des ressources historiques de la province veut rencontrer les groupes concernés par la maison Bernier pour tenter de trouver une entente sur l'avenir du 265, boulevard Provencher.

Les fonctionnaires provinciaux vont intervenir sur recommandation du Conseil manitobain du patrimoine, qui s'est réuni le 20 octobre. Il était question que le Conseil recommande une classification historique.

Une classification historique de niveau 3, qui permet quand même la démolition de la maison, est souhaitée par les propriétaires, Roger Robidoux et Étienne Aubry. Ils avaient accordé jusqu'au 27 octobre aux personnes intéressées à racheter, pour 225 000$, ce rare vestige des années 1880.

Pas d'acheteur à 225 000$

La Société historique de Saint-Boniface n'a pas réussi à trouver d'acheteur. Elle ne fera pas une nouvelle présentation à la ville pour empêcher la destruction de la maison construite voilà 107 ans par Alfred-Thomas Bernier, un célèbre avocat, maire et sénateur.

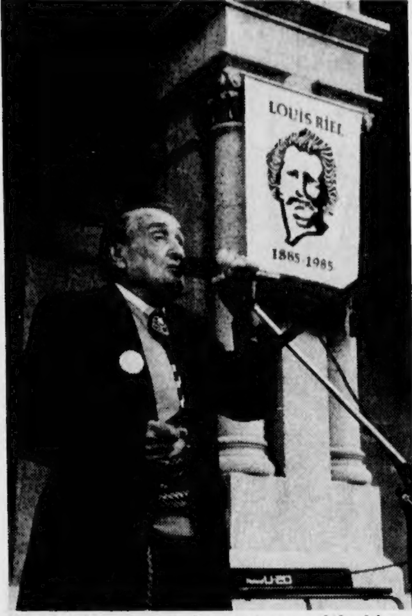
B.B.

SAINT-BONIFACE

Toastmaster bilingue

Une solution pour apprendre à communiquer avec plus d'efficacité? Le toastmaster bilingue.

Les réunions ont lieu tous les jeudis entre 19h et 21h à l'hôtel Norwood. Les détails: Monique Mulaire (237-1803) ou Denis Hamel (257-8542).



Henri Létourneau, le conteur métis bien connu, a participé à la fête foraine.



Certaines personnes n'ont pas hésité à confier qu'elle avaient eu «des frissons» quand le monument a été dévoilé. A droite, Neil Gaudry, maître de cérémonie et député de Saint-Boniface.



La bénédiction du monument a été faite par l'abbé Pierre Gagné, en sa qualité de curé de Saint-Norbert. On sait que cette paroisse était dirigée par Mgr Noël Ritchot, proche de Louis Riel et de la cause métisse.

Vibrer à Riel

Pour finir en beauté son dernier projet, le Comité centenaire Louis Riel avait symboliquement tenu à inaugurer le monument à la mémoire du Père du Manitoba le jour de sa naissance, le 22 octobre, qui tombait cette année, coïncidence heureuse, un dimanche.

Les férus de dates n'auront pas manqué de remarquer qu'il s'agissait du 145e anniversaire de la naissance de Louis Riel et les centaines de personnes qui sont venues à la fête ont pu apprécier la surprenante clémence de la température, largement au-dessus de la normale.

Tant de bonnes choses étaient réunies qu'on était presque tenté d'y voir un signe. «Un signe? Je serais prêt à croire ça!», a répondu Aurèle Desaulniers, le président du Comité centenaire.

Comment le blâmer? Tout ses espoirs «ont été dépassés»: 500 personnes à la messe, 600 ou 700 au dévoilement, d'autres encore à la fête au pied de la Cathédrale, 320 au banquet.

Financièrement aussi, plus de souci: il manquait quelque 5 000$ (sur un coût total de 35 000$), mais assez de promesses ont été faites pour surtout ne pas devoir demander de l'argent d'un gouvernement.

«Après ce que les gouvernements ont fait à Louis Riel, c'était entendu: pas une cenne de subvention gouvernementale pour le monument», a rappelé Aurèle Desaulniers, pour qui «le dévoilement du buste restera toujours imprégné dans la mémoire».

«A ce moment-là, le rêve était réalisé. Enfin le monument était un fait accompli, un monument qui appartient à la population, à tous ceux qui ont eu le coeur grand. J'ai été frappé par la manière dont les gens découvraient le buste. On voyait que Louis Riel s'imposait».

Aurèle Desaulniers a aussi été touché par la présence de Marie-Nicole Allard, 81 ans, la veuve de l'ancien ambassadeur Hector Allard, venue spécialement de Montréal, où elle demeure depuis le mois d'août. «Elle m'a dit: enfin, nous l'avons. Et sur notre bord de la rivière!».

Le président du Comité centenaire a par ailleurs tenu à rendre un hommage appuyé à Ronald Valois, qui est «à l'origine du Comité et qui s'est dévoué corps et âme depuis 1983».

Pour Aurèle Desaulniers, il s'agit maintenant de lancer une autre idée: commencer le lobby pour faire du 22 octobre un jour férié à la mémoire de Louis Riel.



Le monument en bronze de 12 pieds est une création de l'artiste manitobain Réal Bérard. La modestie du fils de la Rivière-aux-Rats étant bien connue, il n'a eu qu'un seul commentaire: «J'ai essayé de faire vibrer les gens. Maintenant, c'est à eux de dire si ce Louis Riel les fait vibrer».

Textes et photos:
Bernard BOCQUEL



Léo Robert, président de la SFM lors de la crise constitutionnelle de 1983, a prononcé un discours en hommage à son «héros», qu'il voit «plus grand que la vie: Riel est un symbole du peuple», qui demande que l'on reste «fidèles à nos racines: foi, culture et langue».

Léo Robert a ajouté: «lorsque quelqu'un ose être fidèle à son héritage, la majorité se sent menacée. En 1983, on a encore fait notre procès. Chaque époque a son Sterling Lyon. Les 200 heures de cloche au Palais législatif, c'était le vrai glas: on a pendu Riel une seconde fois».

Toutefois, Léo Robert estime que «Louis Riel n'est pas mort pour rien. Je suis né franco-manitobain, je mourrai franco-manitobain. Nous appartenons à une race qui ne sait pas mourir».



Un «O Canada» plein de coeur a été entonné par la foule qui formait un cercle autour de la statue de Louis Riel, dont les yeux sont fixés sur l'Ouest. «Louis Riel regardait vers les Territoires du Nord-Ouest. C'est là qu'il a fait ses preuves», note Aurèle Desaulniers.



L'étoile montante du violon, Christian Perron d'Ile-des-Chênes, était l'un des artistes invités à animer la fête.

Le rapport du groupe de travail rompt le consensus constitutionnel

Un pavé manitobain dans le lac Meech

Le rapport remis à Gary Filmon en début de semaine par le Groupe de travail manitobain sur l'Accord du lac Meech constitue un pavé lancé dans la mare constitutionnelle canadienne. Le fragile équilibre trouvé en 1987 ne tient plus, le consensus idéologique est rompu officiellement.

En défendant les conclusions unanimes de ce rapport, le Premier ministre manitobain a choisi de relancer les discussions constitutionnelles dans une nouvelle ronde.

Dans cette démarche, il peut s'appuyer sur une partie de l'opinion canadienne : selon un sondage CBC-The Globe and Mail du 23 octobre, 42% des personnes interrogées ne pensent pas que l'Accord du lac Meech puisse être adopté tel quel (19% pensaient le contraire). Mais le grand public reste peu au fait des questions constitutionnelles : moins du tiers des sondés s'estiment suffisamment informés.

Gary Filmon n'est pas le seul Premier ministre à vouloir modifier l'Accord. Les Premiers ministres du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve, tout deux élus également après 1987, ont tenu à exprimer leurs différences. Mais les conclusions rendues mardi 24 octobre par le groupe législatif du Nouveau-Brunswick vont beaucoup moins loin que celles du Manitoba. Selon Frank McKenna, ces différences semblent pouvoir être satisfaites par un accord parallèle.

Principaux artisans de l'Accord de 1987, le Premier ministre fédéral, Brian Mulroney, et le Premier ministre du Québec, Robert Bourassa, avaient marqué leur détermination à ne pas renégocier, tout en restant ouverts à un accord parallèle concernant les «oublis» de l'Accord, comme les droits des autochtones ou des Territoires, ou encore la question du Sénat.

Réagissant au rapport manitobain, le ministre d'Etat aux relations fédérales-provinciales, Lowell Murray, a maintenu qu'il serait difficile de réouvrir l'Accord sans le tuer. Se montrant ouvert à des accomodements, il a tenu à faire porter la responsabilité de la suite des événements aux Premiers ministres récalcitrants.

Si le coeur du débat est idéologique, les facteurs électoraux et politiques sont également à prendre en compte. Si Gary Filmon va aussi loin dans son opposition à la Modification constitutionnelle de 1987 en impliquant les libéraux et les néos de la province, c'est aussi parce qu'il dirige un gouvernement minoritaire. Se posant en champion des opposants à l'Accord, il consolide sa base électorale. Une fois sa majorité consolidée par les élections que tout le monde attend, il pourrait se montrer beaucoup plus souple.

En ne remettant pas en cause la clause «nonobstant» (qui permet de passer outre à certaines dispositions de la Charte des droits), le Manitoba ne heurte pas de plein fouet le Premier ministre du Québec qui s'est appuyé sur cette clause pour définir dans la loi 178 sa politique linguistique. En outre, les élections de septembre dernier au Québec ont donné à Robert Bourassa une bonne majorité.

Mais, le Premier ministre du Québec a engagé sa parole avant et pendant les élections sur une stricte définition du fédéralisme consignée dans l'Accord du lac Meech tel quel. Il doit aussi tenir compte de la poussée du Parti québécois redevenu souverainiste avec un score (41%) proche de celui de 1976.

Philippe DESCAMPS


Archives La Liberté

La classe politique du Manitoba est unanime contre l'Accord du Lac Meech. De gauche à droite: Jim McCrae (Procureur général du Manitoba), Sharon Carstairs (chef de l'opposition libérale), Gary Doer (chef des néos), Wally Fox-Decent (président du Groupe de travail), Gary Filmon (Premier ministre du Manitoba) et Jim Carr (critique libéral en matière constitutionnelle).

Comment le Manitoba entend réduire la «société distincte»

Le rapport remis par le groupe de travail constitutionnel du Manitoba exprime un rejet de la lettre et de l'esprit de l'Accord du lac Meech. Un consensus politique vient de se dégager au Manitoba pour un autre vision constitutionnelle du fédéralisme, plus proche de celle promue par Pierre Trudeau en 1982 que de celle promue par Brian Mulroney en 1987.

Le texte proposé par les responsables politiques du Manitoba modifie tout d'abord le coeur même de l'Accord : la clause définissant les caractéristiques fondamentales du Canada. Le Québec y est bien perçu comme une «société distincte», mais le rôle de la législature et du gouvernement du Québec n'est plus que de «sauvegarder» ce caractère distinct, alors que l'Accord constitutionnel parle de «protéger et de promouvoir».

C'est ce point qui irrite fortement le gouvernement de Robert Bourassa. Irritation renforcée par la supression de l'article 7 de l'Accord qui prévoit une plus grande liberté de choix et une compensation financière au gouvernement d'une province qui ne veut pas participer à un programme national cofinancé.

Dans un souci affiché de renforcer les droits individuels, le groupe demande que tous les droits visés par la Charte des droits et libertés du Canada, et non une partie seulement, soient inclus dans l'Accord.



Tout à recommencer pour Brian Mulroney et Robert Bourassa? L'optimisme de 1987 est loin.

L'autre divergence essentielle entre le rapport manitobain et l'Accord du lac Meech concerne l'avenir du Sénat. Le groupe de travail souhaite une réforme dans les plus brefs délais. Il préconise que ces questions ne requièrent pas un accord unanime des 11 gouvernements (10 provinciaux plus le fédéral), mais simplement celui d'au moins 7 provinces représentant au moins 50% de la population totale.

Dans une série d'autres conclusions, le rapport préconise qu'une mention spéciale soit accordée aux autochtones dans la définition des caractéristiques du Canada et dans les discussions constitutionnelles. Il préconise également qu'une place soit faite aux Territoires dans les discussions constitutionnelles et dans les propositions de juges pour la Cour suprême.

Le Manitoba demande également par la voie de ses représentants qu'une fois toutes ces questions réglées, il n'y ait plus de conférence constitutionnelle contrairement à l'Accord qui laisse la porte ouverte à d'autres discussions.

En marge de l'Accord, le groupe constitutionnel manitobain recommande la création d'un comité manitobain de réforme du Sénat, la tenue d'audiences publiques par tous les gouvernements après une nouvelle entente constitutionnelle et avant sa signature et enfin, un rôle prépondérant du gouvernement fédéral en matière d'immigration et une révision tous les 5 ans des dispositions «favorables au Québec» de l'Accord sur l'immigration.

Ph.D.

Qu'est-ce que l'Accord du lac Meech ?

Une Constitution pour tout le Canada

La Modification constitutionnelle signée le 3 juin 1987 par les dix Premiers ministres provinciaux et Brian Mulroney, appelée communément «Accord du lac Meech», ne tient qu'en une dizaine de feuillets ; peu de mots, mais plus qu'une simple question de «société distincte».

Le Canada a bien une Constitution, et ce depuis 1867. Mais la province du Québec ne s'est pas entendue avec les autres provinces lors de l'adoption de la Loi constitutionnelle de 1982 qui a amorcé l'inscription dans la Constitution de garanties concernant le patrimoine culturel du Canada, les droits des minorités de langues officielles et des autochtones.

Le but de la Modification constitutionnelle de 1987 est de réintégrer le Québec dans la famille constitutionnelle canadienne. Le texte prévoit : «Toute interprétation de la Constitution du Canada doit concorder avec {..} la reconnaissance de ce que le Québec forme au sein du Canada une société distincte.»

Protéger et promouvoir

Ce préambule est suivi d'une précision importante : «La législature et le gouvernement du Québec ont le rôle de protéger et de promouvoir le caractère distinct du Québec». Cette précision ouvre une large marge de manoeuvre au gouvernement québécois, notamment en matière de langue.

La distinction du Québec en matière constitutionnelle trouve un effet concret sur deux autres questions abordées par la Modification : le choix des juges de la Cour suprême et l'immigration.

«L'Accord du lac Meech» prévoit une garantie constitutionnelle pour une pratique courante : trois des neuf juges de la Cour suprême doivent être choisis parmi les juges du Québec. Cette disposition garantit que le plus haut tribunal puisse se prononcer aussi bien sur des causes basées sur le droit civil du Québec que sur celles basées sur la Common law en usage dans le reste du Canada.

«L'Accord du lac Meech» prévoit également que le gouvernement du Canada et celui du Québec passent une entente sur les questions d'immigration. Cette entente doit garantir au Québec un nombre d'immigrants proportionnel à sa part de la population canadienne avec un droit de dépassement de 5% pour palier le faible taux de fécondité des Québécois.

Si la Modification constitutionnelle a été conçue en bonne part pour réintégrer le Québec, elle n'en aborde pas moins des questions politiques concernant toutes les provinces.

Dans cet esprit, le texte prévoit une plus grande liberté pour les provinces dans la participation aux programmes nationaux ou aux programmes fédéraux-provinciaux, avec compensation financière en cas de retrait.

La nature fédérale de la Cour suprême et du Sénat devrait être renforcée en accordant aux gouvernements provinciaux un rôle dans la sélection des juges et des sénateurs. Certaines provinces voudraient aller plus rapidement, voire anticonstitutionnellement, vers un sénat à l'étasunienne. En outre, une conférence des Premiers ministres doit être convoquée chaque année sur l'économie et toute autre question. Une conférence annuelle doit également avoir lieu pour les questions constitutionnelles.

Concernant les droits des autochtones et le multiculturalisme, le texte s'en tient aux dispositions de la Constitution de 1867 et des apports de 82. Il encourage toutefois les discussions avec les associations autochtones pour clarifier la définition de leurs droits. Pour cette question, comme pour celle du Sénat, la Modification constitutionnelle laisse la voie libre à d'autres réformes en réaffirmant la nécessité d'y associer la population.

Ph.D.

SAINT-NORBERT

La Caisse de Saint-Norbert dit oui à Hy-Line

Les partisans d'un rachat de la Caisse de Saint-Norbert par Saint-Boniface ont perdu par 4 voix mardi 24 octobre. Pour un dollar, Saint-Norbert est maintenant une des succursales de Hy-Line Credit Union.

240 sociétaires s'étaient déplacés pour la réunion spéciale. Une majorité des deux tiers était requise pour la vente. Roger Dubois, qui favorisait le rachat de Saint-Norbert par Saint-Boniface, commente: «C'est malheureux à dire, mais c'était devenu une confrontation anglo-franco. Il y avait de la tension dans l'air».

Qu'adviendra-t-il des services en français? «Pour l'instant, pas de problème. Ce sont les mêmes employés et ils sont tous bilingues. Mon inquiétude, c'est que la succursale Pembina de Hy-Line est déficitaire et que les directeurs décident un jour de fermer Saint-Norbert».

La succursale Pembina est déficitaire

La Caisse de Saint-Norbert pèse environ 5 millions de dollars et a généré en 1988 presque 60 000$ de profits. Hy-Line a un actif de 70 millions. La caisse compte quelque 1 770 membres, dont la moitié sont francophones.

B.B.

SAINT-GEORGES

Record de dépôts pour la Caisse

En 1988, la Caisse populaire de Saint-Georges a battu un record pour l'augmentation des prêts (+23%). En 1989, elle récidive avec les dépôts (+23,5%).

Pour Ginette Vincent, il n'y a pas de raison fondamentale à cette forte augmentation, mais plutôt une conjonction de raisons, parmi lesquelles l'arrivée de nouveaux membres : «Au moins 6% de l'augmentation de nos dépôts proviennent de nos nouveaux membres».

Le nombre des membres restent stable globalement, mais les 61 nouveaux semblent plus actifs que les 67 partants.

Les 32 membres présents lors de l'assemblée annuelle du 16 octobre ont adopté un changement des règlements. Désormais le quorum à atteindre représente le nombre d'administrés plus 10 personnes, soit 17 membres au total.



Photo: Archives La Liberté.

Ginette Vincent, directrice d'une caisse en forme.

Le montant de la réserve continue de croître rapidement mais, souligne Ginette Vincent : «Il sera difficile de suivre la progression de l'actif.» La bonne santé et la croissance rapide de la Caisse freine donc la constitution du fonds de sécurité.

Le conseil d'administration compte deux nouveaux membres : Guy Bruneau et Jacques Dupond, ils remplacent Annette Viallet et David Savard. Les autres membres sont : Silvio Chevrefils (réélu président), Luc Vincent (vice-président), Carolus Vincent, Michel Bouvier et Marcelin Vicent.

Le livre de Maurice Gauthier racontant l'histoire des caisses populaires au Manitoba a été offert à 6 membres actifs de la Caisse depuis plus de 25 ans : André Dupont, Victor Vincent, René Vincent, Carolus Vincent, Laura Vincent et Marcelin Vincent pour son père Alphonse.

Philippe DESCAMPS

La Caisse en chiffres

Actif au 30 juin :
1989: 2 295 503$ (+22%)
1988: 1 881 987$

Bénéfices nets après impôts:
1989: 19 365$ (+32,7%)
1988: 14 598$

Montant de la réserve :
74 846$ soit 3,26% de l'actif (objectif, 5 % en 1992)

Dépôts :
1989: 2 218 137$ (+23,5%)
1988: 1 796 238$

Prêts :
1989: 1 752 482$ (+11,1%)
1988: 1 576 891$

Nombre de membres :
1989: 504 (dont 61 nouveaux)
1988: 510

SAINT-BONIFACE

Couselling en français: réponse lundi

Le Service de conseillers de Gilles Beaudry, csv, fermera-t-il ses portes à la fin du mois, comme il en est question depuis le double refus de la province d'accorder une subvention de 86 000? Pas sûr.

Après une réunion du conseil d'administration mardi 24 octobre, Roger Robidoux, le président, reste «très optimiste». Motif: «différents plans sont envisagés, les possibilités de financement provincial et communautaire sont examinées. Une décision finale sera prise lundi 30 octobre par le conseil».

Le Service de conseillers est la seule organisation manitobaine à offrir du counselling professionnel en français.

B.B.

CULTUREL

La semaine des fanatiques

• ***Le concert classique de Michel Lagacé :*** ensemble «MusikBarock» dirigé de son clavecin par Eric Lussier. Le premier concert de l'Association manitobaine du clavecin offre au programme Purcell, Haendel et Geminiani. Dimanche 29 octobre à 20h, église Crescent Fort Rouge (angle Nassau et Wardlaw).

«Un concert unique, le premier d'une série annuelle de 4 concerts seulement. Une occasion rare d'entendre de la musique baroque interprétée par des musiciens exceptionnels.

Michel Lagacé est directeur régional du Secrétariat d'État.



Eric Lussier fait vivre le clavecin à Winnipeg.

• ***La soirée musique et danse de David Larocque:*** les «Native Spirit» au cabaret le Spectrum (176, rue Fort). Les 26, 27, 28 et 30 octobre à partir de 22h.

«Une musique fort rythmée, une tonalité populaire avec des influences de la musique africaine ou reggae. Ce cabaret est un bon endroit pour écouter de la musique alternative. Le seul en ville à faire venir des groupes alternatifs de renommée. Entraîné par les percussions, on peut y danser toute la nuit.»

David Larocque est responsable du 100 Nons.

• ***La soirée théâtre de Charles Leblanc :*** «Les belles histoire de mon mononcle Alphonse», improvisations du groupe de l'Eruption spontanée (Denis Bouffard, Bertrand Nayet, Philippe Habeck, Frances Adams, Martial Tougas, Charles Leblanc...-). Samedi 28 octobre au Foyer du CCFM. Spectacle commandité par les Pruneaux Bruno Inc.

«Un spectacle d'improvisation nostalgique, plein de rebondissements. Le plaisir de faire le fou devant une foule de gens.»

Charles Leblanc est traducteur. Il fait partie du groupe de l'Eruption spontanée : comme spectateur ou comme acteur ? A vous de répondre.

Une sélection recueillie par Philippe DESCAMPS

Un entretien avec Richard Séguin

«En solo, t'es seul à te porter»

Richard Séguin n'est pas un débutant dans la chanson en français. Durant les années 70, il faisait équipe avec sa soeur Marie-Claire, avec le groupe Les Séguin. En 1978, avec Serge Fiori, il lança le disque 200 nuits à l'heure, un disque qui a connu un succès inégalé dans l'industrie de musique québécoise.

Richard Séguin se caractérise «sur le plan musical, plus près de la chanson et de mon instrument qui est la guitare». A Winnipeg la semaine dernière, Richard Séguin et son équipe de 11 musiciens et techniciens ont donné trois présentations de son spectacle Journée d'Amérique, un spectacle qu'il a présenté plus de 150 fois.

Nous avons rencontré le chanteur-compositeur, invité par le Festival du Voyageur, à son arrivée à Winnipeg le 20 octobre 1989 pour jaser de musique, de nationalisme, de tout et de rien. Voici des extraits de cette conversation.

Question: ***Les grands de la musique québécoise en 1989 ressemblent étrangement aux grands d'il y a 15 ans. Comment se fait-il que ce soit toujours les mêmes?***

Richard Séguin: «On a été une génération qui travaillait avec des complices, qui travaillait avec des groupes. Par la suite, on a assisté à l'éclatement des groupes. Maintenant, on se retrouve à faire carrière en solo. Il ne peut pas y avoir de relève significative tant qu'on n'aura pas pris notre place dans la chanson du Québec».



Richard Séguin. Un partage avec les musiciens...

un artiste solo, t'es seul à te porter. Il y a également la question de la maturité. Tu commences à prendre la parole une fois que tu as accumulé du bagage».

> *«Tu prends la parole une fois que tu as accumulé du bagage.»*

Question: ***Pourquoi ce foisonnement de groupes durant les années 70?***

Richard Séguin: «C'était peut-être par manque de sécurité. Quand un groupe parle pour toi, c'est plus facile à assumer les responsabilités. Quand t'es

«Il y a aussi le contexte social de l'époque. C'était la revendication de groupe. Nous quand on est arrivé, c'était l'hystérie, l'harmonie, la délinquance. Et on allait partager tout ça. Même le théâtre, c'était uniquement du collectif».

Question: ***Avez-vous conservé quelque chose des années 70?***

Richard Séguin: «Ce que j'ai gardé des années 70, c'est l'approche que j'ai avec mes musiciens. Il y a un partage avec les musiciens. Il n'y a pas de distinction hiérarchique».

«Pour moi l'équipe est importante. Le spectacle, c'est 12 personnes qui travaillent ensemble. Il y a une fraîcheur dans ça que les Français sont venus chercher chez nous».

Question: ***Est-ce que vous vous considérez comme un nationaliste québécois?***

Richard Séguin: «Il faut créer un pays d'abord. Et après, on verra. Il faut rester vigilant et voir comment le gouvernement agit. Du temps de René Lévesque, on a manqué un peu de sens critique envers le gouvernement».

«J'ai quand même une vision optimiste des choses. On insiste, et je le vois chez les jeunes qui se déplacent pour voir mon spectacle, qu'on va vivre en français. Après tout, la langue, c'est une façon de penser».

Question: ***Est-ce que cette vision se rattache nécessairement à l'idée de territoire?***

Richard Séguin: «La notion de pays, c'est une façon de penser, c'est une question de culture, c'est une vision du monde. Pour moi, toute la politique se place autour de ça. Si les Algonquins possèdent toujours leur langue, ils ont toujours leur pays».

«Par contre, j'ai besoin d'être rattaché à une terre, à un lieu où je peux penser une vision du monde. On est dans un tournant où si on n'a pas cette ouverture, on va se fermer à tant de choses».

Question: ***Lorsque vous chantez au Canada à l'extérieur de la province du Québec, est-ce que vous vous sentez comme un étranger?***

Richard Séguin: «On est francophone d'Amérique. Bientôt on va parler de francophonie internationale. Par contre, j'ai été surpris de voir la réception du côté anglophone. A Toronto, mes disques dans un magasin étaient à côté des disques grecs...»

«La réciproque, n'est pas vécue dans le même sens. K.D. Lang, Bruce Cockburn sont connus au Québec. C'est deux différents mondes. J'aimerais penser qu'il en soit autrement...»

Lucien CHAPUT

Téléphonez-nous!

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

Les Rendez-Vous

CONCERTS

• ***La Société de guitare classique de Winnipeg*** présente le grand guitariste français Olivier Chassain. Elève d'Alexandre Lagoya, Olivier Chassain a gagné le premier prix de guitare du conservatoire de Paris et du Guitar Foundation of America Competition. Samedi 4 novembre, Crescent Fort Rouge United Church (angle des rues Nassau et Wardlaw). Billet à 6$ et 8$ en vente chez J.J.H. McLean (263 rue Edmonton) et à l'entrée.

• ***«The Masterworks No 2»*** de l'Orchestre symphonique dirigé par Bramwell Tovey. Au programme, trois morceaux composés au XXe siècle : la symphonie No 2 en mi mineur Opus 27 de Rachmaninoff (1907) ; l'ouverture Walton's Portsmouth Point (1925) et le concerto pour violon en ré mineur opus 27 (1903) de Sibelius, avec le soliste Joseph Swensen. Les 27 et 28 octobre à 20h, salle du Centenaire.

• ***«Orphei Drangar Chorus»***, concert du Choeur philharmonique de Winnipeg sous la direction d'Eric Ericson. Un choeur masculin venant de Suède qui fête ses 136 ans. Lundi 30 octobre à 20h au Pantages Playhouse Theatre.

• ***Le concert des enfants No 1*** de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg auquel se joindront 50 enfants suivant la méthode Suzuki dont on fête le 20e anniversaire.

Le concert dirigé par Bramwell Tovey comportera des morceaux de Bach, Vivaldi et Dvorak. Dimanche 29 octobre à 14h à la Salle du Centenaire.

• ***Connie Kaldor et son groupe «The Suburban Vikings»*** invités par le West End Cultural Centre. Premier concert de la nouvelle tournée de l'artiste née en Saskatchewan et basée à Winnipeg. Au Pantages Playhouse Theatre, le 4 novembre à 20h.

• ***Walle Larsson*** au Mârdi jazz du CCFM. Le 31 octobre.

• ***Les jeunes du 100 Nons*** sont invités sur la scène du Foyer au CCFM.

BACCHANALE

• ***IVe Festival du beaujolais nouveau***, dans le cadre du prélèvement de fonds annuel du CCFM. Spectacle avec Nicole Bremault, dégustation, repas arrosé à gogo et danseuses de French-cancan. Billets en vente à 40$ avant le 1er novembre, 50$ après cette date. Le 16 novembre à partir de 18h30.

CINÉMA

• ***«Le baron de Munchausen»***, un film de Terry Gilliam (Time Bandits, Brazil) (EU 1989). Au Cinéma 3, du 27 octobre au 2 novembre à 19h30.

• ***Le cinéma et la Révolution française*** au Musée des Beaux-Arts de Winnipeg (300 boulevard Memorial). Samedi 28 octobre à 20h : «Orphans of the Storm», un film de D.W.Griffith (EU 1922, muet). Dimanche 29 octobre à 20h : «La Nuit de Varennes», un film d'Ettore Scola (Fr.Ital. 1982 version originale française).

EXPOSITIONS

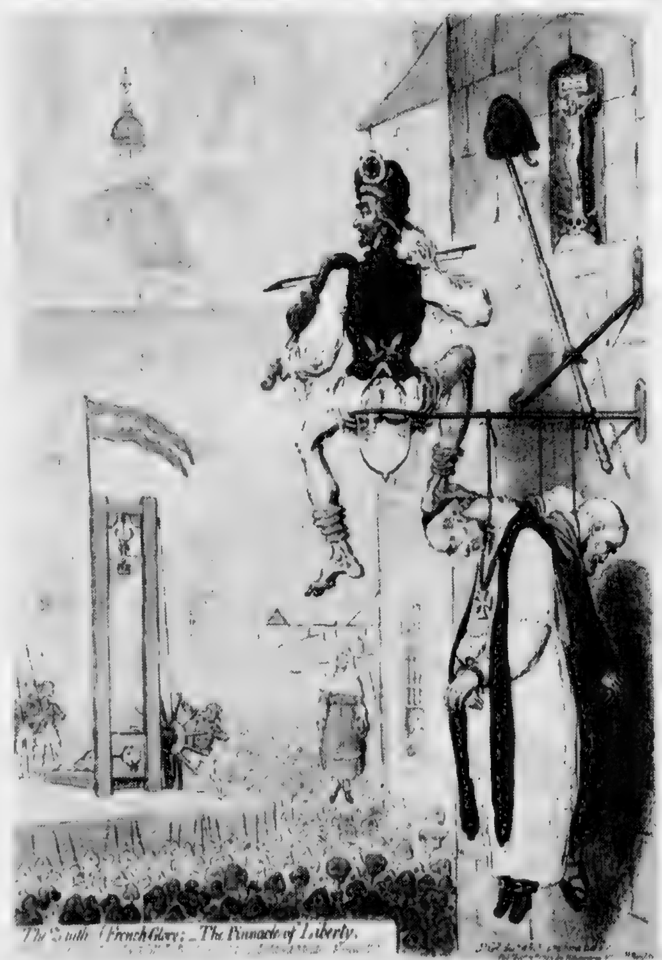
• ***«Le Jazz en France»*** exposition présentée par le service culturel de l'Ambassade de France et l'Alliance française du Manitoba. Jusqu'au 7 novembre, Galerie de l'Alliance française 725, avenue Corydon (477-1515).

• ***«Que faire ? Que dire ?»*** Exposition présentée par le Collège d'Art et de Style de Nouvelle-Ecosse. L'occasion de découvrir la culture acadienne des francophones du Nouveau-Brunswick et de Nouvelle-Ecosse. Jusqu'au 19 novembre aux Galeries I et II du CCFM.

Opéra

• ***Macbeth, de Verdi.*** La Manitoba Opera Association lance sa saison avec le célèbre opéra de Verdi dont les représentations auront lieu les 4, 7 et 10 novembre à la salle du centenaire - Renseignements et billets aux comptoirs BBass (tél.: 985-6800).

Une sélection de Philippe DESCAMPS



«L'imagerie sans-culottes comme idéal révolutionnaire», une conférence de James Leith, professeur d'histoire de l'Université Queen de Kingston. Une présentation parallèle de caricatures françaises et anglaises de la Révolution française. Les «Sans-culottes» étaient les militants parisiens de base de la Révolution. Ils ont joué un rôle primordial dans l'avènement de la République. Petits bourgeois, contremaitres, boutiquiers ou simples ouvriers, ils ne portaient pas les culottes des nobles mais des pantalons, d'où leur nom. Au musée des Beaux-Arts de Winnipeg, le 29 octobre à 17h. Les caricatures seront exposées jusqu'au 10 décembre.



photo: Hubert Pantel

Eh, Paul, excuse!

Dans la critique de la pièce «Au Lac-des-Bois» parue la semaine dernière, le démon typographique m'a fait écrire «Roger Léveillé» au lieu de PAUL LÉVEILLÉ.

Ce qui est quand même un comble pour un comédien de talent qui a déjà joué tant de rôles avec succès sans jamais se prendre pour un autre!

Je lui transmets mes excuses. Comme un seul homme.

Bernard BOCQUEL

Lectures

HALLOWEEN

En cette période de l'année, à l'approche de l'Halloween, les jeunes aiment avoir peur.

Contes de minuit, de J. B. Stamper.

Vampires, chauves-souris, cimetières, corbillards, tout y passe. Les histoires de ce livre se produisent à la nuit tombée, ou quand sonne minuit. On dit que les instincts sauvages se libèrent lorsque sonnent les douze coups de minuit. Frissons assurés.

(Éd. Héritage, 1988)

Le mystère des maisons hantées, de Tizane, Émile.

Des bruits de chaînes, des portes qui grincent, des murs qui suintent. Voilà le mystère en route. Quand toute la maisonnée dort, des apparitions vêtues de blanc se promènent dans les corridors. Ce sont des ancêtres, morts depuis des lustres, qui se manifestent.

(Éd. Tchou, 1977)

Amityville, la maison du diable, de Jay Anson.

Ici, il s'agit de la visite de Satan, dans une maison nouvellement achetée à Amityville. C'est une histoire vraie. Cette maison, dont les Lutz se font acquéreurs, a un passé déjà horrifiant: un jeune homme tue toute sa famille. Le diable a pris possession de la maison et se manifeste aux nouveaux propriétaires de manière à effrayer un lecteur ou une lectrice peu sensible.

(Éd. Stanke, 1977)



Un extrait de la couverture de «Croktou et les fantômes».

Le monde enchanté des fantômes et revenants.

Les fantômes et revenants sont présents dans ce livre, tant par l'image que par les textes des différents contes.

(Éd. Time Life, 1985)

POUR LES PLUS PETITS

Croktou et les fantômes, de Jacqueline Held.

Grand-maman, Marion et Croktou, le loup, s'en vont en vacances chez Mamie. Mais, près de là, il y a un château hanté et le fantôme, bien entendu. Ils partent à sa recherche. La peur les tenaille tous. Très, très mignon livre.

HALLOWEEN VIDEOS

Bas les masques, 24 minutes.

C'est la fête Charlie Brown (dessin animé), 60 minutes.

Par la bave de mon crapeau, 9 minutes.

Ces livres sont disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface

Une nouvelle revue littéraire publiée par le CEFCO

Constantin-Weyer en textes et en photos

«On a déjà plus d'une centaine d'abonnés», affirme Lise Gaboury-Diallo, rédactrice en chef des Cahiers franco-canadiens de l'Ouest.

Cette nouvelle revue est publiée par le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO), dont le colloque annuel s'est déroulé du 12 au 14 octobre au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Les responsables des Cahiers franco-canadiens de l'Ouest (1) ont décidé de consacrer leur premier numéro, tiré à 400 exemplaires, à l'écrivain français Maurice Constantin-Weyer, qui vécut plusieurs années au Manitoba et obtint le prestigieux prix Goncourt en 1928.

L'ouvrage de plus de 160 pages, extrêmement bien présenté et illustré de nombreuses photos de grande qualité, comprend des articles sur la vie et l'oeuvre de l'auteur, ainsi que des extraits inédits de ses textes.

Le prochain numéro des Cahiers franco-canadiens de l'Ouest devrait sortir en 1990. Il n'y aura pas de thèmes précis, la vocation de la revue étant de publier en français des travaux, articles, nouvelles, essais, comptes rendus et notices bibliographiques, dans tous les domaines concernant l'Ouest canadien: éducation, géographie, histoire, littérature, politique, sociologie, etc.



Le 3e numéro, dont la publication n'est pas prévue avant 1991, sera consacré à Gabrielle Roy. Lise Gaboury-Diallo invite d'ailleurs tous les spécialistes à soumettre leurs travaux (ainsi que pour le 2e numéro de la revue).

L'abonnement annuel aux Cahiers franco-canadiens de l'Ouest (2 numéros) est de 18$ pour les individus, 15$ pour les étudiants et 22$ pour les institutions. L'abonnement à l'étranger est de 30$ (il y a déjà plusieurs abonnés en Europe et aux États-Unis). Vente au numéro: 10$ pour le Canada et 16$ pour l'étranger.

Pour tout renseignement, écrire au CEFCO: Collège universitaire de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0H7. Tél: 233-02-10.

Laurent GIMENEZ

(1) Le comité de rédaction est composé de Lise Gaboury-Diallo, André Fauchon et David Reed.

THÉÂTRE

Atelier avec l'École nationale de Théâtre

Le Cercle Molière organise en collaboration avec l'Ecole Nationale de Théâtre un atelier pour comédiens et comédiennes expérimentés les 28 et 29 octobre.

Cet atelier d'interprétation sera dirigé par Gilles Renaud et Lou Fortier, deux professionnels québécois. Gilles Renaud est directeur de la section française d'interprétation et d'écriture dramatique de l'Ecole nationale de Théâtre et président de la Commission internationale du théâtre francophone. Lou Fortier est adjointe de Gilles Renaud et régisseur de théâtre.

Pour tout renseignement : Claude Dorge au 233-8053.

Ph.D.



Dossier Presse-Ouest

La population franco-manitobaine sera appelée à se prononcer sur l'avenir de Presse-Ouest Ltée lors de l'Assemblée générale du 3 novembre 1989, alors que le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine proposera ce qui suit:

Qu'il soit résolu que:

L'assemblée générale adopte le principe de la vente de la quasi-totalité des intérêts de la Société franco-manitobaine dans la Société Presse-Ouest Ltée, selon les modalités suivantes:

a) *la vente des 99 actions sur cent, en conformité avec le modèle de super-structure (voir annexe 1);*

b) *le placement dans un fonds de fiducie l'argent provenant de la vente des 99 actions;*

c) *la conclusion d'une convention des actionnaires accordant à la Société franco-manitobaine un droit de regard sur la gestion de l'entreprise ainsi qu'un droit de rachat des actions en cas de non-respect de la mission de l'entreprise.*

L'assemblée générale mandate le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine de trouver un acquéreur et, selon les modalités en annexe (2), forme une commission spéciale chargée de préparer une recommandation en ce sens à l'intention du conseil d'administration.

Presse-Ouest, c'est à vous! Et c'est aussi à vous de décider de son avenir. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter madame Lorraine Dumont à la SFM au 233-4915. Tous les documents concernant ce dossier vous seront envoyés sur simple demande.



La nouvelle Société franco-manitobaine

Son mandat, ses rôles et sa structure

Lors de l'assemblée générale spéciale du 10 juin dernier, le Groupe de travail sur la restructuration de la SFM présentait son rapport* contenant, entre autre, des propositions précises sur le mandat et les rôles d'une nouvelle SFM.

Suite aux délibérations, les propositions suivantes ont été adoptées:

Mandat: La SFM, de concert avec l'ensemble de la collectivité franco-manitobaine et les organismes franco-manitobains, protège les intérêts de la francophonie manitobaine, facilite l'épanouissement de la vie en français au Manitoba et en fait la promotion.

Rôles: La SFM assume les rôles particuliers suivants:

- rôle de porte-parole;
- rôle de revendicateur;
- rôle de facilitateur de concertation;
- rôle de promotion des services en français;
- rôle de leadership.

Structure: Les affaires de la SFM sont gérées par les composantes suivantes:

- l'assemblée générale;
- le conseil d'administration;
- le conseil exécutif;
- les comités permanents comprenant:
  a) le comité de facilitation de concertation;
  b) le comité de promotion des services en français;
  c) le comité des revendications politiques,

et les règlements généraux de la SFM comportent ce qui est décrit au sujet des composantes énumérées aux pages 10 à 14 du rapport du Groupe de travail*.

1) pour mettre l'accent sur la coopération entre les organismes franco-manitobains;
2) pour mettre l'accent sur le développement communautaire et les initiatives locales;
3) pour mettre l'accent sur le respect des droits garantis aux Franco-Manitobains.

Les nouveaux règlements qui seront proposés pour adoption lors de l'Assemblée générale annuelle de la SFM, les 3 et 4 novembre prochains, ont été rédigés conformément aux voeux de l'assemblée générale spéciale du 10 juin 1989. Tous les Franco-Manitobains sont invités à venir se prononcer sur ces règlements et à élire le premier conseil d'administration de la nouvelle SFM.

(*) Le rapport du Groupe de travail et toute la documentation pertinente à cette question sont disponibles au bureau de la SFM. Vous pouvez vous les procurer en composant le 233-4915, ou le 1-800-665-4443 (sans frais) si vous appelez de l'extérieur de Winnipeg.



41 finalistes pour la Grande Dictée

21 élèves de la 9e à la 12e année et 20 adultes ont été sélectionnés pour participer à la finale de la Grande Dictée de l'Alliance française du Manitoba, qui se déroulera le 1er novembre à 18h30 sur le plateau de CBWFT à Winnipeg.

«Les copies étaient encore meilleures que l'année dernière», nous a confié Michel Mercadié, le directeur de l'Alliance française du Manitoba. «Je pense que les concurrents se sont préparés davantage».

Les noms des gagnants de la finale seront gardés secrets jusqu'au mardi 7 novembre, jour même de la remise des prix. Les premiers prix sont deux billets d'avion Winnipeg-Paris pour les adultes et deux billets Winnipeg-Québec pour les juniors.

La cérémonie se déroulera à 19h au siège de l'Alliance française, 725, avenue rue Corydon.

L.G.

Connaissez-vous les paronymes?

Ce sont des mots qui sont presque des homonymes et que l'on confond parfois.

(volcan)	**éruption**	et	**irruption**	*(faire - dans une pièce)*
(sens d'un mot)	**acception**	et	**acceptation**	*(d'une invitation)*
(proposition)	**suggestion**	et	**sujétion**	*(être le sujet de)*
(grenouille)	**coasser**	et	**croasser**	*(corbeau)*
(recouvrir)	**enduire**	et	**induire**	*(déduire)*
(la santé)	**recouvrer**	et	**recouvrir**	*(couvrir une deuxième fois)*

Voici la résolution qui sera présentée à l'Assemblée générale annuelle de la SFM le 4 novembre 1989, concernant les

Élections des administrateurs de la SFM

Etant donné que cette assemblée n'a pas encore adopté de nouveaux règlements pour la SFM et que l'assemblée spéciale du 10 juin a pris certaines décisions quant aux élections à cette assemblée annuelle;

Étant donnée le besoin de donner une bonne place aux élections lors de cette assemblée; il est proposé:

1) Que les règles suivantes s'appliquent aux élections des membres du conseil d'administration de la SFM lors de l'assemblée annuelle le 4 novembre 1989:

a) l'élection des administrateurs se tient au moyen d'un scrutin secret;

b) l'assemblée élit un président d'élection qui n'a pas le droit de vote;

c) l'assemblée nomme trois scrutateurs;

d) chacun des membres du conseil exécutif (président, vice-président et secrétaire-trésorier) est élu séparément à la majorité simple (le candidat ayant le plus grand nombre de votes gagne l'élection), à l'exception du président qui est élu à la majorité absolue (le candidat ayant plus de 50% des votes gagne l'élection et dans le cas où aucun candidat obtient plus de 50% des votes, un autre tour de scrutin a lieu après avoir rayé du bulletin de vote le nom du candiat ayant obtenu le moins de votes);

e) l'élection aux autres postes du conseil d'administration se fait en bloc et les candidats qui obtiennent le plus grand nombre de votes ont élus et, en cas de mandats de durées diverses, obtiennent les mandats les plus longs;

f) l'assemblée tient un second tour de scrutin lorsque deux candidats ou plus recueillent un nombre égal de voix, qui serait par ailleurs suffisant pour permettre leur élection au conseil d'administration;

g) les mandats des administrateurs élus le 4 novembre 1989 sont les suivants:

- le président 1 an;
- l'un des vice-présidents 1 an;
- l'un des vice-présidents 2 ans;
- l'un des vice-présidents 3 ans;
- trois des conseillers 1 an;
- trois des conseillers 2 ans;
- deux des conseillers 3 ans;
- le secrétaire-trésorier 3 ans;

h) toute personne dont le nom ne se trouve pas sur les listes soumises par le comité de candidature et qui désire se porter candidat à l'un des postes au conseil d'administration, peut soumettre sa candidature, appuyée de la signature de dix (10) membres en règle de la SFM, au président du comité de candidature avant les heures limites fixées pour chacun des postes;

i) l'horaire proposé pour les activités reliées aux élections est le suivant:

Le samedi 4 novembre 1989:

10h30 Heure de tombée pour les mises en candidature à la présidence

11h00 Discours des candidats à la présidence, suivis de l'élection (maximum 5 minutes par candidat) (La présentation des résultats de l'élection à la présidence se fera aussitôt que possible après le vote)

13h00 Heure de tombée pour les mises en candidature aux postes de vice-présidences

13h30 Discours des candidats aux trois postes de vice-présidences, suivis des élections à ces postes (maximum 3 minutes par candidat) (La présentation des résultats des élections aux postes de vice-présidences se fera aussitôt que possible après le vote)

14h45 Heure de tombée pour les mises en candidature aux postes de conseillers et de secrétaire-trésorier

15h15 Identification des candidats aux postes de secrétaire-trésorier et de conseillers, suivie des élections (La présentation des résultats de ces dernières élections se fera aussitôt que possible après le vote)

j) tout candidat peut faire distribuer une feuille aux membres de l'assemblée sur laquelle on pourra y trouver de l'information facilitant son identification, sollicitant le vote en sa faveur, et avançant des points de mérite relatifs à sa candidature.

La SFM pourra fournir de l'assistance technique à cet effet. S.V.P., adresser vous à Madame Jacqueline Thioux au 233-4915.

Les candidatures reçues à date sont les suivantes:

Présidence: Raymond Bisson.

Vice-présidence (revendication politique): Claudette Savard.

Vice-présidence (promotion services en français): Roger Bouchard.

Secrétaire-trésorier: Louis Lemoing.

Conseillères-conseillers (8 postes à pourvoir): Patricia Courcelles, Alma Desaultels (Lorette), Georges Druwé, Claude Goulet (Saint-Jean-Baptiste), Jean Lafontant, Christian La Roche, Paul Préfontaine, Gilbert Savard, Monique Sirois (Saint-Jean-Baptiste), Alain Demoisac, Taïb Soufi (Saint-Boniface), Joseph Edouard Carrière (Treherne), Père Gérald Labossière.

Toute autre personne désirant se porter candidate pout le faire en soumettant sa candidature auprès du:

Comité de candidature
Case postale 145
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4



SPORT

C'est dur d'être objectif, mais c'est comme ça:

La Smythe prend du poids et les Jets s'enfoncent

Croyez-le ou non, les équipes de la division Smythe seront toutes plus fortes cette année. Pour accéder aux séries d'après-saison, il faudra près de 80 points. Et dire que dans l'autre division de la conférence Campbell, la Norris, 80 points pourraient décrocher la première place!

André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

1ère place: Les Flames de Calgary.

Forces: Où commencer? Ils sont gros, forts, rapides et talentueux partout, partout. Ils ont 9 défenseurs capables de jouer dans la Ligue Nationale, 5 trios superbes et 2 gardiens solides.

Faiblesses: Aucune à signaler en ce moment.

Nouveaux venus: Sergei Makarov, Roger Johansson, Jonas Berqvist et Paul Ranheim.

2ème place: Les Kings de Los Angeles.

Forces: L'attaque est formidable. Tout commence avec Wayne Gretzky, mais il est très bien appuyé. Kelly Hrudey est également un très bon gardien de but.

Faiblesses: La défensive. Les Kings comptent plusieurs défenseurs talentueux, mais aucun d'entre eux peut dominer dans sa propre zone. Si Hrudey n'est pas extraordinaire dans les filets, c'est une équipe qui devient normale.

Nouveaux venus: Larry Robinson, Keith Crowder, Peter Prajsler et Hubio McDonough.

Les Jets sont une équipe de 2 trios

3ème place: Les Canucks de Vancouver.

Forces: L'an dernier, les Canucks sont devenus une très bonne équipe défensive. Ce sera toujours le cas cette année. De plus, l'attaque devrait être plus régulière avec l'arrivée des deux vedettes soviétiques Larionov et Krutov.

Faiblesses: Ce n'est pas une grosse équipe. Contre des équipes comme Calgary et Edmonton, ils risquent de connaître des difficultés le long de la bande. Ils n'auraient jamais dû se défaire de Cam Neely.

Nouveaux venus: Igor Larionov et Vladimir Krutov.

4ème place: Les Oilers d'Edmonton.

Forces: Quand on peut compter sur des joueurs tels Messier, Kurri, Tikkanen, Anderson, Simpson et Fuhr de match en match, on est très bien parti. Les Oilers ont quelques excellents jeunes qu'il faudra surveiller.

Faiblesses: La jeunesse est arrivée en trombe à Edmonton cette année. Ainsi, l'expérience n'est plus aussi déterminante. Depuis le départ de Coffey, il leur manque un quart arrière à la défense.

Nouveaux venus: Peter Eriksson, Pokey Reddick, Martin Gélinas, Trevor Sim et Geoff Smith.

5ème place: Les Jets de Winnipeg.

Forces: Les deux premiers trios sont solides. Les Jets comptent plusieurs défenseurs habiles en attaque.

Faiblesses: Depuis des années, les Jets sont une équipe de deux trios. Rien n'indique que ce sera différent cette année. Les défenseurs des Jets ne font pas de merveilles dans leur propre zone et les gardiens de but sont loin d'être des valeurs sûres.

Nouveaux venus: Greg Paslawski, Randy Cunneyworth, Dave McLlwain, Shawn Cronin et Tom Draper.



Archives La Liberté

Gosselin de retour en Suisse

Richmond Gosselin, l'ancienne vedette de la première division élite en Suisse, est retourné en Europe le 20 octobre entamer une nouvelle carrière.

Gosselin, originaire de Saint-Malo, a été nommé entraîneur de l'équipe de Martigny (deuxième division nationale suisse). Martigny domine présentement au classement de cette division et pourrait se retrouver d'ici peu de temps dans la division élite.

Depuis une semaine, Richmond Gosselin s'occupait du camp d'entraînement des Warriors de Saint-Malo de la Ligue Hanover Taché. Il songeait à devenir l'entraîneur à plein temps des Warriors en plus de chausser les patins pour quelques rencontres.



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

Dossier nº M4205-S3-3-3
Rôle nº 89580
Date: le 25 octobre 1989

SABOURIN LAKE AIRWAYS LTD. - DEMANDE POUR UNE LICENCE AFIN D'EXPLOITER UN SERVICE INTÉRIEUR

Sabourin Lake Airways Ltd. a demandé à l'Office national des transports pour une licence afin d'exploiter un service intérieur entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes, de marchandises et courrier au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B et C afin de desservir les points Red Lake/Cochenour, Pickle Lake, Big Trout Lake et Sandy Lake (Ontario) et Garden Hill (Island Lake), Red Sucker Lake, St. Theresa Point et Winnipeg (Manitoba).

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme ayant un un intérêt à cet égard qui s'oppose à la délivrance de la licence peut intervenir contre la demande, en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention, le cas échéant, doit être déposée au plus tard **le 27 novembre 1989**, et une copie doit en être signifiée simultanément à la demanderesse. Conformément à l'article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, la date du dépôt ou de la signification d'un document est celle où l'Office ou le destinataire le **reçoit**. La seule exception à cette règle a lieu lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée; son dépôt est toutefois acceptable si la date d'oblitération du document ne dépasse pas la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. Une preuve acceptable de signification doit être donnée à l'Office. En cas d'opposition, l'Office doit être convaincu que la délivrance de la licence n'amènera pas une réduction importante du service intérieur à l'intérieur, à destination ou en provenance de tout point de la zone désignée ou n'y perturbera pas la prestation des services aériens. Il appartient à l'intervenant de convaincre l'Office que la licence demandée ne devrait pas être délivrée.

Si on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails de la demande et des instructions relatives au dépôt d'une intervention en accord avec les Règles générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation de délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messager à l'Office national des transports, 15, rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario) K1A 0N9, par télex (nº 053-4254/053-3615) ou par télécopieur (nº 819-953-5562).

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec le soussigné ou avec R. Primeau au (819) 997-1792.

George N. Rodgers
pour le directeur, Services intérieurs
Direction générale de l'entrée sur le marché et de l'analyse du marché
Office national des transports

INTRUCTIONS
DÉPÔT DES INTERVENTIONS ET DES RÉPLIQUES

Une collectivité, une personne ou tout organisme qui s'oppose à la délivrance de la licence et ayant un intérêt à cet égard peut intervenir en vue de s'opposer à une demande en accord avec les règles générales de l'Office national des transports. Si une intervention est faite, elle doit porter le nom complet, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant, de son mandataire ou de son avocat. Deux (2) copies de l'intervention doivent être déposées auprès de l'Office en les remettant au Secrétaire en main propre ou envoyées par poste certifiée, par messager, par télex ou par télécopieur avec tout document utile à son appui au plus tard **le 27 novembre 1989.**

Au moment où l'intervention est déposée auprès de l'Office, une copie de celle-ci doit être signifiée à la demanderesse, à son mandataire ou à son avocat. Dès que la signification d'un document a été faite, une preuve de signification, que l'Office juge acceptable, sera déposée auprès de celui-ci.

Le nom et l'adresse pour la signification des interventions est:

Sabourin Lake Airways Limited
P.O. Box 70
Cochenour (Ontario)
P0V 1L0
Attention: Gord Johnson

Le demanderesse, son mandataire ou son avocat peut, dans une réplique, s'opposer à l'intervention en indiquant les motifs de son opposition et il peut admettre ou nier tous ou en partie les faits allégués dans l'intervention. Si une réplique est faite, elle doit être signée par la demanderesse, son mandataire ou son avocat. Deux (2) copies de celle-ci doivent être déposées auprès de l'Office en les remettant au Secrétaire en main propre ou en les envoyant par poste certifiée, par messager, par télex ou par télécopieur, dans les dix (10) jours suivant la réception de la copie.

Lors du dépôt de la réplique auprès de l'Office, la demanderesse en signifie une copie à l'intervenant, à son mandataire ou à son avocat.

La date du dépôt ou de la signification d'un document est celle où l'Office ou le destinataire la reçoit. Lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée, la date de son dépôt ou de sa signification est celle du cachet d'oblitération.

Messager/
Remise en main propre: Office national des transports
15, rue Eddy
Hull (Québec)

Poste certifiée: Secrétaire
Office national des transports
Ottawa (Ontario) K1A 0N9

Télex: 053-4254 ou 053-3615 **Télécopieur:** 819-953-5562

Canada



Analyste, hypothèques -bilingue

Le Groupe Investors, un des organismes de services financiers les plus prestigieux du Canada, requiert un analyste, hypothèques - bilingue, immédiatement, pour la Division de l'immobilier de I.G. Investment Management Ltd.

Comme membre de groupe de tarification, la personne retenue devra étudier les demandes d'hypothèques résidentiels présentées par les bureaux du réseau de ventes et par les agents de prêts. L'analyste, hypothèques, prêtera son assistance au réseau de vente dans ses entreprises d'initiateur et de tarificateur afin d'encourager un flot satisfaisant d'hypothèques résidentiels. Le ou la titulaire devra également aider à analyser et à étudier la tarification des prêts commerciaux et assurer que les politiques et procédures adminstratives soient respectées.

Le candidat ou la candidate idéal(e) sera un(e) diplomé(e) universitaire possédant d'excellents habiletés en communication orale et écrite (francais et anglais) en plus de deux ans d'expérience dans le domaine des prêts hypothécaires. On pourrait considérer la possibilité d'offrir un stage pour un(e) deplômé(e) ayant de l'expérience dans les affaires. La désignation de C.R.A. est un atout. Nous offrons d'excellents avantages socieaux à notre personnel, y compris un programme de participation des employés aux actions de la société, des heures flexibles et un salaire à la mesure de l'expérience et des qualifications. Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae détaillé à l'adresse suivante:

Service des ressources humaines
Le Groupe Investors Inc.
One Canada Centre
447, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3C 3B6

Le Groupe Investors assure un environnment de travail sans fumée.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

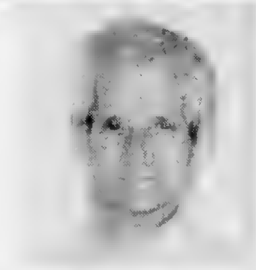


Avis

CRTC - 1989-114. Ottawa, le 11 octobre 1989. Le Conseil a été saisi de la demande suivante: 1. Demande (890810500) présentée par la Société Radio-Canada (Newsworld) en vue de modifier la condition de licence nº 11. La SRC cherche à modifier la condition de licence qui stipule qu'elle doit déposer un rapport vérifié pour l'année terminée le 31 août. Elle voudrait que le dépôt soit pour l'année terminée le 31 mars parce qu'en vertu de la loi, elle est tenue de faire vérifier ses états financiers au 31 mars parce qu'en vertu de la loi, elle est tenue de faire vérifier ses états financiers au 31 mars par le Bureau du vérificateur général. Faire un second rapport pour l'année terminée le 31 août signifierait avoir à fermer les livres de SRC deux fois dans l'année ainsi qu'avoir à redéterminer et à revérifier compplètement, deux fois par année, recettes, dépenses, éléments d'actif et apssif. Cette seconde vérification grèverait les ressources de la Société et occasionnerait des coûts qu'il lui faudrait assumer. Examen de la demande: Société Radio-Canada, Directeur des relations publiques, 1500, avenue Bronson, Ottawa (Ontario) K1G 3J5; Société Radio-Canada, Directeur régional des communications, 5600, rue Sackville, Halifax (Nouvelle-Écosse); Société Radio-Canada, Directeur régional des communications, 250, rue Lanark, Ottawa (Ontario); Société Radio-Canada, Directeur des communications, Réseau de langue anglaise, 1255, rue Bay, Toronto (Ontario); Société Radio-Canada, Directeur régional des communications, 491, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba); Société Radio-Canada, Directeur régional des communications, 1724, boulevard Westmount N.-O., Calgary (Alberta). La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Qué.); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C.: Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4. Pièce 1500, 800, rue Burrard, Case postale 1580, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7. Pièce 428, 4ᵉ étage, Barrington Tower, Scotia Square, Halifax (N.-É.) B3J 2A8. Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Man.) R3B 2B3. Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant **le 31 octobre 1989**. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313, ou aux bureaux régionaux de Montréal (514) 283-6607, Vancouver (604) 666-2111, Halifax (902) 426-7997, Winnipeg (204) 983-6306

Canada

Nécrologies



LÉO SABOURIN

Le samedi 14 octobre, après une longue maladie, à l'hôpital St-Boniface, est décédé Léo Sabourin âgé de 63 ans.

Autre son épouse Thérèse, il laisse dans le deuil cinq filles et deux garçons: Angèle Bérard (Jacques), Éveline Tessier (Gérard), Carole Courcelles (Raymond), Joanne Hunt (Kevin) et Paulette; Hervé et Michel; ainsi que neuf petits-enfants.

Il laisse aussi sa mère Blanche Sabourin, deux frères: Camille et Lucien; cinq soeurs: Cécile Papineau, Imelda Maynard, Emma Fillion, Angèle Gosselin et Yvonne Gosselin.

Les prières ont eu lieu le lundi 16 octobre à 19h au salon mortuaire Desjardins. La messe de la Résurrection a été célébrée le mardi 17 octobre à 11h en l'église St-Eugène avec l'abbé Léonce Aubin célébrant.

La famille désire remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné appui, réconfort et prières lors de leur récente épreuve.

La direction des funérailles avait été confiée à la chapelle Desjardins.

Sr JEANNE MARCOTTE

C'est le 19 octobre au soir qu'est décédée Sr Jeanne Marcotte - f.d.l.c. - (Sr Gertrude-Madeleine) âgée de 78 ans. Transportée à l'hôpital, elle y lutta jusqu'au bout contre l'hémiplégie qui l'avait soudainement frappée.

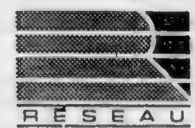
Sr Jeanne est née à Saint-Malo d'une famille de 17 enfants. Très attachée aux siens elle ne manquait aucune occasion de le leur montrer et les assistait surtout par sa prière et ses visites ou lettres lorsque l'un ou l'autre était malade. Cette affection, ses frères et soeurs la lui rendaient grandement et chaque jour depuis le 26 septembre dernier, un membre de sa famille a été près d'elle. Certains d'entre eux l'ont assistée avec des religieuses filles de la Croix jusqu'à ses derniers moments.

Cette mort paisible est le couronnement de 59 ans de vie religieuse toute donnée au Seigneur. De fait, après son noviciat - (1928-1930) à La Puye (France) Sr Gertrude-Madeleine s'est dévouée comme aide-communautaire, maîtresse des pensionnaires, pastorale des malades, liturgie et chant, au jardin d'enfants à Alida (Saskatchewan) emploi qu'elle chérissait particulièrement. Partout où elle est passée, Saint-Adolphe, Willow Bunch, Bellegarde, La Salle, Esterhazy, Osbow, Storthoaks, Montmartre, Gagnon (Qc), Saint-Vital, Sr Jeanne s'est donnée sans compter, estimée et aimée des pensionnaires dont certaines gardent d'elle un souvenir rempli de reconnaissance et d'amitié.

Les 3 dernières années de notre chère Soeur se sont écoulées à la Maison provinciale où restreinte dans ses activités elle occupa son temps à la prière, à l'écoute de cassettes (sa vue étant diminuée, la lecture lui devenait de plus en plus difficile), passant de grands moments auprès de Jésus-Hostie; c'est là qu'elle puisait la force physique et morale de rendre service. Servir! c'est justement alors qu'elle cousait pour l'une de ses soeurs qu'elle paralysa...

Sr Jeanne Marcotte laisse dans le deuil sa communauté religieuse, ses frères et soeurs, leurs conjoints-conjointes, de nombreux neveux et nièces et des personnes connues et aimées dans ses divers postes de Mission.

Au personnel du Rayon 6A (Sud) à l'hôpital de Saint-Boniface, au Dr Caron-Poulet, à l'abbé L. Bouvier, ses deux familles expriment leur gratitude et [illegible]



Réseau

est à la recherche d'une

secrétaire

Fonctions:
- Assurer le secrétariat pour le personnel et le conseil d'administration
- Établir et maintenir un système central de classement
- Travai général de bureau

Qualifications:
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits
- Connaissance et utilisation du programme WordPerfect serait un atout

Entrée en fonctions: dès que possible

Salaire: à négocier

Toute personne intéressée à poser sa candidature est priée d'envoyer son curriculum vitae à:

Andrée Gilbert, directrice
Réseau
115-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

EMPLOIS

La Fédération des Aînés franco-manitobains

est à la recherche d'un(e)

coordonnateur ou coordonnatrice

Responsabilités:
- assurer l'administration générale du bureau et de ses projets spéciaux;
- assurer la réception et l'expédition du courrier;
- assurer la mise en page du journal des aînés Échos;
- exécuter les tâches assignées par le conseil d'administration.

Qualifications:
- bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- bonne facilité de communication ave le public;
- bon sens d'organisation;
- bonne compréhension du vécu des aînés franco-manitobains.

Entrée en fonctions: décembre 1989

Salaire: à négocier

Ce poste est pour 3 jours par semaine.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au:

Président de la F.A.F.M.
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

Division scolaire de Fort Garry nº 5

est à la recherche d'un

professeur bilingue

à temps plein (anglais et français) pour enseigner les arts domestiques à l'Institut collégial Vincent-Massey. Le poste débutera **le 8 janvier 1990.**

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

Jean A. Beaumont
Député directeur général adjoint
La Division scolaire de Fort Garry nº 5
757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba)
R3T 0G6
(204) 453-4608

Coût des nécrologies
10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots; Photo: 8.50$

*P*etro-Canada recherche, pour son réseau de pipelines de la Petroleum Transmission Company, un ouvrier électricien ou un mécanicien en instrumentation pour travailler à Winnipeg, au Manitoba. Ses fonctions consisteront à collaborer à l'entretien de moteurs de vannes, de compteurs de GPL, de transmetteurs analogiques, de commandes de moteurs, de contrôleurs logiques programmables et d'équipments de pipelines connexes de type SCADA.

ÉLECTRICIEN/ MÉCANICIEN EN INSTRUMENTATION

Vous devez justifier de 12 années d'études et être qualifié(e) comme ouvrier électricien ou mécanicien en instrumentation, en plus d'avoir un certificat interprovincial. La préférence sera accordé(e) aux personnes qui ont les deux cartes. Il serait préférable d'avoir déjà travaillé dans la manutention du propane et du butane, et une expérience dans les domaines du raffinage, du traitement du gaz ou des pipelines serait un atout.

Première société pétrolière à capitaux canadiens du pays, Petro-Canada a développé ses activités aussi bien en amont, dans l'exploration et la production, qu'en aval, dans le raffinage et la distribution; cette diversité ouvre de très intéressantes possibilités de carrière à son personnel. Elle offre en outre des conditions de travail stimulantes ainsi que des salaires et avantages sociaux concurrentiels.

Nos politiques de personnel comme nos activités quotidiennes sont placées sous le signe de l'égalité en matière d'emploi et reflètent le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada. Toutes les personnes désireuses d'entrer au service de la Société et de contribuer à sa prospérité verront leur candidature considérée en tout équité et impartialité.

Si vous avez les qualifications nécessaires et souhaitez bâtir votre avenir dans nos rangs, nous aimerions en savoir davantage sur vous. Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 31 octobre à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.

PETROCANADA

R.L. Parcels
Case postale 66
Richardson (Saskatchewan)
S0G 4G0



AVIS DE VENTE

Nous invitons les intéressés à présenter leur soumission pour l'achat des unités décrites ci-dessous et leur enlèvement de la propriété du CN:

Chariot élévateur à fourche
Tracteur
Ensemble diesel-électrique
Redresseur «Powertronic»
Climatiseur (qui se fixe au toit)
Machines à souder
Chargeurs
Armoire frigorifique
Appareils d'éclairage en porcelaine
Moteurs
Transformateurs (sans BPC)
Cuisinière et gril
Four
Friteuse
Appareil à glaçons
Réservoir à énergie solaire
Réservoir à eau chaude
Chaudière
Électrovalves
Ensemble moteur et frein

Aucune soumission ne sera acceptée après midi, le jeudi 2 novembre 1989.

La vente est F.A.B. et les marchandises doivent être acceptées dans l'état où elles sont et à l'emplacement où elles se trouvent.

On pourra voir les unités entre le 20 et le 27 octobre 1989 entre 8h et 10h (heure avancée du Centre). Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Harry Diakiw, superviseur général, entretien, triage Symington (204) 988-7642.

On peut obtenir les formules de soumission **au bureau du Directeur régional, Achats et Stocks, 2, rue Hoko sud, Winnipeg, a/s G.M. Macdonald, tél.: (204) 988-7642**

L'adjudicataire devra régler l'achat par chèque visé avant de procéder à l'enlèvement des unités. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions, en totalité ou en partie.

G.M. Ball
Directeur régional-Achats et Stocks
Transcona CN

*P*etro-Canada recherche, pour son réseau de pipelines de la Petroleum Transmission Company, un ouvrier outilleur pour travailler à Winnipeg, au Manitoba. Ses fonctions consisteront á collaborer á l'entretien quotidien de vannes, de pompes centrifuges et de compteurs, et à faire des réparations mineures à des wagons-citernes pressurisés et à des équipements de pipelines. Vous devrez justifier de 12 années d'études et détenir une carte d'ouvrier outilleur en cours de validité et un certificat interprovincial. Il serait préférable d'avoir déjà travaillé dans la manutention du propane et du butane, et une expérience dans les domaines du raffinage, du traitement du gaz ou des pipelines serait un atout.

MÉCANICIEN/ OUTILLEUR POUR PIPELINES

Première société étrolière à capitaux canadiens du pays, Petro-Canada a développé ses activités aussi bien en amont, dans l'exploration et la production qu'en aval, dans le raffinage et la distribution; cette diversité ouvre des très intéressantes possibilités de carrière à son personnel. Elle offre en outre des conditions de travail stimulantes ainsi que des salaires et avantages sociaux concurrentiels.

Nos politiques de personnel comme nos activités quotidiennes sont placées sous le signe de l'égalité en matière d'emploi et reflètent le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada. Toutes les personnes désireuses d'entrer au service de la Société et de contribuer à sa prospérité verront leur candidature considérée en tout équité et impartialité.

Si vous avez les qualifications nécessaires et souhaitez bâtir votre avenir dans nos rangs, nous aimerions en savoir davantage sur vous. Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 31 octobre à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.



R.L. Parcels
Case postale 66
Richardson (Saskatchewan)
S0G 4G0

Division scolaire de Fort Garry nº 5

est à la recherche d'un

professeur bilingue

pour enseigner la quatrième année à l'école Viscount- Alexander. Le poste débutera **le 8 janvier 1990.**

L'école Viscount-Alexander offre le programme d'immersion française aux élèves de Fort Garry au niveau de la 3e à la 6e.

Le professeur doit adhérer à la philosophie du programme d'immersion. Le professeur enseignera tous les sujets à l'exception de la musique et de l'éducation physique.

On demande aux professeurs intéressés de communiquer avec:

Jean A. Beaumont, Député directeur général adjoint
La Division scolaire de Fort Garry nº 5
757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba) R3T 0G6
(204) 453-4608

Joignez-vous à la Réserve

Donnez à votre carrière civile à plein temps une autre dimension tout en augmentant votre revenu en travaillant à temps partiel dans la Milice, la Réserve de terre des Forces armées canadiennes.
Voici une occasion unique et passionnante de travailler avec des gens intéressants, une ou deux fois par semaine et certains week-ends, tout en profitant de diverses possibilités d'emploi d'été et de voyage.
Joignez-vous à la Réserve dès maintenant!
Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

Quartier général de la Milice
District du Manitoba
969, avenue St. Matthews
Winnipeg (Manitoba)
R3G 0J7 774-8653

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
c'est aussi la Réserve

Canada

Offres d'emploi

L'Association des artistes de la Saskatchewan fut fondée au printemps 1989 pour repésenter les artistes francophones de la Saskatchewan qu'ils soient professionnels, semi-professionnels ou amateurs. L'Association des artistes représente des artistes de tous les secteurs artistiques: la danse, la musique, le chant choral, le théâtre, le film-vidéo, les arts visuels et l'écriture.

L'Association des artistes de la Saskatchewan est la recherche d'un(e)

Agent(e) liaison

Ses responsabilités seront de:

- poursuivre le travail de planification de l'Association;
- assurer la liaison auprès des autres organismes francophones de la Saskatchewan;
- développer des ententes avec des institutions ou agences gouvernementales (provinciales et fédérales);
- voir à l'implantation et à la coordination d'un bureau et assurer le bon fonctionnement de ce bureau;
- coordonner les activités de formation de l'Association;
- participer aux différentes activités de l'Association;
- effectuer toute autre tâche assignée par le bureau de direction de l'Association.

Le/la candidat(e) idéal(e) devrait:

- posséder une expérience prertinente dans les milieux artistiques francophones;
- avoir une excellente connaissance de la réalité francophone hors Québec;
- posséder une expertise en animation/formation;
- posséder une expertise en relations publiques;
- être disponible pour voyager;
- posséder des connaissances en informatique;
- maîtriser les deux langues officielles du pays.

Secrétaire-recherchiste

L'Association des artistes de la Saskatchewan est aussi à la recherche d'un(e) secrétaire-recherchiste.

Ce poste requiert:

- des qualités organisationnelles, de la flexibilité, de l'initiative et de l'entregent;
- une excellente connaissance du français et de l'anglais (oraux et écrits) est indispensable;
- connaissances en informatique (traitement de texte, etc.);
- bon esprit d'équipe.

Le(la) candidat(e) devra établir un service d'information pour les membres de l'Association, responsabilité qui requiert des techniques de recherche.

Conditions d'emploi pour ces deux postes:
Salaire: à négocier.
Lieu de travail: Régina
Soumission des candidatures:

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature doit le faire avant 17h00 le jeudi 16 novembre 1989 à:

Comité de sélection
Association des artistes de la Saskatchewan
2132, rue Broad
Régina (Saskatchewan)
S4P 1Y5

Date en lieu des entrevues: Régina (Saskatchewan) La semaine du 20 au 24 novembre 1989.

Entrée en fonction: Au plus tard le 8 janvier 1990.

Pour plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Bernard Lavigne, président, au 569-3371 (rés.) ou au 585-4437 (bur.).

Nomination



M. Roland N. Gagné

M. Hervé Vermette, directeur général de la Cambrian Credit Union Ltd., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Roland Gagné au poste de Directeur de la succursale située au parc Windsor.

M. Gagné était récemment directeur général de la Credit Union des employés provinciaux, de la Buffalo Credit Union Ltd. et a occupé divers postes en gestion dans des institutions financières.

M. Vermette se joint à tous ses membres pour souhaiter la bienvenue à Roland.

Également, Cambrian Credit Union Ltd., est heureux d'annoncer l'ouverture du nouveau bureau pour le sud-est de Winnipeg. La succursale du parc Windsor sera déménagée au Southdale Square, Vermillion Bay, à partir du 28 octobre. Les nouveaux locaux vont offrir 6 jours d'ouverture avec un guichet automatique qui permettra de mieux servir les membres. La Cambrian Credit Union Ltd. dessert au-delà de 25 000 membres dans ses 9 succursales à Winnipeg et à Selkirk.

La Villa Youville, inc.

est à la recherche d'une

Infirmière auxiliaire (LPN)

- poste à temps partiel (2 soirées par semaine)
- sujet à tous les deux fins de semaine
- les candidats bilingues seront considérés en priorité

Pour plus de renseignements et/ou pour poser votre candidature, s.v.p. contacter:

LL Bernardin,
Directeur général
Villa Youville,
Incorporée
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0

LES PETITES ANNONCES

... Ça paie et c'est facile à utiliser!

Nous lançons un défi aux compétences en recherche!
Nous cherchons des

DESSINATEUR-PROJETEUR SUBALTERNE

Il y a un poste de dessinateur-projeteur subalterne disponible à Whiteshell Research/Recherche Whiteshell. Les fonctions comporteront l'établissement d'illustrations variées, complexes et très techniques pour publication, conférences, expositions publiques, etc. à partir d'un minimum de renseignements; l'établissement et la révision de dessins (plans) d'assemblage, schémas ou autres dessins plus ou moins complexes à partir d'instructions générales écrites et verbales et de l'inspection sur le terrain; la préparation de présentations graphiques pour les applications commerciales; l'illustration d'idées en deux ou trois dimensions.

On demande un diplôme en publicité et conception graphique ou arts des communications visuelles. De l'expérience s'étendant sur au moins 3 ans en arts graphiques, conception et arts graphiques publicitaires, est souhaitable.

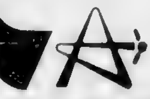
Le(la) candidat(e) choisi(e) doit pouvoir fournir un volume de travail acceptable tout en respectant les délais d'exécution et maintenir un excellent degré de qualité. Il(elle) doit pouvoir travailler efficacement avec d'autres personnes et avoir une excellente connaissance pratique de la technique et de l'usage du dessin de projets. L'aisance à s'exprimer en anglais est essentielle pour ce poste.

Whiteshell Research/Recherche Whiteshell emploie à peu près 1 000 personnes et est situé à Pinawa, belle ville offrant logement et divertissement, située en bordure de la Rivière Winnipeg, à 105 km au nord-est de Winnipeg. Le salaire de départ pour ce poste sera proportionnel aux compétences et à l'expérience. EACL offre un ensemble complet d'avantages sociaux.

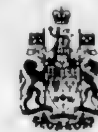
Les personnes des deux sexes que ce poste intéresse sont priées de se mettre en rapport par écrit, tout en joignant leur Curriculum Vitae (discrétion garantie) et rappelant le N° de dossier 2009, avec Ann Portman, agent du personnel, Énergie atomique du Canada limitée, Établissement de recherches nucléaires de Whiteshell, Pinawa, Manitoba, R0E 1L0.

L'EACL a un programme d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes d'emploi des femmes, autochtones, membres des minorités visibles et personnes handicapées.

L'ERNW est un lieu de travail où on ne peut pas fumer.



Atomic Energy of Canada Limited Research Company
Énergie atomique du Canada limitée Société de recherche



Office national des transports du Canada
National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

Dossier nº M4895-A400-4
Rôle nº 89595
Date: le 27 octobre 1989

AERONAUTICA DE CANCUN, S.A. DE C.V. - DEMANDE POUR UNE LICENCE AFIN D'EXPLOITER UN SERVICE INTERNATIONAL À LA DEMANDE (AFFRÈTEMENT)

Aeronautica de Cancun, S.A. de C.V. du Mexique a demandé à l'Office national des transports pour une licence afin d'exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises avec des aéronefs du groupe G.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme peut intervenir pour appuyer ladite demande, s'y opposer ou en réclamer la modification en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention, s'il y a lieu, sera déposée au plus tard **le 1er décembre 1989,** et une copie en sera signifiée au même moment à la demanderesse. Conformément à l'article 13 des Règles générales de l'Office national des transports, le dépôt d'un document est réalisé lorsque celui-ci **a été reçu** par l'Office au plus tard à la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. La seule exception à cette règle a lieu lorsqu'un document est envoyé par poste certifiée; son dépôt est toutefois acceptable si la date d'oblitération du document ne dépasse pas la date limite énoncée dans l'avis public pour le dépôt des interventions. Dès que la signification de l'intervention a été faite, une preuve de signification, que l'Office juge acceptable, sera déposée auprès de celui-ci.

Si on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails de la demande et des instructions relatives au dépôt d'une intervention en accord avec les Règles générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation de délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messager à l'Office national des transports, 15, rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario) K1A 0N9, par télex (nº 053-4254/053-3615) ou par télécopieur (nº 819-953-5562).

Si des informations additionnelles sont requises, on peut communiquer avec la soussignée ou Gordon Kritsch au (819) 997-6226.

Chantal Beauparlant
pour le directeur
Service et accords aériens internationaux
Direction générale de l'entrée sur le marché et de l'analyse du marché
Office national des transports

Canada



Le Comité d'étude de la politique artistique, nommé par le gouvernement du Manitoba dans le but d'étudier la politique gouvernementale et de faire des recommandations en ce qui concerne les arts, tiendra une série d'audiences publiques sur ces questions. On recevra les mémoires de toutes les personnes et de tous les groupes intéressés.

Audiences publiques

Winnipeg
- **La lundi 13 novembre**
- **Le mardi 14 novembre**
- **Le mercredi 15 novembre**
- **Le lundi 27 novembre***

à 13h30 et à 19h

* Le Comité invite ceux et celles qui le désirent de présenter leur mémoire en français. L'interprétation simultanée sera disponible.

Contrairement à ce qui a été publié, aucune audience ne sera tenue les 30 et 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements ou afin de déterminer l'heure où vous pourrez présenter votre mémoire, veuillez contacter le bureau du comité d'étude au 945-4619. Les personnes à l'extérieur de Winnipeg pourront appeler sans frais au 1-800-282-8069. L'adresse postale est le 379, av. Broadway, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9.



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche

des enseignant(e)s qualifié(e) ou **non qualifié(e)s** pour faire de la suppléance à tous les niveaux dans les écoles françaises et d'immersion.

La division s'engage à offrir gratuitement un cours de formation pour tous les intéressés.

Les taux pour les suppléant(e)s sont:

1) 65$ par jour - pour non-qualifié(e)s
ou 2) 72,50$ à 85,53$ selon qualifications

On vous prie de prendre contact avec:

Germaine Gosselin Marion
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1
Tél.: 253-2681


Société du crédit agricole Canada
Farm Credit Corporation Canada

COORDONNATEUR RÉGIONAL, OPÉRATIONS INFORMATIQUES

La Société du crédit agricole est une société d'Etat fédérale qui offre du crédit hypothécaire à long terme et des services financiers aux agriculteurs canadiens.

Elle est à la recherche d'une personne d'expérience qui coordonnera les opérations informatiques, pour un terme d'un an, à son bureau de Winnipeg.

Cette personne aura pour principales fonctions de vérifier le matériel informatique, les logiciels et les données, de coordonner la formation en informatique et de fournir un service de soutien aux utilisateurs.

La personne recherchée possède un diplôme d'études postsecondaires en informatique et de l'expérience dans ce domaine. Elle connaît très bien tous les aspects du fonctionnement des micro-ordinateurs et du système d'exploitation MS-DOS en environnement réseau, et elle maîtrise le langage Naturel. De solides qualités de chef et de formateur sont essentielles pour ce poste.

La connaissance de l'anglais est essentielle.

L'échelle salariale va de 28 420$ à 37 890$. La SCA offre aussi programme concurrentiel d'avantages sociaux.

Les personnes qualifiées et intéressées doivent envoyer leur curriculum vitae pour le 3 novembre 1989 à: **Monsieur A.R.J. Leclerc, Vice-président adjoint, Administration, Société du crédit agricole, Bureau 400, 5, rue Donald, Winnipeg (Manitoba) R3L 2T4.**

Les Agences sont priées de s'abstenir

Chances d'emploi égales pour tous

Canadä



PROGRAMME A

Subventions à des projets

D'ORGANISATIONS ARTISTIQUES PROFESSIONNELLES ET D'ASSOCIATIONS ARTISTIQUES PROVINCIALES

le 1er décembre 1989

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le

Fonds manitobain de financement des arts par les jeux de hasard
93, avenue Lombard, pièce 525
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3B1
Nº de téléphone: 945-1447

Ce programme est financé par la Fondation manitobaine des loteries



AVIS DE VENTE

Nous invitons les intéressés à présenter leur soumission pour l'achat des unités décrites ci-dessous et leur enlèvement de la propriété du CN:

Rayons en acier
Tuyau en acier
Machinerie d'atelier
Matériel d'atelier
Caisses en acier et pièces
Bureaux
Moteurs
Appareil électrique
Équerres
Conduits
Madriers
Appareil à levage
Bars
Perceuse
Récipients métalliques et classeurs
Bancs en acier
Chaudières
Échafaudages
Tracteur
Moteurs
Tuyauterie (Shelby)
Tuyau
Machines à écrire
Grue
Acier
Tabliers de locomotive
Cales
Perceuse radiale

Aucune soumission ne sera acceptée après midi, le mardi 14 novembre 1989.

La vente est F.A.B. et les marchandises doivent être acceptées dans l'état où elles sont et à l'emplacement où elles se trouvent.

On pourra voir les unités les 4 et 5 novembre 1989 entre 12h et 15h (heure avancée du Centre). Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Murray Squires au (204) 988-7055 ou Gerry Basarab au (204) 955-7062.

On peut obtenir les formules de soumission au **bureau du directeur régional, Achats et stocks, 2, rue Hoka sud, Winnipeg, a/s G.M. MacDonald, tél.: (204) 988-7642.**

L'adjudicataire devra régler l'achat par chèque visé avant de procéder à l'enlèvement des unités. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions, en totalité ou en partie.

G.M. Ball
Directeur régional - Achats et stocks
Transcona CN



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

est à la recherche d'un(e)

Employé(e) de bureau I

au
Collège Louis-Riel

Exigences:

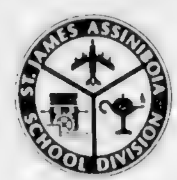
- Expérience des micro-ordinateurs.
- Expérience des systèmes de comptabilité.
- Excellente dactylographie.
- Bonnes capacités d'organisation.
- Capacité de communiquer et de travailler avec les autres efficacement.
- Capacité de maintenir un système de gestion de données compatible avec I.B.M. sera un avantage.
- Capacité de travailler avec Microsoft Word sera un avantage.

Entrée en fonctions: le 6 novembre 1989

Salaire: Selon la convention collective

Veuillez adresser votre lettre de demande et votre curriculum vitae à:

Lilian La Flèche
Secrétaire administrative
Division scolaire de Saint-Boniface nº 4
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-JAMES-ASSINIBOIA Nº 2

recherche

deux enseignants(es) bilingues (anglais et français) pour le programme d'immersion. Postes à temps plein (1.0).

1. 1re année. Le poste débutera le huit janvier 1990 et se terminera le 30 juin 1990.
2. 2e année et la musique de la 1re à la 4e année. Le poste débutera à la mi-février 1990 et se terminera le 30 juin 1990.

On demande aux professeurs interessés de communiquer avec:

Peter Carney
Coordonnateur de l'enseignement en français
La Division scolaire de St. James-Assiniboia nº 2
2574, av. Portage
Winnipeg (Manitoba) R3J 0H8
(204) 888-7951

La Division scolaire Turtle River nº 32

est à la recherche

d'enseignantes et d'enseignants qualifiés

pour combler les postes suivants à partir du 1er janvier 1990.

1 professeur pour enseigner les cours suivants en français :

Français en 7e, 8e et 9e
Sciences humaines en 5e et 6e
Géographie en 10e
Dactylographie en 10e
Commerce 101

1 professeur pour enseigner les cours suivants :

Language Arts (anglais) en 5e et 6e
Éducation physique de la 5e à la 9e en français
Language Arts (anglais) en 7e et 8e
Language Arts (anglais) en 9e

La personne retenue pour le poste de Language Arts et éducation physique doit pouvoir communiquer en français.

On demande aux candidats et aux candidates de nous faire parvenir leur curriculum vitae avec les noms de trois personnes comme référence ainsi qu'une copie de leur relevé de notes. Le salaire sera conforme à la convention collective.

Date limite des candidatures : **le 10 novembre 1989.**

Faites parvenir votre demande à :

M. J.M. Mudry
Directeur général
Division scolaire Turtle River nº 32
Boîte postale 309
McCreary (Manitoba)
R0J 1B0
1-204-835-2067

SOCIÉTÉ

Saviez-vous que...

Le diabète frappe

• Sur les 26 millions de Canadiens-Canadiennes, on estime à 1.2 million le nombre de diabétiques.

• Au Manitoba (1 million d'habitants), 35 000 personnes souffrent de diabète.

• Le diabète résulte d'un manque d'insuline, une substance clé dans l'équilibre du montant de sucre (glycémie) dans le sang.

• Le mercredi 8 novembre, quelque 1 500 bénévoles participeront à un blitz de 2 heures à Winnipeg pour tenter de ramasser 150 000$ pour la lutte contre le diabète.

Amnistie internationale lance sa campagne de sensibilisation

Notre arme, c'est le crayon

Le groupe franco-manitobain d'Amnistie Internationale s'apprête à lancer son blitz dans les paroisses urbaines durant les deux prochains dimanches. Objectif: continuer de sensibiliser le grand public aux violations des droits de la personne.

«A quoi ça sert de signer des pétitions pour des prisonniers politiques au Rwanda ou en Égypte? Eh bien à les libérer! C'est vrai, des fois ça peut prendre du temps. Il s'agit de toujours revenir à la charge», explique Jeannette Martin, présidente du groupe.

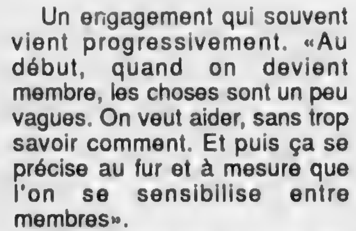
De fait, les chiffres fournis par Amnistie Internationale sont éloquents. Rien que depuis le mois de janvier 89, l'organisation a réussi à obtenir la libération de 2124 prisonniers politiques. C'est le résultat des pressions exercées grâce au militantisme de 750 000 membres, répartis en 3 800 groupes locaux dans 150 pays et territoires.

Le groupe franco-manitobain existe depuis une couple d'années. Il compte environ 130 membres, dont une trentaine sont actifs. Avec l'accréditation obtenue en juin 89, le groupe a reçu la responsabilité d'écrire des lettres pour trouver des informations sur un Soviétique interné dans un hôpital psychiatrique en Ukraine.

Une responsabilité, partagée avec 3 autres groupes dans le monde, que Jeannette Martin prend très au sérieux. «Pour le groupe, cela représente une étape d'engagement plus grande. Ça nous a stimulé», assure la professeur d'immersion.



Il existe des outils

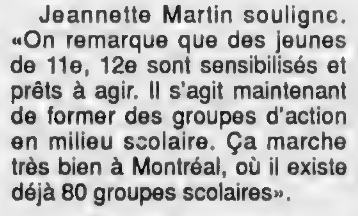


Un engagement qui souvent vient progressivement. «Au début, quand on devient membre, les choses sont un peu vagues. On veut aider, sans trop savoir comment. Et puis ça se précise au fur et à mesure que l'on se sensibilise entre membres».

«Aux nouvelles, on voit des choses affreuses. Quand on est avec Amnistie Internationale, on sent que c'est possible d'agir, qu'il existe des outils. Notre principale arme, c'est le crayon».

«Quand on sensibilise les gens en leur faisant signer une pétition, on part du concret, on leur donne une occasion de réfléchir».

Cette année, le groupe franco-manitobain veut mettre encore plus l'accent sur la sensibilisation des professeurs. Au Québec, des trousses pédagogiques ont été développées et sont disponibles. Des membres vont dans les écoles secondaires et prennent la parole durant le cours de sciences humaines.



Jeannette Martin souligne. «On remarque que des jeunes de 11e, 12e sont sensibilisés et prêts à agir. Il s'agit maintenant de former des groupes d'action en milieu scolaire. Ça marche très bien à Montréal, où il existe déjà 80 groupes scolaires».

Du côté des adultes, la présidente voudrait bien élargir le cercle des membres actifs «parce qu'il y a tellement de choses à faire» et que le bénévolat a ses limites.

Mais Jeannette Martin est loin d'être négative. Plutôt impatiente: «On sent que ça se développe bien, que les gens s'impliquent. A Montréal, ils nous on dit: vous êtes un groupe vraiment dynamique. Ça doit être la force des minoritaires: quand ça nous tient à coeur, on embarque, avec un esprit de solidarité.»

Bernard BOCQUEL



photo: Bernard Bocquel

Jeannette Martin, présidente du groupe franco-manitobain d'Amnistie Internationale. Son groupe avait organisé un kiosque pour sensibiliser les enseignants qui participaient à la conférence annuelle des Éducatrices et Éducateurs franco-manitobains le 20 octobre.

■ HAYWOOD

De gros travaux grâce au souper

L'église et la salle paroissiale d'Haywood pourront entreprendre des travaux avant l'hiver grâce au succès du souper.

Le souper paroissial a réuni 985 personnes (1042 en 1988). Avec 5 520$, les bénéfices sont en augmentation par rapport à 1988 (4935$).

A la suite de l'incendie du 23 avril dernier, les installations de l'église et du presbytère nécessitent de gros travaux. Le puits doit notamment être refait dans les prochains jours. De gros travaux sont également entamés pour donner un plancher neuf à la salle paroissiale.

Les travaux de la salle devraient revenir à 4 500$. Une partie de cette somme sera récolté lors des «danses du bon vieux temps». La saison des danses a repris, elles ont lieu tous les premiers samedis du mois, dans la salle paroissiale. La prochaine aura lieu le 4 novembre.

Ph.D.

Deux Franco- Manitobaines au Tchad

Les Missionnaires Oblates de Saint-Boniface vont envoyer le 30 octobre Soeur Fernande Barnabé et Blanche Beaudette en mission au Tchad, un pays d'Afrique saharienne.

Elles vont remplacer Soeur Marie-Rose Cadorette, m.o., et Colette Legal, qui a oeuvré pendant deux ans comme missionnaire laïque bénévole dans le diocèse de Moundou, à Béré, au Tchad.

Il s'agit de poursuivre un projet missionnaire, commencé en 1971 par les Missionnaires Oblates en collaboration avec les Pères Capucins, qui comprend la promotion de la femme africaine, l'alphabétisation, l'éducation familiale, l'hygiène.

Soeur Fernande Barnabé est âgée de 48 ans. Elle est entrée chez les Missionnaires Oblates en 1961 et a enseigné pendant 18 ans au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Ces deux dernières années, elle travaillait en pastorale à Winnipeg, parmi les sourds.



La célébration de l'envoi missionnaire a eu lieu le 22 octobre dans le cadre d'une messe présidée par le Père Albert Thévenot. De gauche à droite: Soeur Juliette Valcourt (au micro), supérieure générale des Missionnaires Oblates; Soeur Thérèse Brûlé, responsable des missions; Soeur Fernande Barnabé et sa soeur, Blanche Beaudette.

Blanche Beaudette est âgée de 57 ans. Elle est veuve et mère de 4 enfants. Professeur, elle a plus de 10 ans d'expérience dans l'enseignement. Depuis un an, elle était employée comme aide à l'enseignement à l'école d'immersion Saint-Germain.

Pour Blanche Beaudette, il s'agit de réaliser un rêve de jeunesse. C'est la deuxième fois qu'elle est invitée à devenir missionnaire en Afrique. Voilà 5 ans, Élise et Rhéal Ayotte de Saint-Jean-Baptiste l'avaient sollicitée. Des responsabilités familiales l'en ont dissuadée.

Cette fois, Blanche Beaudette a dit oui à Soeur Fernande Barnabé pour devenir laïque bénévole pour deux années. Bien qu'elle trouve qu'il est difficile de laisser sa famille dont sa mère, Rosine Barnabé, âgée de 83 ans.

B.B.

LAURIER

Souper paroissial le 29 octobre

Le souper paroissial de Laurier aura lieu le dimanche 29 octobre de 16h à 20h dans la salle communautaire.

Les fonds récoltés permettront de constituer une avance pour les réparations et l'entretien nécessaires dans la paroisse.

Les prix des billets sont : adultes et adolescents, 6$; enfants de 5 à 12 ans, 3$; plus jeunes, gratuit.

Ph.D.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Souper des Chevaliers de Colomb le 28 octobre

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Pierre-Jolys organisent leur souper paroissial le 28 octobre de 16h à 19h30 au Centre récréatif.

Outre le rôti de boeuf et autres bons plats, les visiteurs pourront acheter du vin.

L'argent récolté lors de ce souper permettra aux Chevaliers de Colomb d'acheter une enseigne pour l'annonce des messes. Cette enseigne sera placée devant l'église et visible de la 59 et de la rue Joubert.

Les prix des billets pour le souper sont : adultes, 7$; étudiants, 4$; préscolaires, gratuit.

Ph.D.

Le village efface les dettes

Le Centre récréatif et le curling de Saint-Pierre-Jolys ont reçu une bonne nouvelle : le village vient d'effacer leurs dettes.

Le Centre récréatif devait 42 000$ au village pour différentes charges comme les assurances et le personnel. Le curling devait 7 437$ pour les frais d'assurance qu'il n'avait pas pu payer depuis plusieurs années.

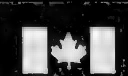
Le village supportera l'effacement de ces dettes grâce à son bénéfice budgétaire.

Ph.D.



Autopac se bilinguise à l'Halloween

Autopac a décidé de profiter de l'Halloween pour sensibiliser les jeunes à la sécurité en offrant à plus de 400 écoles élémentaires 103 000 sacs-à-gâteries bilingues. Le slogan en français: «Je brille à l'Halloween» est tout aussi heureux que celui en anglais: «Be bright on Halloween night». Sur la photo, le président des assurances publiques, Walter Bardua, en compagnie de deux élèves de 6e année.



La page de Bicolo



Bonjour les amis!

Voici quelques beaux dessins et poèmes que des jeunes ont créés concernant l'environnement. Ce grand concours était organisé par Energie, Mines et Ressources Canada, bureau de Winnipeg. Le thème (Agissons aujourd'hur... pensons à notre monde de demain) est bien représenté par ces oeuvres.

Bicolo

P.S. Es-tu parmi les gagnants du Concours d'automne?

Mots cachés

E	A	U	J	O	U	R	D	H	U	I	P
C	A	P	E	I	G	A	Z	O	U	E	L
O	M	O	N	D	E	G	Y	Q	Z	N	U
N	C	L	A	I	R	I	S	X	P	V	I
O	I	L	W	D	S	S	A	E	L	I	E
M	G	U	E	E	T	S	N	N	A	R	A
I	A	T	A	M	E	O	T	E	N	O	C
S	R	I	U	A	R	N	E	R	T	N	I
E	E	O	X	I	R	S	W	G	E	N	D
S	T	N	Y	N	E	Z	A	I	S	E	E
T	T	A	L	A	C	E	T	E	B	M	S
N	E	D	E	C	H	E	T	S	O	E	A
E	C	O	N	S	E	R	V	E	I	N	B
V	P	E	R	S	O	N	N	E	S	T	C

Aujourd'hui
Pluie acide
Monde
Terre
Economise
Pollution
Agissons
Eau
Environnement
Santé
Cigarette
Conserve
Persone
Demain
Déchets
Lac
Gaz
Vents
Bois
Air
Energie
Plantes



Nom: **Sean Fitzmaurice**
Année: 5e
Ecole: Viscount Alexander
Ville: Winnipeg (Manitoba)

L'énergie

Il y a différentes formes d'énergie. Il y a des énergies qui se renouvellent naturellement comme l'énergie solaire, géothermique, nucléaire, le vent, l'électricité et la marée. Il y ades énergies qui ne se renouvellent pas naturellement et avec l'usage son perdues pour toujours: le pétrole, le charbon, les gaz combustibles, l'énergie chimique.

Utiliser l'énergie non renouvelable cause aussi plusieurs problèmes: la pollution de l'air, la production de dioxyde de carbone et d'autres gaz qui causent les pluies acides et des trous dans la couche d'ozone. Afin de protéger l'environnement, il sera nécessaire de cesser d'utiliser l'énergie non renouvelable. Il peut y avoir des dangers quand on utilise l'énergie nucléaire comme l'accident qui est arrivé en Russie.

Il n'y a pas beaucoup de places qui utilisent l'énergie géothermique. L'énergie du vent est utilisée depuis longtemps comme les moulins à vent. L'énergie solaire commence à être utilsée de plus en plus mais avec d'autres sources d'énergie comme l'électricité. L'électricité est la meilleure source d'énergie. Mais il faut faire bien attention de ne pas gaspiller cette énergie.

On fait parfois ces fautes: laisser la porte ouverte, ne pas éteindre la lumière, la radio, le lecteur de cassettes, la télévision et tout autre appareil électrique.

Il faut être prudent quand on utilise l'électricité car il peut arriver des accidents très sérieuses.

Le monde devrait apporter plus d'attention au problème de l'énergie.

Nom: **Daniel Chartrand**
Année: 5e
Ecole: Ecole Précieux-Sang
Ville: Winnipeg (Manitoba)

L'énergie

L'énergie est importante
De toutes sortes de façons
Si vous avez vu à la télé
Tout le monde utilise l'énergie

Le pétrole est utilisé
Pour faire de l'essence et du gaz
Le pétrole est non renouvelable

L'électricité vient de l'eau
Alors elle est renouvelable
Même si elle l'est, faites attention
Ça coûte de l'argent

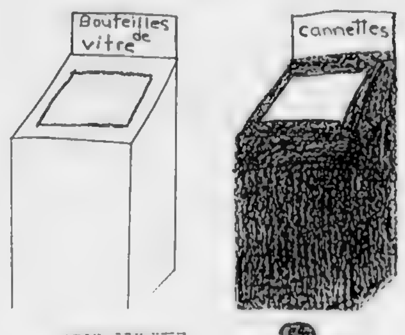
Le charbon
N'est par renouvelable
Alors utilise-le raisonnablement

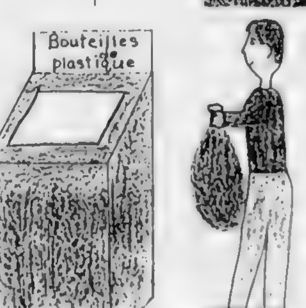
Le bois est une sorte d'énergie
Il est renouvelable
Si on replante de noveaux arbres
Mais ça peut prendre longtemps

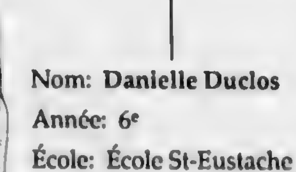
Faites attention
Comment vous utilisez,
Toutes les sortes énergie

Nom: **Joelle Johnson**
Année: 5e
Ecole: Ecole Précieux-Sang
Ville: Winnipeg (Manitoba)

Recyclons Aujourd'hui En Pensant A Demain







Nom: **Danielle Duclos**
Année: 6e
École: École St-Eustache
Ville: St-Eustache (Manitoba)

Nom: **Michelle Pelland**
Année: 9e
École: École d'immersion de St-Norbert
Ville: Winnipeg (Manitoba)

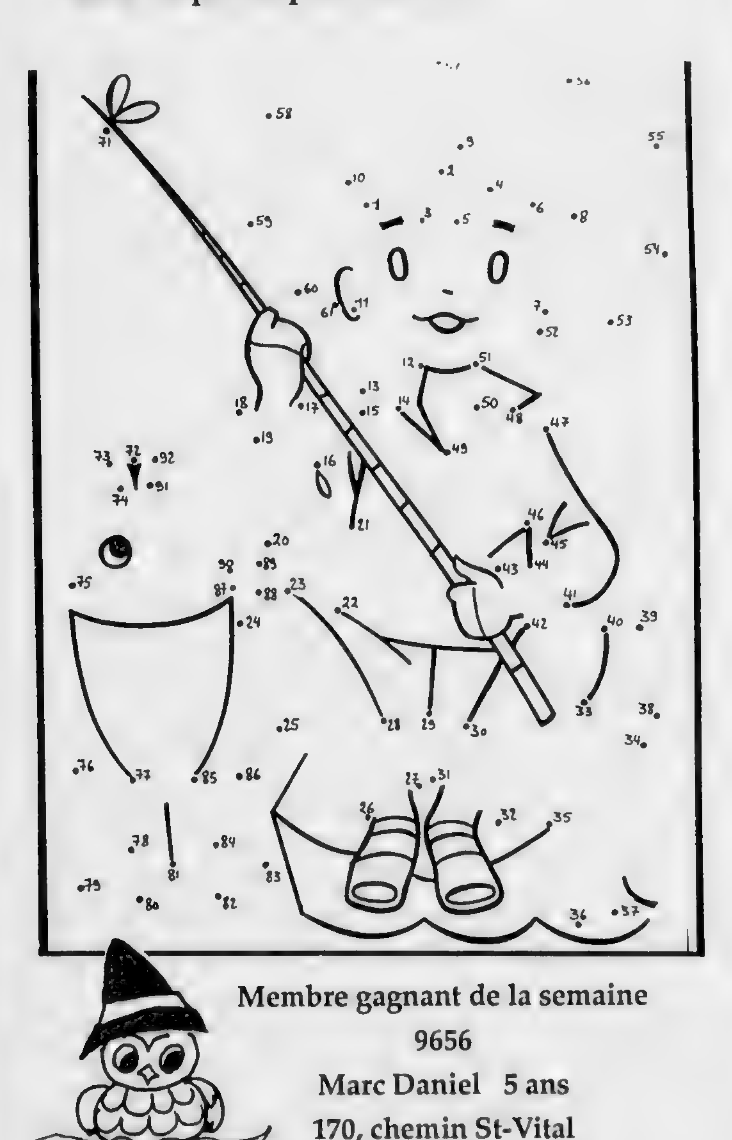




Nom: **Christian Mahé**
Année: 5e
École: École Lavallée
Ville: Winnipeg (Manitoba)

Si tu prends soin de ton environnement, tu pourras continuer à faire ceci.

Relie les points puis colorie.



Membre gagnant de la semaine

9656

Marc Daniel 5 ans

170, chemin St-Vital

Winnipeg (Manitoba)



Concours d'automne!!!

Ohé! les amis!

J'ai reçu plusieurs centaines de très beaux collages d'automne. Bravo à tous! Les choix des gagnants était difficile et voici la liste des Chanceux!

3, 4 et 5 ans

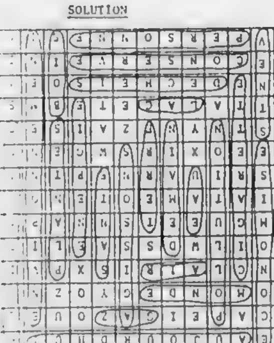
Chantal Ferré, 19, prom. River Pointe, Wpg.
Guillaume Lafond, 160, rue Masson, St-Bon.
Natalie Arbez, 525, de la Morenie, St-Bon.
Michel Tétreault, Ile-des-Chênes
Julie Boulet, 522, Dalhousie, Thunder Bay (Ont.)

6 et 7 ans

Christine Tessier, St-Pierre-Jolys
Léanne Ramsoomair, 70, Penfold, St-Bon.
Julie Gratton, 120, prom. Lake Park
Danielle Bérard, St-Pierre-Jolys
Julie Rémillard, St-Joseph (MB)
Nicole Beaudry, 19, Radburn, St-Bon.
Bonnie Schon, St-Laurent (MB)
Caroline Forest, St-Pierre-Jolys
Myrna Chartrand, Oak Point (MB)
Stéphanie Durocher, 30, Healy, Wpg.
Josée Lahaie, St-Pierre-Jolys
Gérard Bérard, St-Joseph
Chantal Sutherland, 659, Archibald, St-Bon.
Marie-Josée Palud, Aubigny (MB)

8 et 9 ans

Brigitte Tétreault, Ile-des-Chênes
Chris Clark, St-Claude
Kriten Legault, Elie (MB)
Merle Little, Oak Point
Tessa Chartier, St-Lazare
Joel Mangin, 23, Westbourne, Wpg.
Greg Fleury, Headingly
Denis Perreault, St-Laurent
Vincent Sayak, 186, Edgemont, Wpg.



10, 11 et 12 ans

Eveline Bohémier, Lorette
Johanne Durocher, 30, Healy, Wpg.
Guylaine Guimond, St-Georges (MB)
Maurice Desjarlais, St-Laurent
Diane Courcelles, Ste-Agathe
Danelle Ducharme, St-Ambroise
Corinne Tétreault, Ile-des-Chênes



Mention spéciale pour un travail original!

Tiffany Pang, 511, Woodydell, Wpg.
Joanne Vinet, St-Pierre-Jolys

télé-horaire/automne–hiver 89–90 du lundi 30 octobre au dimanche 5 novembre — Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

07h50 - FÉLIX ET CIBOULETTE
08h20 - PREMIÈRE ÉDITION
08h25 - LE POINT (REPRISE)
09h00 - LES ANGES DU MATIN
10h00 - LA CUISINE DES ANGES
10h15 - INIMINIMAGINO
10h30 - PASSE-PARTOUT
11h00 - LE P'TIT CHAMPLAIN
12h00 - L'ÉDITION MAGAZINE
12h30 - LES DÉMONS DU MIDI
16h00 - KIM ET CLIP
17h00 - UNE PAIRE D'AS
18h00 - CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 30 oct.

7h20 **Belle et Sébastien**
8h05 **Une fenêtre dans ma tête**
11h30 **Bouffée de santé**
13h30 **Les rendez-vous de Dominique**
15h30 **Les Schtroumpfs**
16h30 **Bêtes pas bête**
18h30 **Génies en herbe.**
Collège Saint-Jean-Baptiste affronte l'école Churchill High.
19h00 **CTYVON**
19h30 **Le temps d'une paix**
20h00 **Un signe de feu**
22h20 **Ciné-Ouest: Les Héritiers.**
L'unique film de ce volet est un témoignage de la vie et des questions qui hantent les familles francophones de l'Ouest. C'est l'non d'la game, premier film de Sylvie Van Brabant, jeune réalisatrice, originaire de l'Alberta.
23h20 **Cinéma. Bien joué, Matt Helm (Murderer's Row).**
Drame d'espionnage réalisé par Henri Levin. Avec Dean Martin, Karl Malden et Ann-Margret. (amér. 66)

mar. 31 oct.

7h20 **Alice au Pays des Merveilles**
8h05 **Tam Tam**
11h30 **CTYVON** (Reprise de l'émission de la veille)
13h30 **Les rendez-vous de Dominique**
14h30 **Dallas**
15h30 **Les Schtroumpfs**
16h30 **Miniquiz**
18h30 **Rock Pop et Relax**
19h00 **CTYVON**
19h30 **Super sans plomb**
20h00 **L'Héritage**
22h20 **Dallas**
23h20 **Cinéma. L'homme au masque de fer (The Man In The Iron Mask).**
Drame de fiction réalisé par Mike Newell. Avec Richard Chamberlain, Patrick McGoohan, Louis Jourdan et Ralph Richardson. (brit. 76).

merc. 1er nov.

7h20 **Les Schtroumpfs**
8h05 **You-Hou**
11h30 **CTYVON** (Reprise de l'émission de la veille)
13h30 **D'une série à l'autre. «L'histoire des Inventions»** (5e de 6).
14h30 **Le temps de vivre**
15h55 **En transit**
16h30 **Chevalier lumière**
18h30 **La Grande Dictée.**
Finale du 2e championnat d'orthographe du Manitoba.
19h00 **CTYVON**
19h30 **Comment ça va.** Magazine axé sur la santé. Les sept péchés capitaux (3e de 7): l'envie. Les pâtes, la fièvre des tropiques, la couche d'ozone, du sel dans la poivrière
20h00 **Le grand remous**
20h30 **Jeux de société**
22h20 **L'or et le papier.** Série réalisée par Jean Beaudin (Canada) et Nino Monti (France)
23h20 **Cinéma. Sept hommes à l'aube (Operation Daybreak).**
Drame de guerre réalisé par Lewis Gilbert. Avec Timothy Bottoms, Martin Shaw, Nicola Paget et Joss Ackland. (amér. 75).

jeudi 2 nov.

7h20 **Tao Tao**
8h05 **La boîte à lettres**
11h30 **CTYVON** (Reprise de l'émission de la veille)
13h30 **D'une série à l'autre. «L'histoire des Inventions»** (dern. de 6).
14h30 **Télé-feuilleton.** Les Brigades du tigre. Drame policier réalisé par Victor Vicas. Avec Jean-Claude Bouillon, Pierre Maguelon et Jean-Paul Tribout.
15h30 **Les Schtroumpfs**
16h30 **Charamoule**
19h00 **CTYVON**
19h30 **La cour en direct**
20h00 **Séries plus. «Le tour du monde en 80 jours»**
(2e de 6). Aventures d'après le roman de Jules Vernes réalisées par Buzz Kulik. Avec Pierce Brosnan, Peter Ustinov, Eric Idle et Lee Remick. Prod. amér
22h20 **«Le grand secret»** (2e de 7). Série d'espionnage d'après un roman de René Barjavel et réalisée par Jacques Trebouta Avec Louise Marleau, Fernando Rey et Claude Rich (Allemagne-Espagne- Luxembourg-Canada)
23h30 **Hommage à Louis Malle. Atlantic City.**
Drame social réalisé par Louis Malle. Avec Burt Lancaster, Susan Sarandon et Michel Piccoli (amér. 78)

ven. 3 nov.

7h20 **Les aventures de Sherlock Holmes**
8h05 **You-Hou**
11h30 **CTYVON** (Reprise de l'émission de la veille).
13h30 **Cinéma. Au dela du regard (If You Could See What I Hear).**
Comédie sentimentale réalisée par Eric Till. Avec Mark Singer, Shari Belafonte Harper et R.H. Thomson. (can.-amér. 81).
15h30 **Les Schtroumpfs**
16h30 **Au jeu**
18h30 **Découverte**
19h00 **Les grands films. La Veuve noire (Black Widow).**
Drame policier réalisé par Bob Rafelson. Avec Debra Winger, Theresa Russell, Sami Frey et Dennis Hopper. (amér. 87). **Première.**
22h30 **Laser 33-45.** Émission de variété animée par René Simard.
23h20 **Cinéma. On ne meurt que deux fois.**
Drame policier réalisé par Jacques Deray. Avec Michel Serrault, Charlotte Rampling, Xavier Deluc et Élisabeth Depardieu. (fr. 85).

samedi 3 nov.

7h30 **Caliméro**
8h00 **Tchaou et Grodo**
8h30 **Touftoufs et Polluards**
9h00 **Les Schtroumpfs**
9h30 **La bande à Picsou**
10h00 **Il était une fois la vie**
10h30 **Les Barton**
11h00 **La semaine parlementaire**
12h00 **Ciné-famille. Princess Kate.**
14h00 **L'univers des sports**
15h30 **Génies en herbe.** Collège Saint-Jean-Baptiste/École Churchill High. (Reprise du 30 octobre).
16h00 **La bande des six.** Magazine culturel enregistré au Café Lux à Montréal.
17h00 **Le téléjournal**
18h00 **Juste pour rire.** Les meilleurs moments du «Festival Juste pour rire!», été 1988.
19h00 **La Soirée du hockey Molson.**
Les Rangers de New York contre le Canadien de Montréal, en direct du Forum.
21h30 **Le téléjournal**
21h50 **Les nouvelles du sport**
22h07 **La politique fédérale**
22h17 **Télé-sélection. Festival Hitchcock. Sueurs froides (Vertigo).** Avec James Stewart et Kim Novak. (amér. 58).

dim. 4 nov.

7h30 **Livre ouvert**
7h45 **Colargol**
8h00 **Winnie l'ourson**
8h30 **Anne... la maison**
9h00 **Sous le signe des mousquetaires**
9h30 **La véritable histoire de Malvira**
9h45 **Parcelles de soleil**
10h00 **Le Jour du Seigneur.** De Québec.
11h00 **Aujourd'hui dimanche**
12h00 **La semaine verte**
13h00 **La Soirée du hockey.**
Les Capitals de Washington contre les Nordiques, en direct du Colisée de Québec.
16h00 **Second regard**
17h00 **La course des Amériques**
18h00 **Ce soir dimanche et Téléjournal.**
Une rétrospective des principaux événements qui ont marqué la scène manitobaine durant la semaine. Anim: Suzanne Kennelly. Réal.: Léo Dufault.
18h30 **Faut voir ça**
19h00 **Star d'un soir**
20h00 **Les beaux dimanches.**
Spécial Céline Dion. Extraits des spectacles présentés au Théâtre Saint-Denis et au Festival d'été international de Québec 1989.
21h00 **Les beaux dimanches.**
A la vie! A l'amour! Dramatique réalisée par Bruno Carrière d'après une nouvelle de Monique Proulx. Avec Anne Bédard, Serge Dupire et Louise Marleau.
22h00 **Le téléjournal**
22h20 **Scully rencontre**
23h00 **Les nouvelles du sport**
23h17 **Ciné-club. La femme tatouée.**
Drame réalisé par Yoichi Takabayashi. (jap. 82).



POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

Invitation

27e Souper-Rencontre de l'Ammi

Les samedi et dimanche 4 et 5 novembre 1989 à 18h

Gymnase Holy Cross, 290, Dubuc, Saint-Boniface.

Programme

Après souper: Présentation audio-visuelle - en français - 3 écrans

- Marie
- Un règne à établir
- En mission de salut: Nos missionnaires

- **Au grand Nord: une Église jeune**

  Présents: Mgr Raynald Rouleau, o.m.i.
  Un couple inuit. Des membres de l'équipe de pastorale.

- **En Bolivie: auprès des pauvres**

  Nouvelles: Pères Aubin, Bujold, Leclaire, Jolicoeur, o.m.i. Emery Mulaire, Louis et Armelle Molin.

- **Au Lesotho: à la formation de futurs prêtres.**

  Louis Magnan, o.m.i.

Billets: Adultes: 7,50$ Enfants 4 à 12 ans: 3,00$

Notez qu'il n'y a pas de billets en vente à la porte.

S'adresser au Centre de l'AMMI: 775-6372

Une question de vie ou de mort

Pourquoi un «compromis» sur la question de l'avortement sur demande est-il une pseudo-solution absolument inacceptable?



Claude BLANCHETTE

prêtre

N'est-ce pas un fait que le Canada s'est construit grâce à d'habiles compromis mis au point par des personnalités d'un haut calibre politique et moral?

Alors, pourquoi ne pourrions-nous pas recourir à la même façon de faire dans ce débat qui déchire le pays?

Les regroupements pro-vie ne font-ils pas preuve d'intransigeance lorsqu'ils affirment qu'aucune autre solution que la protection de la vie dès sa conception n'est acceptable?

Les tenants pro-choix n'ont-ils pas raison d'exiger que leur opinion soit prise en considération?

Les élu(e)s du peuple ne doivent-ils pas chercher un terrain d'entente qui se situe quelque part entre les deux grandes tendances?

En dernière analyse, ne pas avoir de loi du tout, n'est-ce pas la meilleure solution? Chacun étant alors libre de prendre une décision personnelle selon ses propres croyances et ses convictions.

Ce qu'elles sont trompeuses ces questions! Ce qu'elle est insidieuse cette argumentation!

Du sable dans les yeux

Il est vrai d'affirmer que le compromis est souvent un chemin qui permet d'unir les forces et de bâtir ensemble. Lorsque deux personnes ou deux groupes sociaux avec des vues diamétralement opposées acceptent de faire des concessions mutuelles afin d'arriver à un arrangement qui est, sinon l'idéal, tout au moins acceptable par les deux, nous célébrons la victoire du bon sens.

Mais ceci n'est possible que si les deux options sont moralement acceptables et que c'est alors une question de degrés.

Dans le débat qui nous occupe, il n'en est rien!

Comment promouvoir l'idée d'un compromis et donc d'une solution mitoyenne quelque part entre l'avortement sur demande et le respect de la vie lorsque ce fameux compromis élimine radicalement l'un des deux protagonistes?

C'est tirer du sable dans les yeux des gens.

Le gouvernement qui affirme ne pas pouvoir faire autrement refuse une de ses responsabilités fondamentales en faisant miroiter aux yeux du peuple un faux dilemme.

Tout gouvernement a le devoir et le droit de protéger la vie, tout vie humaine, et en particulier, celle des sans-voix, des plus fragiles, des innocents.

L'enfant dans le sein de sa mère fait partie de ce groupe.

La question n'est pas de choisir - ou de trouver un mi-chemin (comme l'avortement sur demande jusqu'à la 12e semaine) - entre deux options, pro-vie versus pro-choix. Ce n'est pas non plus une question de trouver un équilibre entre les droits de la femme à gérer son corps et le droit de l'enfant à la vie.

C'est une question de vie ou de mort. Point à la ligne.

Toute autre considération vient cacher le véritable débat. Qu'on ne se laisse pas prendre par des subtilités et de savantes stratégies.

Entre la vie et la mort provoquée, toute société - et tout gouvernement honorable - choisira sans contredit la vie.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par **écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.

467-

ENTREPOT DE TAPIS: payez et emportez seulement. Lawnturf, à partir de 2,98$ la verge carrée. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$ la verge carrée. Tapis à endo caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos Kanga de 12,49$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, tapis, prélarts: économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald. A & R Carpet Barn. 233-3061.

078-

A VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Signalez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

311-

A VENDRE: Lorette - Lots de 100' x 150', beaux arbres, égouts, eau, gaz. Signalez s.v.p. Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.

312-

COUTURIERE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.

393-

A VENDRE: Saint-Boniface, vente privée, grande maison, quatre chambres à coucher, 2 salles de bain, ou possibilité de bi-level. Composez le 237-6197 après 16h. Visite libre dimanche de 13h à 16h, 533, rue Des Meurons.

787-

A LOUER: Appartement à l'étage. 192, rue Marion. 237-9279.

792-

A LOUER: Garçonnière meublée près du Collège. Libre immédiatement au 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224, après 14h

798-

A VENDRE: 160 acres de terrain, au nord du chemin no 1 à Richer au Manitoba. Endroit fantastique pour la chasse. Appeles Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.

008-

A VENDRE: Rue Des Meurons, maison de 3 chambres à coucher, sous-sol fini, garage double et beaucoup plus. 79 900$. Composez le 237-9143.

013-

A VENDRE: Chien pur sang. Miniature Schnauser. Chat Karat. Ouverte à des offres. Composez le 237-9143.

014-

LA PETITE ÉCOLE, une prématernelle francophone située à l'école Provencher a des ouvertures pour le programme de 4 ans (lundi, mercredi et vendredi après-midi). Contactez Brigitte Léger au 237-7452.

015-

VENTE PRIVÉE: 397, place Gaboury, Saint-Boniface. Excellente localité tranquille, à 5 min. du centre ville. Jolie maison bi-level, 1181 pieds carrés par étage. Galerie. Foyer Troubadour. Salle à manger et salon, plancher de bois franc. Étage du bas loué à 431$ - excellent locataire. Cour boisée et privée. Patio. Petit chalet avec grille électrique. Garage simple. 3 places de stationnement. Lot 46' x 120'. Doit être vue pour être appréciée. Raison de vente: déménagement à la campagne. 124 900$. Pas d'agents s.v.p. 233-0999 ou 1-738-2268.

016-

A VENDRE ou à louer: rue Notre-Dame, maison de 1 étage 1/2, 5 pièces, comprend 2 chambres à coucher, sous-sol fini, garage simple, laveuse, sécheuse, poêle et air climatisé central. Extérieur isolé et fini en vinyle. Appelez Louis au 237-5238 le jour ou au 257-8405 (en soirée).

017-

A VENDRE: orgue Technique, modèle SX U25, fonction électronique. Bon état avec banc et livre. Demande 900$ ou meilleure offre. Pour plus d'information, composez le 233-9611.

018-

GRAND LOYER: rue Youville, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, 650$ par mois. Composez le 256-5316.

019-

A VENDRE: Saint-Boniface, en exclusivité, juste à l'extérieur de la ville. Cette belle maison de 2 étages bâtie sur commande sur 2 acres et 1/2 offre des caractéristiques trop nombreuses pour énumérer ici. Acheteurs sérieux seulement. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878.

020-

A VENDRE: Saint-Boniface, Condo, 2 1/2 ans, 2 chambres à coucher. Réfrigérateur, poêle, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, climatiseur, balcon. Possession dès que possible. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237 8878

021-

RECHERCHE AIDE-CUISINIERE: temps partiel, bilingue, pour la maison de retraite, Villa Maria à Saint-Norbert (MB). Composez le 269-2114

022-

A VENDRE: manteau de fourrure en vison, excellent état, 400$. Chandelier de plafond, 25$. Composez le 231-1500.

023-

A LOUER: 264, rue Hamel, Saint-Boniface, app. de 2 ch. à coucher, 525$. Comprend stationnement, chauffage, réfrigérateur et poêle. Composez le 284-7118 ou le 233-6441.

024-

A LOUER: appartements de 1 et 2 chambres, centre ville, services compris, salle récréative, sauna, salle d'exercice, table de pool et cour de squash. Spécial âge d'or. Renseignements: 943-2323.

025-

A LOUER: Saint-Vital, appartements de 1, 2 et 3 chambres, près des magazins et autobus. Spécial âge d'or. Renseignements: 255-2838.

026-

A LOUER: appartements, centre ville, près du Palais législatif, tranquille. 1, 2 chambres. Spécial âge d'or. Renseignements: 944-0344.

027-

A LOUER: appartement de 3 pièces, meublé, dans une maison privée, tous les services inclus pour 350$ par mois. Près du Health Sciences Centre et du Red River Community College. Composez le 783-1352.

028-

A LOUER: appartement de 2 chambres à coucher, premier plancher duplex, nouvellement décoré, tapis mur à mur, salon plein jour, poêle et réfrigérateur. Inclut stationnement, facilité de lavage et eau. Près des autobus. 255-1901.

029-

PORTES OUVERTES: samedi et dimanche de 13h30 à 16h30, 528, rue de la Morénie. Seulement 64 900$. Maison de 2 chambres à coucher. Air climatisé. Sous-sol. Grand garage. L.T.D. Realty Inc. 237-1476.

030-

PORTES OUVERTES: samedi et dimanche de 14h à 16h, 270, boulevard Dollard. A vendre ou à louer. Nouveau condo de 954 p.c., 2 chambres à coucher, 5 appareils ménagers. Considerais maison ou voiture en échange. L.T.D. Realty Inc. 237-1476.

031-

RECHERCHE CONCIERGE pour la région de Saint-Boniface, un couple d'âge moyenne. 237-9749.

032-

A LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale. Disponible le 1er décembre 345$ par mois, services compris Composez le 233-6091

033-

A VENDRE: manteaux d'hiver, costumes et robes, grandeurs 14 à 16 Prix raisonnables. Composez le 257-6422

034-

FACILE ET EFFICACE! Les petites annonces dans La Liberté, ça marche. Elles doivent nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit et être payées d'avance.**



QUIZ

Christophe Colomb a-t-il vraiment découvert l'Amérique?

QUESTIONS

1. Christophe Colomb a-t-il vraiment découvert l'Amérique?

2. D'où vient le nom Canada?

3. De quoi sont morts les dinosaures?

4. Quel est le plus gros trésor découvert au fond des mers?

RÉPONSES

1. Officiellement, les premiers Européens à avoir posé le pied en terre américaine, en 1492, étaient des navigateurs espagnols menés par l'Italien Christophe Colomb *(en fait, ils ont accosté sur l'actuelle Haïti, dans les Antilles)*.

Beaucoup d'historiens pensent cependant que des hommes blancs ont mené des expéditions en Amérique bien avant cette date. Certains affirment que des peuplades du nord de l'Europe, peut-être les Vikings, auraient colonisé l'Amérique centrale et les Andes plusieurs siècles avant l'arrivée des Espagnols.

Cela expliquerait le fait que les légendes locales d'Amérique centrale et des Andes rappelent la présence de «dieux» à la peau blanche et aux cheveux roux venus de l'Est.

Plus anciens encore, les vestiges retrouvés en Amérique du Nord et au Brésil et qui font état d'une occupation des côtes par les navigateurs phéniciens (une civilisation du Moyen-Orient) du 1er millénaire avant Jésus Christ.

2. L'histoire veut que Jacques Cartier, le découvreur du Canada, ait rencontré un jour un chef Huron-Iroquois qui lui fit visiter son village, situé près du site de l'actuelle ville de Québec.

L'Indien, nommé Donnacona, utilisa le mot «Kanata», qui signifie «groupe de huttes», pour désigner son village. Cartier crut à tort qu'il s'agissait du nom de tout le pays et le consigna comme tel dans ses archives.

3. On suppose que les dinosaures se sont éteints il y a 65 ou 66 millions d'années à la suite d'un refroidissement de la température de la terre. La question qui demeure est: pourquoi la température de la terre a-t-elle baissé?

Les scientifiques sont divisés sur cette question. Ceux de l'Université de Californie, à Berkeley, soutiennent que la chute d'une ou plusieurs comètes sur la terre aurait déclenché de gigantesques incendies dont la fumée et les cendres auraient obstrué les rayons solaires, entraînant une baisse de température.

Les scientifiques du Collège Dartmouth de Hanovre, au New Hampshire, pensent plutôt que les incendies en question auraient été déclenchés par une série d'éruptions volcaniques. Des recherches sont actuellement menées en Italie (analyses de sol) pour tenter de savoir qui a raison.

4. En 1986, l'Américain Herbert Humphreys a commencé la récupération d'un butin évalué à près de 1,9 million de dollars d'émeraudes, d'or, d'argent et d'objets religieux enfouis sous 5 mètres de sable au large des Bahamas, dans la mer des Caraïbes.

Ce trésor avait coulé avec le galion espagnol «Nuestra Señora de la Maravilla» en janvier 1656.

Compilé par Laurent GIMENEZ

RECETTES

Des gourmandises d'Halloween



Monstres et fantômes seront ensorcelés par ces gourmandises d'Halloween.

Rien de plus amusant que de planifier et de recevoir jeunes fantômes et monstres à un party d'Halloween. Les enfants sont pas encore trop occupés avec les activités parascolaires.

Biscuits épicés à la citrouille

D'un goût semblable aux bonshommes de pain d'épices, ces biscuits avaissés sont aussi amusants à préparer que délicieux à manger. Vous pouvez remplacer la garniture pour tarte à la citrouille par de la purée de citrouille cuite

1 c. à thé de bicarbonate de sodium
1/2 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
1 c. à thé de cannelle moulue
1 c. à thé de gingembre moulu
1/2 tasse de shortening
3/4 de tasse de sucre granulé
1/4 de tasse de mélasse
1/2 tasse de garniture pour tarte à la citrouille en boîte

Combiner la farine le bicarbonate, la poudre à pâte, le sel, la cannelle et le gingembre. Mettre de côté. Dans un grand bol, battre en crème le shortening avec le sucre. Incorporer la mélasse et la citrouille en battant.

Ajouter les ingrédients secs et bien mélanger. Bien envelopper dans une pellicule de plastique ou du papier ciré et réfrigérer plusieurs heures ou toute la nuit.

Chauffer le four à 375oF. Sur une planche farinée, abaisser la moitié de la pâte à 1/4 po d'épaisseur. Tailler à l'emporte-pièce avec les motifs désirés.

Déposer sur une plaque à biscuits légèrement graissée ou recouverte de papier parchemin. Cuire de 7 à 10 minutes ou jusqu'à ce que les bords soient pris. Retirer les biscuits et placer sur des grilles pour refroidir.

Répéter avec le reste de la pâte. Une fois refroidi, décorer de glaçage. Donne 48 biscuits de 2 1/2 po.

Glaçage blanc

Le shortening donne un glaçage blanc parfait pour les fantômes.

1/3 de tasse de shortening
4 à 4 1/2 tasse de sucre à glacer
3 à 4 c. à table à lait
Colorants alimentaires

Battre graduellement la moitié du sucre à glacer dans le shortening. Incorporer le lait et le reste du sucre à glacer en battant jusqu'à consistance facile à étendre. Diviser et teinter avec du colorant alimentaire si désiré. Étendre sur les biscuits refroidis ou décorer à la poche à douille. Donne environ 2 tasses de glaçage.

SAINT-BONIFACE

Un bon point pour le sport à l'école Guyot

Avec 11 autres écoles du Manitoba, l'école d'immersion Guyot a reçu mardi 24 octobre un prix fédéral pour son programme d'éducation physique.

C'est un «encouragement» selon Jean-Marie De Clercq, professeur d'EPS depuis 15 ans et responsable avec Suzanne Fiola du sport à l'école Guyot.

Les 400 enfants de l'école Guyot ont droit à 2 heures par semaines de cours d'EPS, auxquelles s'ajoute les 300 minutes offertes en supplément avant, entre et après les heures de classe.

Pour Jean-Marie De Clercq, c'est la variété et la richesse des programmes qui a été récompensée par ce prix. Avec Suzanne Fiola, ils proposent à la fois conditionnement physique, plein air et sport d'équipe. Jean-Marie De Clercq avait déjà pu mesurer le succès de sa méthode quand 80 de ses élèves ont participé à la course de fond organisée parallèlement au marathon du Manitoba.

Ph.D.

Vous avez des événements culturels à signaler? Appelez au 237-4823

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Renald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574
Fax: 1-204-422-8378
tél.: 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-0436

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

ABONNE-TOI!

Juste 5 renseignements très importants

Nom ______________ Prénom ______________

Adresse ______________

Un an (Manitoba)	**25$ ☐**	**hors province**	**30$ ☐**
Deux ans (Manitoba)	**45$ ☐**	**hors province**	**60$ ☐**

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

LA LIBERTÉ

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN



L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, av. Bertrand
233-7864

«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Coopers
& Lybrand

Comptables agréés
et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6

Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO
GUENETTE CHAPUT

ASSOCIÉS: Lucien Guenette, c.a. — Gilles Chaput, c.a. — Arthur Chaput, c.a. — André Blondeau, c.a.

ADJOINTS: Raymond Desrochers, c.a. — Maurice Morissette, c.a. — Paul Prenovault, c.a — James Doer, c.a. — Russell Paradoski, c.a. — Richard Senez, c.a.

INTERNATIONAL
BDO BINDER

Comptables agréés
Conseillers en administration

262 Marion
Winnipeg, Manitoba R2H 0T7
Telephone (204) 233-8593
Telefax (204) 237-0134

GARAGISTES

RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Gilles Beaudry
Thérapie individuelle, de couple et familiale · sessions de groupe
Service confidentiel
261, rue DesMeurons
237-8295

ASSUREURS

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY

Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
[illegible]
AUTOPAC - Tél.: [illegible]
[illegible]

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

Le Journal des jeunes

Volume 1 nº 4, Saint-Boniface (Manitoba), du 27 octobre au 9 novembre 1989

Editorial

Pas simple!

Dans le premier numéro du Journal des jeunes, nous avons publié un dossier sur les animaux menacés de disparition. Aujourd'hui, six semaines plus tard, nous publions un dossier sur les Indiens du Canada.

Apparemment, aucun rapport entre les deux. Sauf qu'il y a de l'injustice dans les deux cas. Massacrer certains animaux jusqu'au dernier pour vendre leur fourrure, c'est injuste.

Obliger certains Indiens à vivre dans la pauvreté, c'est injuste également.

D'un autre côté, ceux qui tuent les animaux dans le grand nord canadien, les phoques, les ours blancs, et d'autres bêtes à fourrure, ce sont les Indiens eux-mêmes, plus précisément les Inuit.

Il ne le font pas par méchanceté ou pour gagner beaucoup d'argent. Ils le font simplement pour gagner leur vie. Alors où commence et où s'arrête l'injustice? Pas simple!

Laurent GIMENEZ

Sommaire

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.

Adresse postale: Le Journal des jeunes, Case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent GIMENEZ

Jeux: Janine TOUGAS

Bande dessinée: Thérès PILOTTE et Pierre LAVOIE

Production graphique: La Liberté



Une victime du séisme de San Francisco devant sa maison détruite.

Photo: Presse canadienne

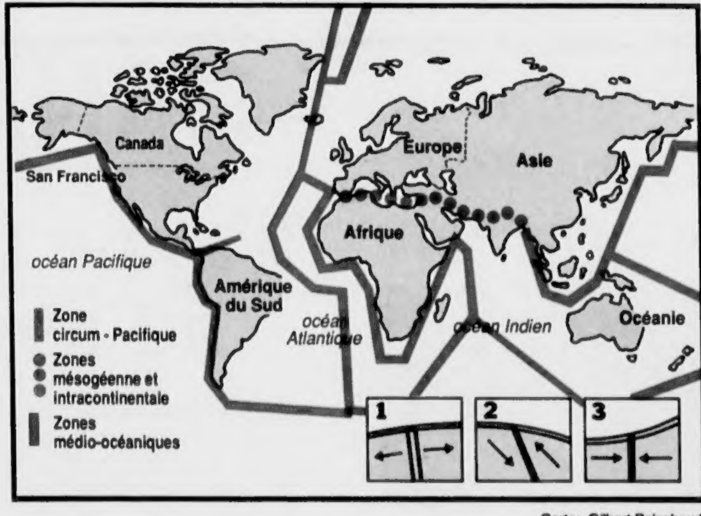
La Terre en colère

Plusieurs tremblements de terre (*on dit aussi «séismes»*) ont ravagé San Francisco et ses alentours, dans l'ouest des États-Unis, ainsi que le nord de la Chine, entre le 17 et le 20 octobre.

A San Francisco, il y a eu au moins 60 morts et des milliers de maisons détruites. La plupart des victimes étaient des automobilistes qui roulaient sur une autoroute entre San Francisco et Oakland, une ville juste à côté. Ils ont été écrasés par la partie supérieure de l'autoroute qui s'est effondrée.

Quelques jours après cette catastrophe, d'autres séismes ont eu lieu en Chine, dans la province de Shanxi, au nord du pays. Il y a eu 29 morts et plus de 50 000 personnes se sont retrouvées sans maison.

Le nombre de morts dans un séisme ne dépend pas vraiment de la violence des secousses, mais plutôt du moment et de l'endroit où elles se produisent. Par exemple, il risque d'y avoir plus de morts si le séisme a lieu la nuit parce que les gens sont tous chez eux au moment où les maisons s'écroulent.



Carte: Gilbert Painchaud

Séismes: pourquoi, où et comment?

La croûte terrestre (la partie supérieure de la Terre) est découpée en plusieurs grands morceaux qu'on appelle des plaques. Entre ces plaques, il y a des failles (des coupures).

Les plaques bougent les unes par rapport aux autres. Soit en s'écartant (dessin no 1), soit en glissant l'une sur l'autre (dessin no 2), soit en se cognant l'une contre l'autre (dessin no 3). Mais des fois, ces mouvements sont bloqués par la roche. Et quand ça se débloque d'un coup, l'effet est très violent et c'est à ce moment-là que se produisent les séismes.

Les séismes ont toujours lieu près des plus grosses failles que l'on voit sur la carte en haut. On voit que la côte ouest du Canada est située près du même genre de faille que San Francisco. Le même type de séisme pourrait donc se produire, par exemple à Vancouver. Par contre, au Manitoba, il n'y a pas de danger.

EN BREF

ÉTATS-UNIS

L'auditorium Michael Jackson

L'École de la rue Gardner à Hollywood (près de Los Angeles, dans le sud-ouest des États-Unis) a décidé de nommer son auditorium «Michael Jackson». Le célèbre chanteur américain a fréquenté cette école jusqu'en 1969

ITALIE

Va-t-on redresser la tour de Pise?

Le gouvernement italien est décidé à restaurer une bonne fois pour toutes la célèbre «tour penchée» de Pise, au nord-ouest de l'Italie. La tour a commencé à pencher dès le début de sa construction au XIIe siècle, parce qu'elle a été bâtie sur un terrain instable.


La tour de Pise.

Des élections en Espagne

Les Espagnols doivent voter le 29 octobre pour choisir leurs députés.

Il y a de fortes chances pour que le Parti socialiste espagnol (PSOE), au pouvoir depuis 1982, gagne encore une fois ces élections. Les autres partis importants en Espagne sont le Parti populaire, un parti de droite, et le Centre démocratique et social, un parti du centre.



Carte: Gilbert Painchaud

Géographie

L'Espagne est un pays d'Europe où vivent presque 39 millions d'habitants. La principale langue du pays est l'espagnol (on dit aussi le castillan), mais on y parle aussi d'autres langues comme le basque, le catalan et le galicien.

Politique

L'Espagne est une monarchie constitutionnelle. Il y a un roi, Juan Carlos 1er, qui représente l'Espagne mais qui n'a pas vraiment de pouvoirs.

Le vrai chef de l'Espagne est le premier ministre. Il est choisi par les députés qui sont élus par le peuple espagnol tous les 4 ans. Le premier ministre actuel s'appelle Felipe Gonzalez.

Économie

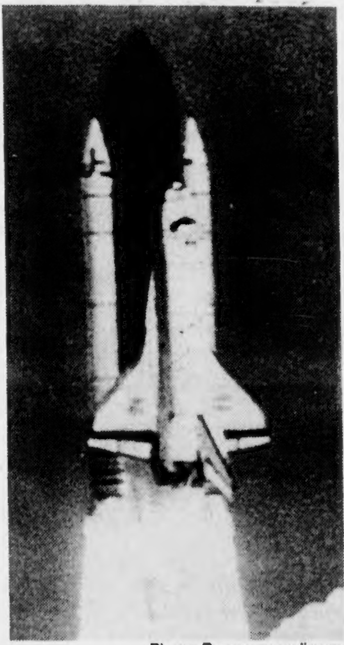
L'Espagne est un pays assez riche et qui se développe très rapidement. Le principal problème est le chomage (le manque de travail pour les gens). La monnaie espagnol (l'argent) est la peseta.

En route pour Jupiter

Les Américains ont lancé le 18 octobre une sonde spatiale appelée Galileo qui doit arriver près de la planète Jupiter dans 6 ans.

Une sonde spatiale est un engin rempli d'instruments scientifiques mais sans astronautes à bord. Le but d'une sonde est de se rapprocher d'une planète pour faire toutes sortes d'expériences et rapporter plein d'informations.

Galileo a été lancée par la navette spatiale Atlantis, qui est retournée sur terre depuis. Elle atteindra Jupiter en décembre 1995 et tournera autour pendant 2 ans. Jupiter est la plus grosse des 9 planètes du système solaire *(110 fois plus grosse que la Terre).*


Photo: Presse canadienne
La navette Atlantis au départ.

Les éléphants mieux protégés

Depuis le 17 octobre, le commerce de l'ivoire *(les défenses d'éléphants)* est interdit dans le monde entier.

C'est ce qu'a décidé la Convention internationale sur le commerce des espèces menacées, qui représente une centaine de pays. Le nombre des éléphants d'Afrique est passé de 1,3 million en 1979 à 600 000 aujourd'hui. Le vente de l'ivoire est la principale raison pour laquelle on les tue.

Plusieurs pays d'Afrique, comme le Zimbabwe et le Bostwana, sont contre l'interdiction du commerce de l'ivoire. Ils ont même dit qu'ils allaient continuer à tuer leurs éléphants.

Sénateur ou pas sénateur?

Pour la première fois au Canada, des gens ont voté pour choisir un sénateur. D'après la loi, ce n'est pas aux gens de choisir les sénateurs, mais au premier ministre du Canada.

Plus de 500 000 personnes de l'Alberta *(une province à l'ouest du Canada)* ont voté le 16 octobre pour que Stan Waters devienne leur sénateur.

Il y a 104 sénateurs au Canada. Ils sont tous désignés par le premier ministre du Canada, contrairement aux députés de la Chambre des communes qui sont élus par le peuple. Le Sénat et la Chambre des communes forment ce qu'on appelle le Parlement canadien. C'est là que se font les lois du pays.


Photo: Presse canadienne
Stan Waters.

Le premier ministre canadien, Brian Mulroney, n'a pas encore dit s'il allait désigner Stan Waters comme sénateur juste parce que des gens ont voté pour lui.

Une exposition contestée

Un groupe manitobain de protection des animaux a dénoncé une exposition sur le commerce des fourrures qui se tient actuellement au Musée de l'homme et de la nature de Winnipeg.

L'exposition, intitulée Trapline-Lifeline, explique que la chasse et la vente des animaux à fourrure est une activité traditionnelle et nécessaire pour les Indiens du nord du Canada.

Mais d'après la Manitoba Animal Rights Coalition, cette exposition est une véritable publicité pour les chasseurs de fourrure qui massacrent les animaux.

Wayne Gretzky au sommet

Depuis le 15 octobre, on peut considérer Wayne Gretzky comme le plus grand joueur de l'histoire de la Ligue national de hockey (LNH).

C'est au cours d'un match contre son ancienne équipe, les Oilers d'Edmonton, que le capitaine des Kings de Los Angeles a recueilli les points qui lui manquaient pour être consacré meilleur joueur de l'histoire de la LNH.

Avec 1 852 points récoltés en 778 jeux, Wayne Gretzky distance de deux points le héros de son enfance, l'ancien joueur Gordie Howe. Mais Gordie Howe détient toujours le record de buts: il en a marqué 801 au cours de sa carrière *(Wayne Gretzky a jusqu'à présent marqué un total de 642 buts).*


Photo: Presse canadienne
Wayne Gretzky tient une tee-shirt qui le représente avec son héros: Gordie Howe.

EN BREF

SASKATCHEWAN

Les gens s'en vont

Entre le mois de janvier et le mois de septembre 1989, 17 386 résidants ont quitté la province, surtout à cause de la mauvaise situation de l'agriculture. Environ un million de personnes vivent en Saskatchewan.

MANITOBA

Do you speak French?

Le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, est en train d'apprendre le français. Il prend des cours particuliers depuis 6 mois. «Je vois cela comme une aptitude qui me sera très pratique et très utile», a-t-il expliqué (en anglais).


Le premier ministre manitobain Gary Filmon.
Photo: La Liberté.

DOSSIER


Masque Kwakiult.

Les Indiens du Canada

Les Indiens du Canada (on dit aussi «autochtones», ce qui signifie «premiers habitants», ou «Amérindiens», c'est-à-dire Indiens d'Amérique) sont répartis dans six régions différentes.

L'arctique



Les Inuit ont inventé l'anorak et l'igloo.

C'est là que vivent les quelque 20 000 Inuit (ont dit aussi Esquimaux). Ils sont habitués à vivre dans le froid et la neige et gagnent surtout leur vie en chassant le phoque, la baleine, l'ours blanc et le caribou.

Les forêts de l'Est



Traditionnellement, les Indiens de cette région se nourrissent beaucoup de poisson.

Il y a beaucoup de différentes tribus indiennes dans cette région, comme les Iroquois, les Hurons, les Ojibway, les Outaouais, les Algonquins, les Abénakis et les Micmacs.

La côte du nord-ouest



Les Indiens de cette région avaient coutume de construire de très grandes maisons.

C'est dans cette région que l'on parle le plus grande nombre de langues indiennes au Canada: 19 (il y a 53 différentes langues indiennes en tout au Canada). L'une des tribus indiennes les plus connues et les plus petites dans cette région sont les Haida de la Colombie-Britannique.

Les Prairies

Traditionnellement, les Indiens de cette région vivaient surtout de la chasse au bison. Les principales tribus sont les Pieds-Noirs, les Gros-Ventres (Atsina), les Cris et les Ojibway des Prairies, les Assiniboine, les Stoney, les Sioux-Dakota et les Scarcee.



Autrefois, le bison servait à se nourrir et à se chauffer.

Le plateau

Les Indiens du plateau avaient trois différents types de maisons: le tipi, une sorte de tente en forme de triangle, l'abri recouvert de joncs de scirpe *(une plante à larges feuilles plates qui vit au bord de l'eau)* et la maison à moitié creusée sous la terre.



Le commerce des fourrures est depuis longtemps une activité importante pour les Indiens de cette région.

La région subarctique

Comme il est très difficile de faire pousser des produits dans cette vaste région, les Indiens ont toujours été habitués à se déplacer souvent pour chasser les animaux *(c'est ce qu'on appelle des tribus nomades)*.



Autrefois, environ 60 000 Indiens vivaient dans cette région.

Les premiers habitants

Les Indiens sont arrivés les premiers en Amérique, il y a au moins 15 000 ans, donc très longtemps avant les Blancs. On pense que les tout premiers Indiens venaient d'Asie et ont traversé le détroit de Béring pour s'installer en Amérique.

On les appelle des «Indiens» parce que lorsque le navigateur italien Christophe Colomb est arrivé pour la première fois en Amérique, en 1492, il pensait qu'il était en Inde!


Costume traditionnel assiniboine.

Les Indiens d'Amérique n'ont pas tous la même culture ni la même langue. Au Canada, il y a 11 différentes «familles» d'Indiens *(selon la langue)*: les Inuit *(on dit aussi: Esquimaux)*, les Algonquiens *(Pieds-Noirs, Cri, Ojibway, etc.)*, les Iroquoiens *(Mohawk, Oneida, etc.)*;

Il y a aussi les Athapaskhan, les Haida, les Kootenayen, les Salishen, les Siouen *(Dakota, Assiniboine, etc.)*, les Tlingit, les Tsimshen et les Wakashen. Tous ces Indiens parlent 53 différentes langues qui souvent n'ont aucun rapport entre elles. On pense qu'environ la moitié des Indiens du Canada parlent encore leur langue maternelle.

Quand les Européens *(les Blancs)* sont arrivés au Canada au XVIe siècle *(dans les années 1500)*, il y avait plus d'un million d'Indiens. Par la suite, à cause des maladies, des guerres et du manque de nourriture, le nombre d'Indiens au Canada est tombé aussi bas que 100 000.

A partir de 1920, le nombre a commencé à remonter et aujourd'hui, il y a à peu près 500 000 Indiens au Canada (61 000 au Manitoba), soit 2% de la population canadienne. Une grande partie des Indiens (environ 380 000) détiennent ce qu'on appelle le «statut d'Indien», ce qui veut dire que le gouvernement canadien reconnaît qu'ils appartiennent à un peuple à part.


Les Haida sont connus pour faire de très beaux objets d'art.

La plupart des Indiens qui possèdent ce statut sont regroupés en «bandes» et vivent sur une des 2 250 réserves indiennes du Canada. Le territoire de ces réserves appartient au gouvernement fédéral du Canada, mais les Indiens peuvent s'en servir et y vivre à peu près comme ils veulent, selon leurs coutumes.

Une autre façon de voir la vie

Bien que le gouvernement canadien dépense beaucoup d'argent pour les aider, la majorité des Indiens restent pauvres et ont du mal à s'intégrer dans la société canadienne actuelle.

Dans le système économique des Blancs, tout le monde est obligé de travailler pour recevoir de l'argent et pouvoir s'acheter les produits nécessaires pour survivre. Chez les Indiens, le système est différent: on partage entre tous les produits récoltés dans les champs, dans les bois, à la pêche et à la chasse.

Les Indiens ont beaucoup de difficulté à maintenir ce mode de vie traditionnel. Comme il n'y a pas assez de place et d'animaux à chasser sur leurs réserves, ils sont obligés d'aller dans les villes où ils se retrouvent complètement perdus.

Environ 50% des Indiens du Canada sont au chômage *(ils n'ont pas de travail)*. Comme ils ne gagnent pas beaucoup d'argent, ces Indiens se nourrissent mal et se soignent mal. Ça fait qu'en moyenne, les Indiens meurent 10 ans plus tôt que les autres Canadiens.


Un vieil indien portant un chapeau de cowboy – Partagés entre deux cultures.

Pourtant, le gouvernement canadien distribue beaucoup d'argent pour aider les Indiens à faire des études, à se soigner et à trouver du travail. Mais c'est difficile pour eux de s'adapter parce que leur façon de vivre est trop différente de celle des Blancs.

Pour cette raison, beaucoup d'Indiens voudraient se gouverner eux-mêmes et ne plus dépendre du Canada. Mais pour en arriver là, il faudrait que le gouvernement canadien leur donne une partie du territoire et les laisse s'organiser à leur façon.

Qu'en pensez-vous?

D'après vous, que faudrait-il faire pour que les Indiens du Canada soient moins pauvres et se sentent mieux dans ce pays?

Envoyez-nous vos réponses au plus vite en indiquant votre nom, celui de la ville ou du village où vous habitez, et le nom de votre école. Une partie des réponses reçues sera publiée dans un prochain numéro du Journal des jeunes.

Envoyez vos réponses à:

Le Journal des jeunes
Case postale 47007
276, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3G9

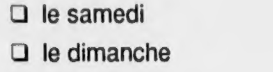
La page détente

À vous de choisir

1 La ville aux États-Unis qui a l'air le plus pollué est:
- ❑ Los Angeles
- ❑ New York
- ❑ San Francisco

2 L'histoire de la Bible qui est préférée par le plus d'enfants est:
- ❑ l'arche de Noé
- ❑ David et Goliath
- ❑ la naissance de Jésus

3 La soirée de la semaine où les gens regardent le plus la télévision est:
- ❑ le samedi
- ❑ le dimanche
- ❑ le vendredi



4 La ville qui a eu la première boîte aux lettres en 1650 est:
- ❑ Paris
- ❑ Londres
- ❑ Tokyo

5 La Croix-Rouge fut fondée en:
- ❑ Suisse
- ❑ Belgique
- ❑ Hollande

6 En russe, le mot vodka veut dire:
- ❑ grosse rivière
- ❑ moyen lac
- ❑ petite eau

7 Dans chaque saison de l'année il y a:
- ❑ 10 semaines
- ❑ 13 semaines
- ❑ 8 semaines

8 Pour vous faire mal aux oreilles, il faut:
- ❑ 100 décibels
- ❑ 80 décibels
- ❑ 130 décibels

9 Le bruit d'un avion à réaction qui décolle est de:
- ❑ 120-130 décibels
- ❑ 50-60 décibels
- ❑ 300 décibels

10 Un chuchotement est d'environ:
- ❑ 5 décibels
- ❑ 30 décibels
- ❑ 60 décibels

Attention aux oreilles!



Les jeux de la page détente sont une création de Janine Tougas.



Combien d'heures de sommeil pour le roi des animaux?

Réponses au concours

Si le prix de l'humour du Journal des jeunes existait, on le donnerait sans hésiter à Francine Arnal, Marc DeGagné, Michel Régnier et Alain Regnier, de l'Institut collégial Saint-Paul, à Élie. Jugez-en vous-même en lisant leurs réponses à notre concours de proverbes absurdes du 15 septembre (Une histoire (de) bête).

Le chien

Un jour, un grand-père et son petit-fils décidèrent d'aller prendre une marche dans la forêt avec leur Saint-Bernard. Ils marchèrent longtemps avant de découvrir qu'ils étaient perdus. Le chien réussit à retrouver son chemin chez lui en suivant la trace de bave qu'il avait laissée en s'en allant. Mais le vieillard et l'enfant restèrent perdus.

Si jeunesse bavait, si vieillesse pouvait.

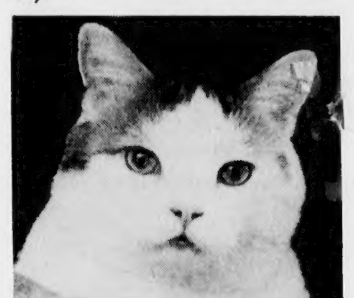
Alain Regnier

L'entrevue

Jean était très nerveux à propos de son entrevue. Toute sa vie dépendait de cette entrevue. Avant de partir, il dut prendre une Gravol. Malgré cela, il renvoya dans le lavabo. Puisqu'il se sentait si mal et qu'il serait maintenant en retard, il décida qu'il ferait mieux de ne pas y aller.

Maintenant sa vie est ruinée et Jean a appris une bonne leçon. Rien ne sert de vomir, il faut partir à point.

Michel Régnier



Le chat et les souris

Il y avait une fois deux petites souris grises qui vivaient dans un trou près du coussin d'un vieux chat orange, surnommée «Bun». Les souris et Bun s'arrangeaient très bien ensemble. Ils aimaient beaucoup parler, jouer et simplement être ensemble le plus possible. Mais parfois, le chat part et les souris ne savent pas où il est. Elles cherchent et elles cherchent à le trouver, mais sans succès.

Voilà pourquoi... Quand le chat est parti, les souris pensent.

Francine Arnal

Une histoire chaude

Dans les années avant les humains, il y avait beaucoup de feux. Ce n'était pas des feux normaux, mais plutôt des feux de queue. Les lapins, les ours et les hamsters avaient, à ce temps, de longues queues touffues. Leur fourrure épaisse se produisit des feux avec beaucoup de fumée. Et depuis ce temps... il n'y a pas de fumée sans queue.

Marc DeGagné

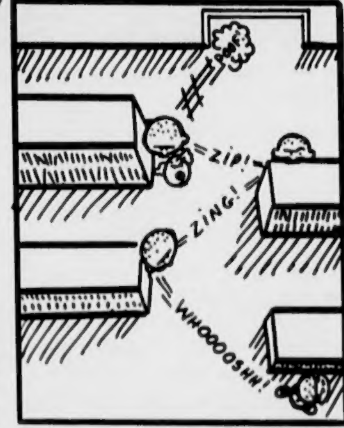
Vrai ou faux?

1. La tête de la girafe peut avoir de deux à cinq courtes cornes recouvertes de peau.
2. La girafe ne dort qu'une heure à la fois et passe facilement 24 heures sans dormir.
3. Le lion dort un minimum de 5 à 10 heures par jour.

Mlle Alapage

Thérèse Pilotte
Pierre Lavoie









Octobre 1989

Réponses

A vous de choisir

1 Los Angeles. 2 David et Goliath. 3 le dimanche. 4 Paris. 5 Suisse. 6 petite eau. 7 13 semaines. 8 130 décibels. 9 120-130 décibels. 10 30 décibels.

Vrai ou faux?

1 vrai. 2 vrai. 3 faux (le lion dort un minimum de 10 à 15 heures par jour)